



2017-2018

RAPPORT ANNUEL

2017
2018

Musée de
la civilisation

Musée de la civilisation



mcq.org

Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications.

Rapport annuel



Un musée pour tous



RAPPORT ANNUEL

**2017
2018**

**Musée de
la civilisation**



Table des matières

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications	03	Annexes	
Message du directeur général	04	Personnel régulier au 31 mars 2018	82
Présentation du complexe muséal du Musée de la civilisation	06	Partenaires financiers privés et publics 2017-2018	84
Le Musée pour tous	08	Partenaires en produits et services 2017-2108	84
Les collections nationales	26	Donateurs et partenaires de la Fondation du Musée de la civilisation 2017-2018	85
L'accès aux collections nationales	32	Partenaires de biens et de services du Grand Banquet, édition 2017	87
La diversité et la mobilisation avec les milieux sociaux, culturels, éducatifs et autochtones	36	Tableau synoptique pour le rapport de gestion 2017-2018	88
Une présence affirmée aux plans régional, national et international	38	Exigences législatives et gouvernementales	
La collaboration avec les milieux du savoir	44	• Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du Musée de la civilisation	91
L'engagement avec les milieux économique et philanthropique	46	• Principes d'éthique et règles de déontologie applicables aux employés	95
La complicité avec les citoyens par des plates-formes numériques	50	• Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	97
L'optimisation en matière de ressources	54	• Accès à l'information et protection des renseignements personnels	97
L'engagement et la reconnaissance du personnel	56	• Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	97
L'amélioration continue des processus dans l'esprit du développement durable	58	• Gestion et contrôles des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services	98
Les communications et la mise en marché	60	• Politique de financement des services publics	98
Gouvernance	64	• Développement durable	100
Organigramme au 31 mars 2018	77	États financiers	
Situation financière du Musée de la civilisation	78	• Rapport de la direction	106
		• Rapport de l'auditeur indépendant	107
		• État des résultats	109
		• État des gains et pertes de réévaluation	110
		• État de l'évolution de l'actif net	110
		• État de la situation financière	111
		• État des flux de trésorerie	112
		• Notes complémentaires	113

Rédaction

Pierrette Lafond

Graphisme

Jasmin Robitaille Dièse / Solutions visuelles & design

Photographies

Musée de la civilisation

Amélie Breton, Perspective Photo

Rachel Bussièrès, Perspective Photo

Stéphane Audet, Icône

Julien Auger, Icône

Jessy Bernier, Icône

Jérémy LeBlond-Fontaine, Icône

Ève Leclerc, Icône

Marie-Josée Marcotte, Icône

Red Méthot, Icône

Stéphane Bourgeois

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

Bibliothèque du Canada

ISSN : 1192-5361

ISBN : 978-2-550-82226-4

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications, madame Marie Montpetit

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous présente, conformément à la Loi sur les musées nationaux, le rapport annuel des activités du Musée de la civilisation pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2018, accompagné des états financiers couvrant la même période.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements désirés, je vous prie d'agréer, madame la Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.



Le président du conseil d'administration

A handwritten signature in purple ink, which appears to read "Michel Dallaire". The signature is fluid and cursive.

Michel Dallaire

Message du directeur général

D'emblée, le premier mot qui me vient à l'esprit pour qualifier l'ensemble de cette année, c'est : **exceptionnel** et pour cause ! Une offre diversifiée d'expositions et d'activités répondant aux goûts et aux attentes de nos nombreux publics, un record de fréquentation fracassé, une vaste mise en valeur des objets de nos collections en nos murs et leur accessibilité en ligne peu importe où est l'utilisateur ne peuvent que nous ravir ! Et si on juxtapose des projets qui optimisent nos façons de faire et nous rendent encore plus performants, alors j'ajoute **stimulant** comme deuxième qualificatif à cette année 2017-2018.

Plus que jamais, le Musée de la civilisation est une institution muséale nationale, solidement ancrée, depuis bientôt 30 ans, dans sa communauté tout en étant extrêmement présente et active sur la scène nationale et internationale. Chef de file et de référence pour de nombreux acteurs issus de multiples milieux, il demeure en symbiose avec ses nombreux publics et son présent bilan en témoigne éloquemment.

L'être humain étant toujours le centre de sa programmation, le visiteur a pu en apprendre davantage sur le fonctionnement complexe du cerveau, suivre les traces de ceux et celles qui ont contribué à l'essor économique de Québec, découvrir la créativité du designer industriel Michel Dallaire ou encore la passion qui animait les collectionneurs Anne et Pierre Cantin. Des thèmes riches illustrés par la matière première d'un musée : ses objets de collection. Au terme de cette année, plus de la moitié des expositions à l'affiche mettait en valeur ce bien collectif. La dernière inaugurée, *Sortir de sa réserve : 400 objets d'émotion*, est le plus bel échantillonnage de ce qui compose les collections, de leur extraordinaire diversité et des savoirs qui s'y rattachent. Une exposition novatrice et sensible bâtie autour des aspirations humaines.

Au cœur de cette programmation étoffée, se profile en ligne claire l'exposition d'envergure internationale tant attendue, celle consacrée à l'œuvre universelle du créateur Georges Remi, alias Hergé, et à son parcours artistique. Palpable dès son inauguration, l'engouement du public pour le père de Tintin n'a eu de cesse qu'à la clôture de l'exposition en décembre à la suite d'une prolongation fort appréciée de six semaines. Il n'est donc pas étonnant qu'*Hergé à Québec* se soit hissée au tout premier rang de fréquentation de l'ensemble des expositions présentées au Musée depuis son ouverture en 1988. Avec 420 593 visiteurs aux portes de l'institution du 20 juin au 3 décembre, soit une moyenne de 84 100 par mois, les objectifs d'achalandage ont été largement dépassés tout comme ceux de la Boutique qui est devenue, le temps de l'exposition, le plus grand espace canadien de vente de produits dérivés reliés à Tintin. Même les librairies de la région ont constaté une augmentation de leurs ventes d'albums des aventures du célèbre reporter à la houppette blonde !

L'enquête annuelle menée auprès de nos publics entre juillet et octobre indiquait clairement que cette exposition a joué un rôle attractif déterminant pour la venue de nombreux touristes dans la région de Québec. Elle l'a été tout autant pour un très grand nombre de visiteurs qui ont prolongé leur séjour pour en profiter. La présentation de *Hergé à Québec* a valu au Musée le *Prix Médias* dans la catégorie *Performance en communication* ainsi que le *Prix de l'industrie touristique de l'année* attribué par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Québec et par l'Office du tourisme de Québec confirmant hors de tout doute sa position de vecteur essentiel pour la vigueur économique et le rayonnement culturel de la région de Québec.

De telles marques d'appréciation nous motivent à nous dépasser, à nous transformer selon les nouvelles tendances et à déployer tous les efforts nécessaires pour offrir des expositions inédites, de grande qualité, tout comme une expérience muséale unique. L'équipe du Musée de la civilisation œuvre continuellement pour que chaque geste posé ait un impact significatif sur le rayonnement de la ville de Québec et du Québec au plan national et international.

Pour abattre les frontières et pour ouvrir encore plus largement les horizons, le Musée de la civilisation a rapidement compris que le numérique était le fer de lance par excellence. En novembre, il donnait accès à la totalité de ses collections par la voie du Web. Grâce à quelque 500 000 enregistrements possibles, nous avons créé l'une des plus vastes bases de données au pays et ce, pour de nombreux publics : du chercheur jusqu'au simple amoureux de patrimoine en passant par les professeurs et étudiants de tous les niveaux scolaires. Une action conciliant accès illimité et conservation pérenne à des objets parfois si fragiles qu'ils étaient peu ou pas exposés.

Parallèlement à ce vaste projet, les grands paramètres d'un laboratoire tout à fait novateur en muséologie se précisaient. Dédié exclusivement à la création et à l'expérimentation numériques, cet espace laisse entrevoir de nombreuses possibilités d'intégration du numérique à l'ensemble de la programmation du Musée, pour différents publics. Son inauguration a eu lieu le 4 avril 2018 et sa portée est fort prometteuse.

Par ailleurs, l'avancement de ces démarches numériques nous ont menés à signer une entente avec l'Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette, en France, afin d'officialiser notre adhésion, comme premier musée nord-américain, aux Micro-Folies, un réseau de diffusion de contenu numérique qui compte de prestigieuses institutions européennes parmi ses membres. Cette entente fructueuse constitue l'une des pierres angulaires à la mise en place d'un regroupement de musées innovants en muséologie numérique à travers toute la francophonie.



Cet élan de dépassement s'est également manifesté dans les actions réalisées par la Fondation du Musée qui continue de sensibiliser activement la communauté d'affaires à la cause de l'accès à la culture à tous les enfants, peu importe leur milieu. En font foi, les succès retentissants du Grand Banquet, de l'activité *Champagne et produits de l'éérable*, du cocktail d'affaires à la cause de l'accès à la culture à Montréal, du Brunch de Pâques et de la visite VIP d'enfants provenant de milieux plus vulnérables lors de la semaine de relâche. À voir les sourires de nos jeunes invités, la maxime qui guide chaque geste posé par la Fondation, *le Musée de la civilisation est la maison du monde*, prend tout son sens.

Les bonnes nouvelles étaient aussi au rendez-vous au plan de la gestion et de l'administration. La situation financière s'est redressée au point d'être couronnée d'une performance historique avec un surplus du Fonds d'exploitation de 1,8 M\$ lié principalement à l'enthousiasme soulevé par l'exposition *Hergé à Québec*. Les revenus de billetterie et d'abonnement ont grimpé à près 2,8 M\$ alors que les ventes de la Boutique ont dépassé le seuil du 1 M\$. Des résultats encore jamais obtenus au Musée.

Au sein de l'organisation, la culture *Lean* a poursuivi son développement au cours de la dernière année. Un premier projet d'optimisation de l'intégration et du déploiement de la programmation a permis de revoir le fonctionnement des équipes dans la réalisation des projets et de redéfinir les principales étapes de réalisation de ces derniers, afin d'enrichir la qualité du fonctionnement et de la communication entre les différentes directions et ainsi assurer une plus grande efficacité.

Un second projet a porté sur l'amélioration du processus d'accueil des visiteurs en vue de réduire le temps d'attente lors des journées de grande affluence et ainsi contribuer à augmenter leur satisfaction. Des solutions ont été rapidement mises en place et déjà, on sent une amélioration significative. Toujours dans l'esprit de bonifier l'expérience du visiteur, le réaménagement du hall est actuellement en gestation.

Finalement, autre point marquant de toute cette effervescence, la transformation du conseil d'administration du Musée, en conformité avec la Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux. Depuis juillet 2017, une toute nouvelle mouture a pris place sous la présidence de Michel Dallaire, président et chef de la direction de Groupe Dallaire inc. À cette nomination s'ajoutaient celles de huit nouveaux membres provenant d'horizons diversifiés: Laurie B. Bouchard, conseillère, TACT

Intelligence-Conseil, Harold Dumur, président, OVA, Olga Farman, avocate associée, Norton Rose Fullbright, Marie-Josée Guérette, vice-présidente exécutive aux affaires corporatives, La Capitale groupe financier, Dominique Laflamme, gestionnaire des opérations au LAB-École, David Mendel, président, Visites Mendel, Isabelle Picard, directrice générale, Paroles Rouges et Nancy Florence Savard, présidente Productions 10^e ave.

Trois autres administrateurs chevronnés, possédant une solide expérience et connaissance des rouages de notre institution, sont demeurés en poste: Louis Bouchard, Séminaire de Québec, Julie Suzanne Doyon, directrice générale, Imafa inc. et Pascal Moffet, associé, Mallette. À titre de directeur général, je siège dorénavant audit conseil d'administration.

Je les remercie tous de mettre à profit leur talent, leur énergie et leur vision pour projeter le Musée dans l'avenir. Je salue chaleureusement les membres sortants, Margaret F. Delisle, à titre de présidente, de même que Araceli Fraga, Audrey Gagnon, Michel Dallaire (MDA Architectes) et Paul Dupont-Hébert qui ont fait preuve d'un engagement indéfectible envers notre institution au cours de leurs mandats respectifs.

L'année prochaine s'annonce toute aussi emballante, avec le MLab Creaform, les expositions *Ici Londres*, *Mon sosie a 2000 ans*, une panoplie d'activités culturelles et éducatives qui marqueront dignement le 30^e anniversaire de notre institution et les travaux entourant la planification stratégique 2018-2020.

Tous les membres du personnel sont déjà à pied d'œuvre pour en faire une année remarquable. Je saisis donc l'occasion pour leur exprimer ma très grande reconnaissance. Les derniers mois ont été exceptionnels mais exigeants. Grâce à leur professionnalisme, à leur persévérance et surtout à leur profond sentiment d'appartenance au Musée, tous ont contribué à ce bilan extraordinaire.

Le directeur général,
Stéphane La Roche

Présentation du complexe muséal du Musée de la civilisation

Le complexe muséal du Musée de la civilisation fait partie des réseaux québécois et canadien ainsi que du circuit international des grands musées. Ses visiteurs sont appelés à découvrir l'histoire et l'expression de la culture du Québec et celles de sociétés différentes ou de civilisations anciennes. Tenir ouvertes des fenêtres sur le monde est l'un des objectifs prioritaires de l'institution. Le faire grâce au dialogue entre les cultures, tout en privilégiant l'expérience québécoise, tel est aussi un but de première importance que s'est donné le Musée de la civilisation.

Le 19 décembre 1984, le Musée de la civilisation est constitué en vertu de la Loi sur les musées nationaux, laquelle établit les grandes fonctions de cette société d'État :

- faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation, notamment les culture matérielle et sociale des occupants du territoire québécois, de même que celles qui les ont enrichies;
- assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation;
- assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée de la civilisation



La mission, le concept et les orientations du Musée de la civilisation ont été précisés dans un document approuvé par le Conseil des ministres, le 26 août 1987. On y mentionne que le Musée de la civilisation place la personne au centre de ses préoccupations; que sans négliger la recherche et la conservation, il donne priorité à la diffusion; qu'il est un musée ouvert, populaire, polyvalent et orienté vers la participation et l'interaction. Le Musée de la civilisation se veut donc plus qu'un lieu d'exposition: animation et activités éducatives complètent sa programmation et en font un véritable centre de diffusion de la culture. En novembre 2013, le concept culturel adopté lors de la constitution du Musée de la civilisation a été actualisé.

Le Musée de l'Amérique francophone



Le Musée de l'Amérique francophone a été intégré au complexe en juin 1995 et son concept a été défini en avril 1996. Circonsrite autour du fait français en Amérique, sa mission s'articule autour de l'héritage constitué de collections diversifiées importantes et d'un lieu unique, le site du Séminaire de Québec. Les orientations adoptées en septembre 2012 précisent que cette institution doit rendre compte de la qualité exceptionnelle des collections et encourager l'approfondissement des connaissances tout en se dotant d'une médiation propre favorisant la participation et la démonstration. S'il s'appuie sur l'histoire, il se veut aussi contemporain. La francophonie au Québec et ailleurs dans le monde ainsi que sa relation avec d'autres communautés constituent son champ d'études à travers une démarche pluridisciplinaire.



Le Centre national de conservation et d'études des collections

Inauguré officiellement en mai 2005, le Centre national de conservation et d'études des collections (CNCEC) doit répondre aux besoins de l'ensemble des collections du Musée. Il contribue également à la conservation du patrimoine d'autres institutions muséales de la capitale nationale, dont le Musée national des beaux-arts du Québec, qui y loge une partie de ses collections.



Place-Royale

Au cours de 2017-2018, la Maison historique Chevalier a enrichi sa vocation en accueillant le siège social de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM). Quant au Musée de la Place-Royale, le Musée de la civilisation y a cessé ses opérations en septembre 2017. Une nouvelle utilisation des lieux, dans le respect de son environnement, est à l'étude.



LE MUSÉE POUR TOUS



Une année exceptionnelle

Depuis de nombreuses années, le Musée de la civilisation figure au nombre des musées les plus fréquentés au pays et le présent exercice financier ne fait pas exception, constituant une période historique. En juillet, le Musée affichait officiellement 18 millions de visiteurs depuis son ouverture en 1988, soit plus de 620 000 visiteurs en moyenne par année, presque l'équivalent de la population qui compose la ville de Québec.

D'autre part, l'exposition *Hergé à Québec* a fracassé tous les records de fréquentation de son histoire. À la clôture de cette exposition, le dimanche 3 décembre 2017, 420 593 entrées aux portes étaient comptées depuis le 20 juin. Avec une moyenne de 84 100 visiteurs par mois, *Hergé à Québec* a pris le premier rang au palmarès des grandes expositions qui y ont été présentées, délogeant ainsi *Or des Amériques*, qui avait accueilli en moyenne 77 000 visiteurs par mois lors de sa présentation en 2008.

Le Musée de la civilisation a enregistré au cours de l'exercice 2017-2018, 670 241 entrées aux portes, représentant une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente. Les expositions suivantes ont toutes contribué à générer l'achalandage exceptionnel au cours des 12 derniers mois :

- *Cerveau à la folie*, réalisée en collaboration avec le Centre de recherche CERVO
- *De trappeurs à entrepreneurs. 4 siècles de commerce à Québec* réalisée avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec avec la collaboration de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec
- *Dallaire. De l'idée à l'objet*, présentant un corpus d'objets provenant de la donation Michel Dallaire, designer industriel, faite en 2012
- *Le Québec et le monde: 50 ans d'action internationale*, issue d'un partenariat avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec
- *Sortir de sa réserve: 400 objets d'émotion*

18 millions

de visiteurs
au 5 juillet 2017

670 241

entrées aux portes,
représentant une
augmentation de

20%

par rapport à l'année
précédente

Hergé à Québec, une exposition marquante



Après sa présentation au Grand Palais à Paris, l'exposition *Hergé à Québec* débarquait en exclusivité nord-américaine au Musée de la civilisation. L'exposition était entièrement consacrée à Georges Remi alias Hergé, considéré comme le père de la bande dessinée européenne et vénéré par les adeptes du 9^e art comme le créateur de la ligne claire et l'un des plus grands artistes contemporains, ayant vendu près de 250 millions d'albums traduits dans une centaine de langues.

Outre les personnages familiers issus de l'univers « hergéen », l'exposition mettait en valeur plus de 300 œuvres et objets, extraits de films, entrevues et écrits personnels du créateur de Tintin. Pour le public, il s'agissait d'une occasion unique de contempler les trésors tirés des studios belges, incluant plusieurs raretés : esquisses et planches originales des albums, peintures, photographies et documents d'archives. Le parcours richement illustré de l'œuvre monumentale d'Hergé a permis aux visiteurs de découvrir des facettes inconnues de la vie de celui-ci. Ils ont ainsi pu comprendre les influences qui ont orienté sa démarche créatrice et découvrir les multiples facettes de sa production en art graphique ainsi que sa passion pour l'art moderne. L'exposition a été conçue par le Musée Hergé et adaptée par l'équipe du Musée de la civilisation pour sa mise en espace et pour l'enrichissement des connaissances générales sur la bande dessinée.

Le 20 juin, l'inauguration a attiré une foule chamarrée de plus de 1 700 personnes, dont plusieurs costumées, et a donné le coup d'envoi à un événement estival remarqué et remarquable, puisque le Musée tout entier s'était affiché aux couleurs des célèbres personnages d'Hergé. L'administrateur principal de Moulinsart, Nick Rodwell, s'était déplacé spécialement pour assister à ce vernissage.

Par la suite, le plan de mise en marché a pris sa pleine mesure. Parmi les éléments clés et distinctifs de la campagne : un marketing de contenu, une campagne Web audacieuse auprès de divers marchés, une présence soutenue au Festival BD de Montréal, un partenariat porteur avec un télédiffuseur de choix et un pari réussi avec un plan média qui laissait une part importante à l'affichage. La réception auprès du public s'est traduite par un exceptionnel succès, de sorte que pour répondre à cet engouement populaire, une demande de prolongation de six semaines a été faite auprès de Moulinsart, qui s'est empressé de répondre affirmativement à la requête.

Le Musée n'a ménagé aucun effort pour offrir à chaque visiteur, petit et grand, une expérience de qualité en lien avec l'exposition au moyen d'une programmation variée permettant de s'investir davantage dans l'œuvre fascinante du créateur de Tintin. En plus de proposer des visites guidées en continu, des ateliers animés et des jeux d'observation permettant de découvrir l'exposition de façon ludique, le Musée de la civilisation coédité une publication-souvenir prolongeant le plaisir de l'exposition. Par ailleurs, un document informatif, *Le petit Hergé illustré*, conçu par le Musée de la civilisation, s'est avéré un outil de visite apprécié, auxquels se sont ajoutées des conférences et des démonstrations diverses sur la bande dessinée.

Pour bonifier l'expérience de visite, des espaces de détente et de découvertes sur Hergé et son œuvre ont été aménagés ; la musique des grands artistes du « plat pays » et les traditions culinaires belges étaient mises à l'honneur dans les points de restauration ; des produits offerts en exclusivité étaient disponibles à la Boutique. Enfin, de multiples initiatives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment, ont contribué à créer une ambiance dynamique, conviant d'emblée les visiteurs à se plonger dans l'univers du bédéiste. Toute cette effervescence s'est reflétée abondamment dans la presse régionale, nationale et internationale ainsi que sur les réseaux sociaux.

Une réponse enthousiaste

De juillet à octobre 2017, l'enquête effectuée auprès des visiteurs du Musée de la civilisation a révélé des résultats exceptionnels:

74% des répondants provenaient de l'extérieur de la région, dont **46%** de l'extérieur de la province et **37%** effectuant leur première visite à Québec;

61% des personnes sondées ont logé dans un établissement hôtelier en moyenne **trois** nuitées et ont dépensé **518\$** dans la région;

40% des touristes ont affirmé être venus dans la région en tout ou en partie pour visiter l'exposition *Hergé à Québec*;



© Succession Robert Kayaert / SOCAN (2018)

Une fois dans la région de Québec,

54% des touristes ont invoqué comme motif principal de leur venue au Musée la visite de l'exposition *Hergé à Québec*;

9% ont affirmé que l'exposition *Hergé à Québec* a prolongé leur séjour à Québec. Les expositions du Musée provoquent donc une rétention touristique dans la région!

Les dépenses touristiques générées par la clientèle venue pour visiter l'exposition sont estimées à **9 435 483\$**.



Des chiffres percutants

Entre l'ouverture officielle de l'exposition, le 21 juin et sa fermeture le 3 décembre *Hergé à Québec*, le nombre de billets vendus avait augmenté de 63%, comparativement à la même période en 2016.

La Boutique



Pendant cette période, la Boutique a fracassé ses records. Elle a affiché un chiffre de vente de 841 207\$ comparativement à 241 869\$ en 2016.

Abonnés du Musée de la civilisation

Le plan de développement mis en place en 2014 a continué de porter ses fruits. Alors qu'au 31 mars 2017, on comptait 6 336 abonnés, pendant la dernière année ce sont 10 755 personnes qui ont acheté ou renouvelé leur abonnement, soit une augmentation de 4 419 abonnés pour un accroissement fulgurant de 70%.

Pavoisement ludique et milliers de clics



Démontrant une audace toute particulière grâce à un pavoisement haut en couleur de son édifice, le Musée a contribué à créer, pendant les saisons estivale et automnale 2017, une atmosphère visuelle festive dans le quartier du Vieux-Port, offrant aux visiteurs, aux touristes et aux croisiéristes un signal ludique et positif, propice aux plaisirs de la photographie et de la diffusion partout sur la planète via les médias sociaux.

Depuis les entrevues inédites avec des personnalités publiques et artistiques d'ici et d'ailleurs, *Hergé vu par...* produites par le Musée, visionnées pas moins de 450 000 fois sur les médias sociaux jusqu'aux antiquaires et aux libraires, qui, surfant sur la vague, ont décoré leurs vitrines d'albums de Tintin et réalisé d'excellentes affaires, la ville a vibré pendant toute la saison estivale, et au-delà, au rythme de l'univers d'Hergé.

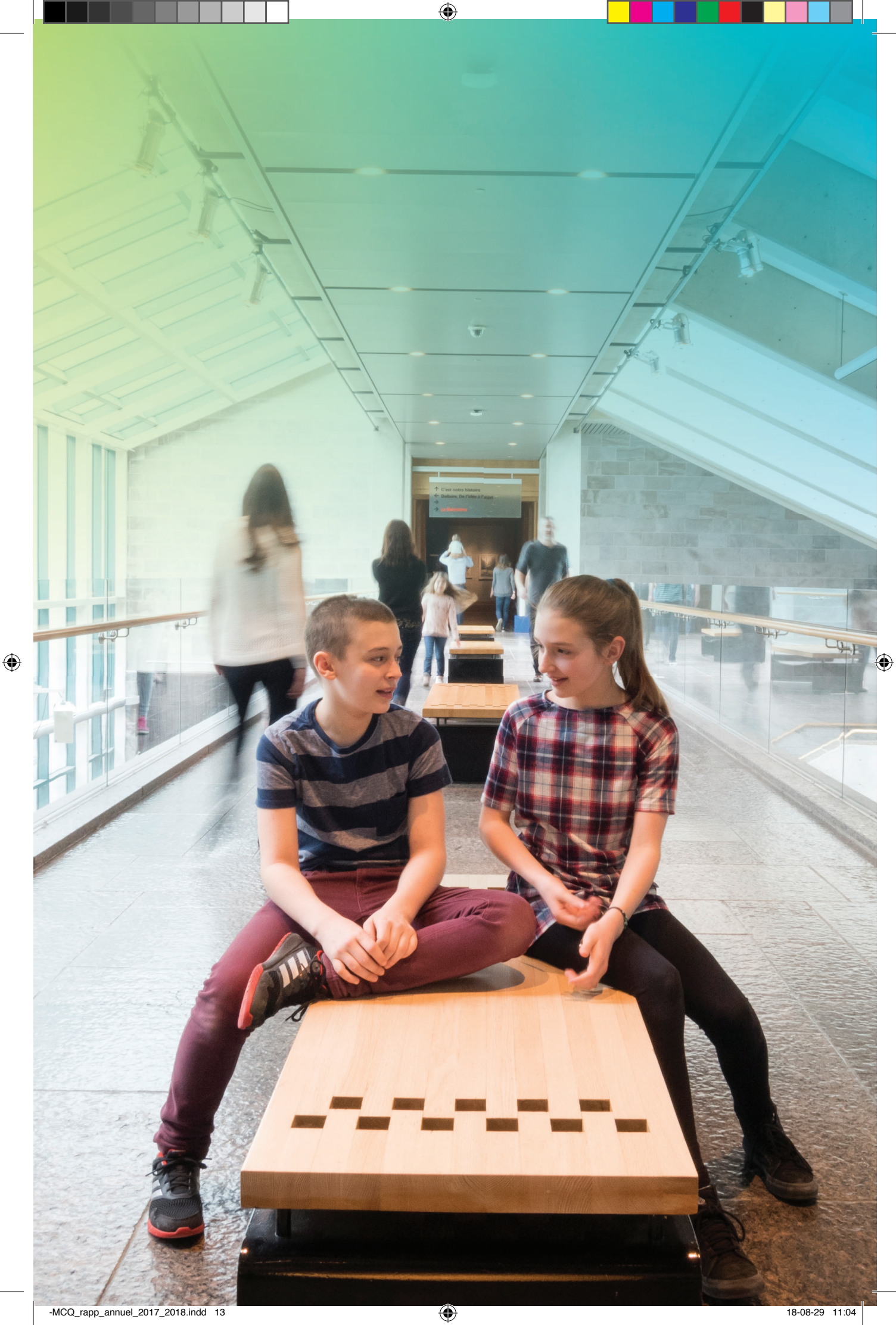
Reconnaisances

Le Musée de la civilisation, lauréat du *Prix de l'industrie touristique de l'année* lors du Gala des Fidéides. Cette reconnaissance a couronné le succès historique de fréquentation de la dernière année, largement attribuable à la présentation de l'exposition *Hergé à Québec*.

Le directeur général du Musée, Stéphan La Roche, lauréat Le Soleil/Radio-Canada pour le succès de *Hergé à Québec*

L'exposition *Hergé à Québec*, lauréate du Prix Médias dans la catégorie *Performance en communication*





Un musée vivant toute l'année

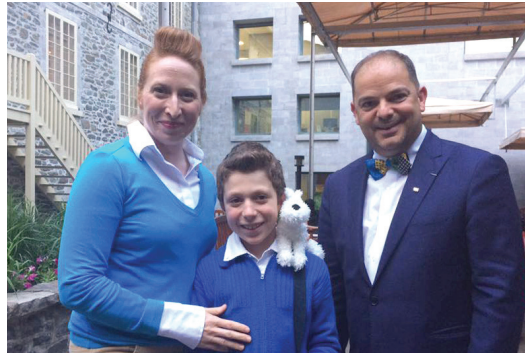
Avril 2017

Première édition du Brunch de Pâques au profit de la Fondation du Musée

La première édition du *Brunch de Pâques Chocolats Favoris* présentée par Desjardins a récolté 35 000 \$ de profits nets. 415 personnes dont 150 enfants provenant de milieux défavorisés y ont participé.

Juin

Inauguration *Hergé à Québec*



Plus de 1 700 personnes ont répondu à l'appel. Les 350 premiers arrivés ont reçu un cadeau souvenir tandis que les visiteurs costumés ont pu prendre part au concours du plus beau costume.

Août

Le Festival d'opéra de Québec à la Chapelle du Musée de l'Amérique francophone

Le Musée a collaboré à l'édition 2017 du Festival d'opéra de Québec, avec la tenue d'une série de concerts présentés dans le cadre magnifique de la Chapelle du Musée de l'Amérique francophone.

4

5

6

7

8

9

Mai

Sixième édition de l'Université d'été internationale CÉLAT-MCQ

Tenue de la sixième édition de l'Université d'été internationale CÉLAT-MCQ, sur le thème *Numérique et mutations sociales: un patrimoine en devenir*.

Juillet

Hergé à Québec attire le 18^e millionième visiteur au Musée



À l'aube de ses 29 années d'existence, le Musée a accueilli son 18^e millionième visiteur. Xavier Gagnon, jeune étudiant de Québec, a franchi les portes du Musée. Agréablement surpris de l'accueil qui lui a été réservé, il a confié être spécialement venu pour visiter l'exposition *Hergé à Québec*.

Septembre

Prix Télé-Québec - Coup de cœur du jury de la Société des musées du Québec (SMQ) pour l'exposition *25x la révolte!*

Hugo Latulippe, cinéaste, globetrotteur et Stéphan La Roche, directeur général, ont reçu le prix lors du Gala annuel de la SMQ, tenu le 26 septembre à Montréal.



Octobre

Succès sans précédent du Grand Banquet de la Fondation du Musée

Présenté par Bell, sous la présidence d'honneur du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, le Grand Banquet, au profit de la Fondation, a été un succès sans précédent avec 339 000 \$ de profits nets. Dans un décor féérique, plus de 400 convives se sont retrouvés pour une soirée mémorable sous le thème de la magie d'Hergé et de ses célèbres personnages.

Décembre

Michel Dallaire, designer industriel, se dévoile lors d'une conférence réservée aux Abonnés du Musée

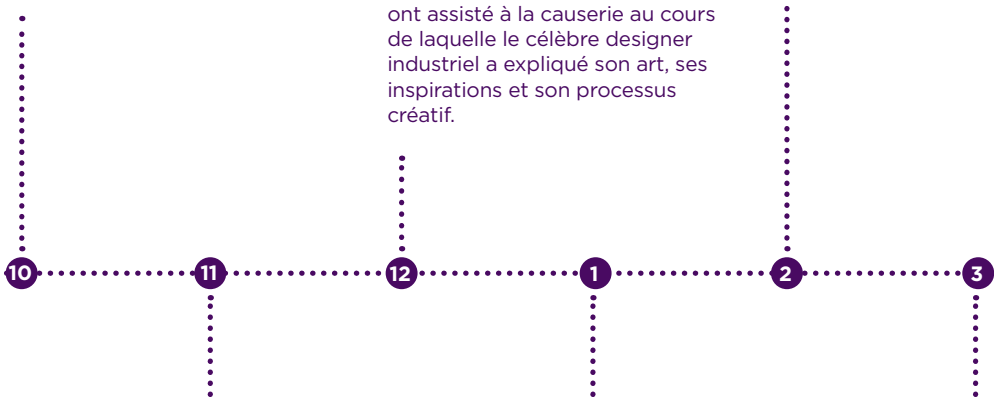


Dans le cadre de l'inauguration de l'exposition *Dallaire. De l'idée à l'objet*, plus de 250 personnes ont assisté à la causerie au cours de laquelle le célèbre designer industriel a expliqué son art, ses inspirations et son processus créatif.

Février

Les collections plus que jamais à l'honneur au Musée

Les collections ont littéralement envahies le Musée! L'ouverture de ces quatre expositions: *Sortir de sa réserve: 400 objets d'émotion, Bibis, cloches et escarpins. Regard sur la donation Annie-Cantin-et-Pierre-Cantin, De trappeurs à entrepreneurs. 4 siècles de commerce à Québec et Dallaire. De l'idée à l'objet*, représente une mise en valeur tout à fait remarquable de la collection nationale.



Novembre

Lancement du portail *Les Collections en ligne*

À l'heure du numérique, le Musée de la civilisation offre désormais la totalité de ses collections en ligne. Grâce à quelque 500 000 enregistrements, les amoureux du patrimoine ont accès à l'une des plus vastes bases de données au pays.



Janvier 2018

Une première activité-bénéfice de la Fondation du Musée à Montréal

Première activité bénéfique tenue au centre d'exposition 1700 La Poste à Montréal au profit de la Fondation, rendant hommage au designer industriel Michel Dallaire. L'événement réunissait 250 personnes, sous la coprésidence d'honneur de madame Isabelle de Mévius, de 1700 La Poste et de monsieur Michel Dallaire, président et chef de la direction de Groupe Dallaire inc. Grâce au soutien des membres du comité de financement, les profits nets de 65 000 \$ ont dépassé tous les objectifs.

Mars

Reconnaissance d'un fonds d'archives exceptionnel par UNESCO CANADA

Déjà inscrit au Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO, le Fonds d'archives du Séminaire de Québec (1623-1800) est officiellement reconnu comme un ensemble d'importance par la Commission canadienne de l'UNESCO qui l'ajoute au Registre de la Mémoire du monde du Canada identifiant le patrimoine documentaire canadien le plus significatif.

Programmation muséale

Au Musée de la civilisation

Expositions

Comme chiens et chats

[725 m²]

17 juin 2016
au 4 septembre 2017

Une exposition conçue et réalisée par la Cité des Sciences et de l'Industrie, un lieu Universcience, à Paris. Une présentation du Groupe vétérinaire AnimaPlus et de Royal Canin avec la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de Mondou, de la Fondation BEA, de Tourisme Québec, de l'Office du tourisme de Québec, du Fairmont Le Château Frontenac à titre d'hôtel officiel et du quotidien Le Soleil.

Un parcours sensoriel, ludique et interactif approfondissant les connaissances sociologiques, culturelles et scientifiques, bouleversant de nombreuses idées reçues sur les animaux de compagnie.

Resiliência. Récits de vie du Brésil

[170 m²]

21 septembre 2016
au 28 mai 2017

Une exposition coproduite par le Musée de la civilisation et le Museu da Pessoa du Brésil.

Avec une profonde humanité, des Brésiliens témoignent des transformations survenues et de leurs réalités. Consigner la mémoire des gens de toutes les couches de la société constitue le fondement de l'extraordinaire collection immatérielle de témoignages du Museu da Pessoa de São Paulo.

Acquisitions récentes. Du nouveau dans les collections Mes petites maisons. Donation Robert-Hurtubise

[110 m²]

23 septembre 2016
au 21 mai 2017

Une exposition du Musée de la civilisation conçue par les étudiants du cours Mise en valeur des patrimoines du Département des sciences historiques de l'Université Laval.

Le Musée poursuit la mise en valeur des objets offerts en donation en présentant celle offerte par Robert Hurtubise. Parmi les 49 petites maisons créées et fabriquées à l'aide de matériaux recyclés en s'inspirant de constructions réelles, 14 ont été sélectionnées pour offrir un tour du Québec en miniature!

F5: l'art se connecte

[150 m²]

4 avril au 10 juin 2017

Présenté en collaboration avec le centre d'artistes LA CHAMBRE BLANCHE.

Inaugurée au cours de la semaine numérique à Québec et résultant du travail de résidence d'artistes actuels jumelés à des entreprises œuvrant en nouvelles technologies, cette exposition laissait la place à l'innovation et la créativité en présentant des installations, des projets numériques et des utilisations technologiques étonnantes. L'artiste Camille Bernard-Gravel a travaillé en collaboration avec la firme Spektrum, l'artiste Julie Bouffard a réalisé sa résidence avec Studio Élément, Pascale LeBlanc Lavigne s'est associée aux entreprises Kabane et Ixmédia, alors que le compositeur Pierre-Olivier Roy a jumelé son expertise avec celle de Saga.



Le Québec et le monde : 50 ans d'action internationale

Issue d'un partenariat intervenu entre le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF), cette exposition souligne le cinquantième anniversaire de la création du ministère.

[111 m²]

Célébrant un demi-siècle de déploiement de l'action internationale du Québec sur la scène internationale, le Musée de la civilisation a conçu et réalisé cette exposition qui permet de découvrir le rayonnement du Québec à l'étranger.

13 avril
au 5 novembre 2017

Cerveau à la folie



[796 m²]

17 mai 2017
au 11 mars 2018

Une exposition conçue et réalisée par le Musée de la civilisation avec la collaboration du Musée Armand-Frappier. Présentée par le Centre de recherche CERVO du CIUSSS de la Capitale-Nationale avec la participation du Fairmont Le Château Frontenac à titre d'hôtel officiel et du quotidien Le Soleil.

Aux commandes du corps humain, un seul pilote, redoutable d'efficacité : c'est le cerveau! À chaque seconde, il traite simultanément des centaines d'informations, simples ou complexes. Cent milliards de neurones interagissent à une vitesse folle au cours de toutes les gammes des expériences de vie. Mais qu'arrive-t-il quand la matière grise passe aux idées noires? Stress, anxiété, troubles du langage ou moteurs, autisme, Alzheimer: autant d'états dont la cause pourrait être un dysfonctionnement cérébral.

D'ivoire et de mer : la collection Lecouvie-Déry

Présentée en marge de l'évènement *Rendez-vous naval de Québec*, l'exceptionnelle flottille en ivoire de narval et de morse de la collection Lecouvie-Déry illustre une période particulière de la navigation. Ces 42 maquettes de bateau sculptées par l'artiste gaspésien Edmond Lecouvie (1886-1970) s'imposent comme l'une des plus prestigieuses collections de miniatures d'ivoire au monde.

[110 m²]

6 juin
au 5 novembre 2017

La robe des nations

[170 m²]

14 juin 2017
au 18 février 2018

La robe des nations de l'artiste plasticienne Carole Simard-Laflamme est composée de 6 000 *Robes-semailles*, des miniatures textiles créées à partir de vêtements récupérés. Plus de 400 personnes de cultures différentes ont offert à l'artiste un bout de vêtement, y joignant un témoignage exprimant leurs désirs, leurs amours, leurs souffrances.

Hergé à Québec

[795 m²]

21 juin au
3 décembre 2017

Une exposition conçue et réalisée par le Musée Hergé en partenariat avec le Musée de la civilisation, grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec dans le cadre de l'Entente de développement culturel. Présentée avec la collaboration d'Air Transat, de l'Office du tourisme de Québec, du Fairmont Le Château Frontenac à titre d'hôtel officiel, de Radio-Canada et du quotidien Le Soleil.

Une occasion unique de découvrir l'œuvre et la vie de Georges Remi, le père de Tintin. À l'intérieur d'un parcours rétro chronologique (de 1983, année de son décès à son adolescence, en 1920) se succédaient plus de 300 bijoux graphiques (planches et dessins originaux, maquettes, peintures), des photographies et documents d'archives ainsi que des extraits de films, des témoignages, des entrevues et des écrits personnels de ce grand artiste.

Regards sur les collections

[70 m²]

Résidence d'artistes:
12 juillet au 23 août 2017

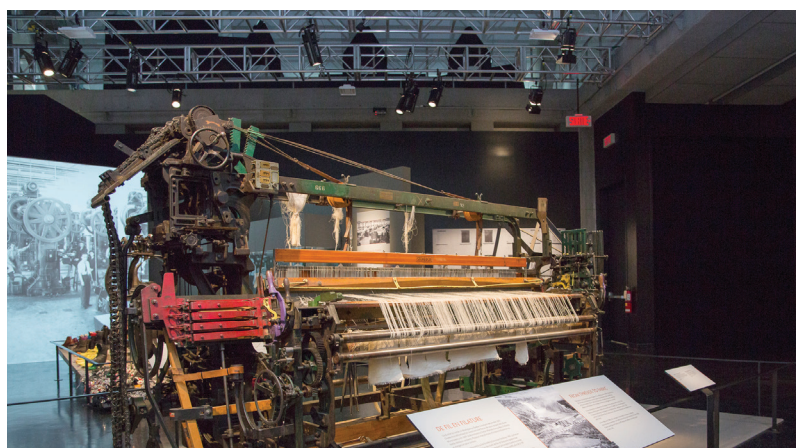
Exposition: 24 août
au 2 septembre 2017

Créateurs invités, Guillaume Campion-Vallée et Natacha Clitandre posaient un regard original et contemporain sur des objets porteurs d'une mémoire exceptionnelle, en s'inspirant des collections en ligne du Musée de la civilisation et en superposant un récit personnel évocateur à ce riche patrimoine collectif. Une application mobile permettait aux visiteurs de déambuler dans l'installation pour contempler les images, consulter l'information textuelle et de se laisser transporter à leur tour par les réminiscences évoquées par ce parcours.

De trappeurs à entrepreneurs. 4 siècles de commerce à Québec

[726 m²]

1^{er} novembre 2017
au 28 octobre 2018



Une exposition conçue et réalisée par le Musée de la civilisation, présentée par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec avec la collaboration de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec et la participation du Fairmont Le Château Frontenac à titre d'hôtel officiel, de Newad et du quotidien Le Soleil

Depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, la ville de Québec s'est bâtie grâce aux efforts d'entrepreneurs et de gens d'affaires qui en ont fait un pôle économique majeur. Plus de 250 objets, provenant majoritairement de la collection du Musée de la civilisation et plus d'une centaine de photographies racontent l'histoire économique de Québec selon ses secteurs d'activités, mettant en parallèle le passé et le présent commercial de la capitale.

Bibis, cloches et escarpins. Regard sur la donation Annie-Cantin-et-Pierre-Cantin

Collectionneurs passionnés, Annie et Pierre Cantin ont débuté dès les années 1960 à rassembler des objets témoignant de l'histoire du Québec. Aujourd'hui, plus de 1800 objets offerts par le couple Cantin viennent enrichir plusieurs secteurs de la collection du Musée de la civilisation. L'exposition s'attarde à explorer le thème de la mode vestimentaire se transformant au gré des mouvements de société et de l'adhésion à certaines normes sociales.

[111 m²]

28 novembre 2017
au 8 octobre 2018

Nos beaux sapins

Adoptée par les familles bourgeoises québécoises à la fin du 19^e siècle, la coutume de décorer la maisonnée avec un arbre garni d'ornements gagne en popularité après la Première Guerre mondiale. Trois sapins d'époques différentes témoignaient de la magie du temps des Fêtes.



[110 m²]

4 décembre 2017
au 7 janvier 2018

Dallaire. De l'idée à l'objet

Plus de 80 objets ainsi que des dessins originaux racontent la carrière de Michel Dallaire, pionnier du design industriel au Québec, créateur entre autres de la torche olympique des Jeux de Montréal de 1976, du vélo en libre-service BIXI. L'exposition témoigne de sa démarche créatrice, de l'émergence de l'idée jusqu'à la production de l'objet et permet de faire connaissance avec un créateur soucieux de répandre la beauté au moyen d'objets fonctionnels et esthétiques qui améliorent la qualité de vie des gens.

[405 m²]

6 décembre 2017
au 3 septembre 2018

Un monde peuplé d'animaux

La collection de l'artiste Wilfrid Richard (1894-1994) et des membres de sa famille a été offerte en donation au Musée de la civilisation en 2010 par l'ethnologue, auteur et collectionneur Bernard Genest. Cette production illustre l'histoire d'une saga familiale et de la vision du monde de quatre générations de sculpteurs animaliers constituant un phénomène exceptionnel en art populaire.

[110 m²]

23 janvier
au 13 mai 2018

Sortir de sa réserve: 400 objets d'émotion

Une mise en lumière tout à fait inédite de la matière première des expositions du Musée de la civilisation: les objets de ses collections! Qu'ils aient été sélectionnés pour leur magnificence, leur rareté, leur célébrité, leur forme étrange ou encore leur signification quotidienne, ils ont tous une histoire et génèrent tous une émotion: Agréable souvenir, admiration pure, malaise, joie, ou mélancolie. Les visiteurs peuvent également en savoir davantage sur les critères d'intégration des objets aux collections et, pour la première fois, participer à la réflexion sur ce qui devrait être conservé pour l'avenir.

[795 m²]

28 février 2018
au 6 janvier 2019

Expositions de référence

Le temps des Québécois

[670 m²]

23 juin 2004
au 4 janvier 2017.
Réouverture le
7 avril 2017

Une collaboration spéciale de l'Office national du film du Canada et de Radio-Canada.

Inaugurée en 2004, cette incursion au cœur de l'histoire du Québec et de sa richesse culturelle a été réactualisée, avec notamment l'ajout d'une zone couvrant les années 1980 à 2010. De l'époque de la Nouvelle-France aux années 2000, à travers plus de 375 objets dont certains provenant de donations récentes, cette exposition raconte l'implantation des habitants sur le territoire québécois au fil des générations.

Observer. L'expo qui déroute

[455 m²]

Depuis le 17 juin 2016

Comprendre l'environnement extérieur par l'observation est un acte exigeant pour tous les sens! Pour en prendre conscience, cette exposition propose un parcours labyrinthique inusité mettant tous les sens en éveil par des contextes d'observation variés. Destiné aux jeunes de 5 à 12 ans et aux familles. Plaisir garanti!

C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit du XXI^e siècle

[710 m²]

Depuis le
16 septembre 2015

Une présentation d'Hydro-Québec, en partenariat avec La Boîte Rouge vif, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, le Secrétariat aux affaires autochtones, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Programme d'aide aux musées de Patrimoine canadien, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Alliance de recherche Design et culture matérielle, l'Office national du film du Canada et le quotidien Le Soleil.



Une vision contemporaine de la diversité culturelle et des réalités autochtones du Québec. Une réflexion profonde sur ce que signifie être autochtone aujourd'hui à l'aide de près de 400 objets, de projections sur grand écran, d'œuvres d'artistes autochtones contemporains et d'un grand récit en six étapes rédigé par une jeune écrivaine autochtone, Naomi Fontaine.

Il était une fois...

[220 m²]

Depuis le 22 juin 2010



Cet espace ludique est destiné aux plus jeunes souhaitant plonger dans le monde imaginaire qui berce leurs rêves depuis toujours. De magnifiques costumes de personnages tirés de contes populaires, des évocations de lieux incontournables et des objets empreints de magie les invitent à vivre leurs histoires préférées ou à les réinventer.

Au Musée de l'Amérique francophone

Expositions

Louis Hébert et Marie Rollet

Exposition présentée en collaboration avec la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et le Regroupement des partenaires du 400^e de Louis Hébert et de Marie Rollet (1617-2017).

[10 m²]

9 août au
30 octobre 2017

Présentée dans le cadre du 400^e anniversaire de l'arrivée de Louis Hébert, Marie Rollet et de leurs trois enfants, l'exposition retraçait la vie de la première famille d'origine française à s'installer en Nouvelle-France.

Partir sur la route des francophones

L'Amérique française sous l'angle des migrations prend forme avec les périple des Français vers l'Amérique du Nord, puis avec ceux des Canadiens français vers les États-Unis et l'Ouest canadien, ainsi que ceux des Acadiens et des Métis. Mouvements et ancrages constituent la trame de cette exposition où les parcours des migrants, pleins d'espoir ou victimes de l'histoire, en tissent les récits de vie.

[355 m²]

Depuis le 10 mars 2010



Mutations. Les métiers d'art au Québec depuis 1930

Exposition réalisée en collaboration avec le Musée des maîtres et artisans du Québec (MMAQ, Montréal).

[275 m²]

Depuis le
25 novembre 2015

Une expression effervescente des savoir-faire des artisans et des artistes qui transforment et renouvellent les métiers d'art.

Le circuit d'interprétation du site du Séminaire de Québec

Réalisé en partenariat avec La Commission de la capitale nationale du Québec et le Séminaire de Québec.

extérieur

Depuis le 19 septembre
2006

Neuf panneaux d'interprétation illustrés et trilingues font découvrir aux passants ce haut lieu d'activités religieuses, éducatives et sociales.

La colonie retrouvée

Réalisée en partenariat avec la Commission de la capitale nationale du Québec.

[405 m²]

Depuis le 1^{er} mai 2013

Cinq années de fouilles sur le promontoire de Cap-Rouge ont mis au jour le site de la première colonie française en Amérique du Nord. L'exposition témoigne des travaux archéologiques récents et présente une page inédite de l'histoire nord-américaine.



Activités culturelles et éducatives

Des centaines d'activités culturelles et éducatives sont proposées annuellement pour offrir aux visiteurs des expériences plurielles en lien direct avec les expositions ou encore leur permettre d'explorer les vastes avenues de l'aventure humaine et de faire du Musée la maison de tous. La programmation inclut des conférences, des ateliers, des projections, des spectacles, des animations variées, des concerts, des visites commentées et des espaces découvertes.



La médiation éducative : développer de nouveaux publics et accroître l'accessibilité

Les nombreuses actions de médiation éducative mises en place cette année afin de favoriser la participation de tous comportent notamment l'accueil de plus de 180 groupes sociocommunautaires qui ont été reçus gratuitement, dont une dizaine en activités dirigées avec les guides-animateurs. Au total, ces groupes représentent plus de 3 370 participants de tous âges.

Également, plus de 70 groupes de personnes (enfants et adultes) vivant avec un handicap physique ou intellectuel ont été accueillis. Quinze de ces groupes ont pu participer à des activités adaptées par les guides-animateurs. Au total, 1 504 participants ont bénéficié de ces visites adaptées.

En marge de l'accueil des publics, deux chargées de projets éducatifs ont participé à une étude réalisée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise d'une étudiante de l'Université Laval, portant sur l'état de la situation des personnes sourdes comme publics dans les musées au Québec et sur les besoins particuliers de ces visiteurs.

La prochaine année sera consacrée à la poursuite de ces engagements en matière d'accessibilité universelle et au développement de nouveaux publics. L'accroissement et le succès de l'accessibilité reposent à la fois sur l'équipement et l'aménagement respectueux des espaces et des activités, mais également sur le développement d'expertise pour le personnel du Musée et sur les échanges avec les différents milieux.

Une relâche scolaire qui stimulait les neurones!

Présentée par Hydro-Québec

Inspirée par l'exposition *Cerveau à la folie*, l'édition 2018 de la relâche scolaire, qui se déroulait du 3 au 11 mars, invitait les jeunes et leurs parents à venir découvrir les secrets du cerveau humain. Une dizaine d'activités et d'animations offraient l'occasion unique de découvrir cet organe fascinant et stupéfiant. Cerveau créatif, émotif, ingénieux, athlétique, électrique, patenteur, musclé, trompé : les nombreux ateliers présentés ont permis de mettre tous les neurones des visiteurs en éveil!

Plus de **13** activités pendant 9 jours

9 animateurs invités

22 536 visiteurs, soit une moyenne quotidienne de 2 504 visiteurs

7 guides et **6** bénévoles en action chaque jour

51 265 participations aux activités

Lors de la relâche 2018, une centaine de jeunes provenant de milieux défavorisés ont été accueillis pour une journée VIP au Musée grâce au soutien de la Fondation du Musée de la civilisation. Pour l'occasion, ils avaient droit à un accès prioritaires à certaines activités, un accompagnement personnalisé, un sac cadeau, un dîner au Café 47 et un laissez-passer pour revenir en famille.



La médiation culturelle : une riche programmation pour des publics variés

319 activités culturelles

50 743 participants aux activités culturelles

Des activités pertinentes, divertissantes, des productions originales et stimulantes, des rendez-vous culturels proposant des sujets qui animent, questionnent ou interpellent, l'agenda 2017-2018 des activités de médiation culturelle a été fort bien garni. Qu'il s'agisse de conférences, de causeries, d'ateliers, de démonstrations, d'installations ou de spectacles commentés, ces diverses activités ont su captiver de multiples participants en proposant des thèmes liés aux expositions, aux événements calendaires ou en explorant librement divers sujets d'actualité. Plusieurs événements ont été réalisés en collaboration avec des organismes culturels ou scientifiques, des artistes ou des créateurs qui permettent, en tant que précieux partenaires, de créer des échanges privilégiés, des épisodes ludiques ou des dialogues stimulants avec les participants.

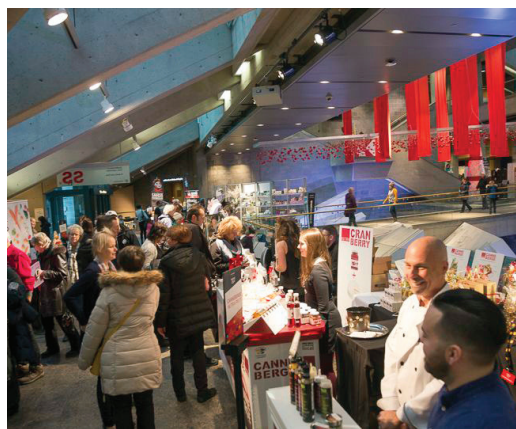
Les Plaisirs des dimanches... toujours renouvelés!

Les *Plaisirs des dimanches* constituent une série d'activités gratuites présentées dans le hall du Musée depuis plusieurs années et dont le succès ne se dément pas. L'édition de 2017-2018 proposait sept spectacles s'arrimant à la programmation des expositions et aux fêtes calendaires. Entre autres, le spectacle *La Marmite ensorcelée* était présenté en octobre par Jeunesses Musicales Canada, et le théâtre Parminou offrait *Pareil, pas pareille*, dans le cadre de la journée des Porteurs des droits de l'enfance. En décembre, pour souligner la fermeture de l'exposition *Hergé à Québec*, un spectacle lyrique, *Tintin à l'opéra*, était proposé par Tempêtes et passions. Enfin, pour clore la saison, un théâtre d'objets a pris place à l'Auditorium Roland-Arpin et s'inscrivait dans la programmation de Québec numérique.

Les Journées de la culture, samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre 2017

Le Musée de l'Amérique francophone ouvrait gratuitement ses portes lors des Journées de la culture 2017. La grande tournée du site du Séminaire de Québec, en compagnie d'un guide-animateur, permettait de parcourir près de quatre siècles d'histoire et de revivre des événements marquants au sein de lieux habituellement fermés au grand public. L'accès aux expositions à caractère historique offrait aux visiteurs de découvrir l'épopée des premiers Français d'Amérique dans *La colonie retrouvée*, de suivre les traces des francophones en Amérique dans *Partir sur la route des francophones*, de découvrir le destin de la première famille française établie à Québec dans *Louis Hébert et Marie Rollet* ou de contempler le savoir-faire des artisans et des artistes dans l'exposition *Mutations. Les métiers d'art au Québec depuis 1930*.

La magie de Noël au Musée



Du 26 décembre 2017 au 7 janvier 2018, la tradition des Fêtes s'est poursuivie au Musée avec une programmation emballante où expositions, musique, danse, lutins malins, magicien mystifiant et rites d'antan se sont succédé pour le plaisir de toute la famille! Dans un magnifique décor où trônait un arbre de Noël fait entièrement d'aluminium, le Musée de la civilisation était ouvert tous les jours sans exception et la plupart des activités étaient gratuites.

Ces activités, réalisées en collaboration avec *Dans un Jardin* ont été précédées de la 2^e édition du Marché de Noël. Présenté du 23 au 26 novembre, cet événement regroupait plus de 30 artisans et producteurs du Québec.

Les bénévoles du Musée de la civilisation

Le Musée pour tous, c'est également l'espace où se déploie l'action des bénévoles dont il faut souligner l'importance participative et le caractère essentiel de la place qu'ils occupent. De l'accueil pendant la semaine de relâche scolaire ou à l'entrée de l'exposition *Hergé à Québec* à la distribution de systèmes d'aide à l'audition, en passant par la collecte de données et la manutention lors des envois postaux de masse, les bénévoles sont très présents et très actifs au Musée de la civilisation. Des femmes et des hommes aux multiples talents et de divers horizons qui contribuent à enrichir l'accueil des visiteurs et qui font du Musée de la civilisation un lieu rassembleur et unificateur.

L'implication des bénévoles pendant l'exercice 2017-2018 :

12 000
heures

de bénévolat

135

bénévoles

74

d'entre eux ont
participé à la vie active
du Musée plus de 20 fois

ACC
PRIORIT

PRIOR
ACCE

/ **Abonné**
/ Billet électronique

/ **Member**
/ e-Ticket

LES COLLECTIONS NATIONALES



À la portée de chacun

À l'aube du trentième anniversaire de son inauguration, le Musée de la civilisation actualise la gestion de ses collections. Dans l'élan du développement qu'entraînent ses trois premières décennies, l'obligation découlant de la révision de la Loi sur les musées nationaux tombe à point. Au cours de l'année, le Musée a révisé ainsi l'ensemble de ses politiques et règlements gouvernant les acquisitions, les aliénations, la gestion des espaces de réserves, les prêts et les emprunts d'objets ainsi que ses multiples opérations en matière de conservation.

Le Musée a adopté, en décembre 2017, sa Politique sur la gestion des collections. Le Musée vise la concordance du développement de ses collections avec les orientations de sa mission. Il y reconnaît notamment l'apport des Premiers Peuples. Il favorise par ailleurs l'application de mesures de contrôle en matière de conservation préventive et de capacité d'entreposage. La révision en continu de l'état du collectionnement et, incidemment, des axes de collectionnement, ainsi que la mise en application d'un plan d'aliénation en découlent.

Cette révision significative trouve écho dans cinq politiques complémentaires :

- Politique d'acquisition pour le développement des collections ;
- Politique de gestion des espaces de réserves ;
- Politique des prêts ;
- Politique relative à l'aliénation de biens des collections ;
- Politique relative aux emprunts.

Conséquemment, le Musée a effectué la mise à jour de son Règlement sur le comité de développement des collections et sur les conditions d'acquisition et d'aliénation.

Les collections du Musée sont partagées en trois grandes catégories. Au 31 mars 2018, elles comptent :

226 621 objets

197 426 livres

1,2 km linéaire
d'archives

Poursuite du chantier des archives

Le traitement des archives en quelques chiffres :

10 684

documents inscrits au
Registre de la Mémoire
du monde de l'UNESCO

25 975

documents textuels

4 416

manuscrits reliés

5 771

cartes et plans

21 194

photographies

14 183

œuvres sur papier

33 462 pièces
de numismatique

Au terme de la cinquième année du chantier des archives, les avancées sont importantes. Les conditions de conservation et l'inventaire des collections au Musée de l'Amérique francophone ont été améliorés. Cette opération nécessaire prolonge la vie des documents, en favorise l'accès et la mise en valeur. Entre autres, le traitement des documents liés au Fonds du Séminaire de Québec (1623-1800) inscrit en 2007 au Registre la Mémoire du monde de l'UNESCO est entièrement complété. Le Musée est, depuis 1995, le gardien des collections et des archives du Séminaire de Québec.

Poursuite du chantier de numérisation

Objets

2 600

en 2017-2018

11 347

depuis 2015;

Documents

6 074

en 2017-2018 -

48 670

depuis 2015

Avec le support du Plan culturel numérique du Québec, pour une troisième année consécutive, la numérisation des collections progresse. Elle concilie accès illimité en ligne et conservation pérenne.

L'exposition *Sortir de sa réserve: 400 objets d'émotion* conjuguée à la mise en ligne des collections, bonifie la représentativité des objets des divers secteurs de collectionnement.

Documents reconnus par l'UNESCO

4 531

en 2017-2018 -

11 166

depuis 2015



Révision des orientations de collectionnement

Les actions du Musée en matière d'acquisition s'inscrivent dans une perspective de consolidation. Soucieux de la préservation des témoignages des arts du spectacle vivant, plusieurs actions ont été posées, comme la réception de la donation André *Dédé* Fortin (1962-2000) ainsi que la préservation des costumes de François Barbeau (1935-2016) provenant du Théâtre Denise-Pelletier, du Théâtre du Rideau Vert, du Théâtre du Nouveau Monde et du Théâtre Jean-Duceppe de Montréal, venant compléter la donation effectuée en 2016 par Valérie Barbeau, fille du prolifique concepteur de costumes de scène. Ces acquisitions pérennisent le travail d'artistes québécois importants du 20^e siècle.

Dans le même esprit, certaines acquisitions complètent les secteurs des jouets, des textiles et de la culture matérielle. Année après année, la réalisation des expositions inscrites à la programmation fournit l'occasion d'effectuer de nouvelles acquisitions et de consolider des secteurs de collection. Ainsi, aux fins de *De trappeurs à entrepreneurs. 4 siècles de commerce à Québec*, le maillet et le fauteuil utilisés autrefois par le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec ont rejoint les collections, tout comme une splendide caisse enregistreuse de la National Cash Register Co. de 1926.

Collaborant avec l'Institut universitaire en santé mentale de Québec dans le cadre du volet muséologique du projet d'agrandissement du Centre de recherche CERVO, un gilet de contention et un appareil de sismothérapie, autrefois utilisés pour les traitements par électrochocs et témoignant de la naissance de la psychiatrie au Québec, ont été acquis aux fins de l'exposition *Cerveau à la folie*.

Enfin, le Musée a reçu la donation d'éléments de mobilier ayant appartenu à sir Rodolphe Forget, don des Petites Franciscaines de Marie de Baie-Saint-Paul. Le Musée ayant à cœur le partenariat avec les différents milieux, cette acquisition sera mise en valeur dans le projet d'interprétation *Maison Mère*, situé dans l'ancien complexe de la communauté religieuse.

Le Musée de la civilisation témoigne sa gratitude envers les personnes qui, au cours de l'année 2017-2018, ont permis d'enrichir les collections nationales de nombreux objets témoins de notre identité collective.

Donateurs 2017-2018

- Louise Angers
- Claudette Bouchard
- Lucie Boucher
- Édith Donaldson
- Colette B. Dulude
- Muriel Fitzsimmons
- Paul-André Fortier
- Florence Gagnon-Marquis
- René Jacob
- Simon Lamoureux
- Hélène Lavoie
- Réjean Pétrin
- Mireille Pilotto
- Richard Rondeau
- Jacques Rousseau
- Hélène M. Stevens
- Guy Sylvain
- Jean Tanguay
- Rémi Tremblay
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Chambre de commerce et d'industrie de Québec
- Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Petites Franciscaines de Marie
- Théâtre Denise-Pelletier
- Théâtre du Nouveau Monde
- Théâtre du Rideau Vert
- Théâtre Jean-Duceppe





L'ACCÈS AUX COLLECTIONS NATIONALES



Les collections en ligne

À l'heure numérique, la totalité des collections du Musée est désormais accessible sur le Web. Avec ses quelque 500 000 enregistrements, les *Collections en ligne* forment l'une des plus vastes bases de données au pays et un outil extraordinaire conciliant accès illimité et conservation pérenne. Les amoureux du patrimoine ont ainsi accès à des trésors, dont certains sont rarement exposés en raison de leur grande fragilité.

En plus de donner accès à une multiplicité d'objets et d'offrir le téléchargement de photos de bonne résolution, cette plateforme conviviale favorise l'exploration des collections du Musée à travers des albums thématiques. Elle se distingue par la possibilité offerte aux utilisateurs de créer en ligne des albums personnalisés selon leurs champs d'intérêt. Une façon de faire inédite dans le milieu muséal permettant de s'approprier les collections, d'en mesurer l'extraordinaire diversité ainsi que les savoirs qui y sont rattachés, de les interpréter et de les documenter. Une façon novatrice d'encourager de nouvelles lectures des collections. Il faut noter que ce vaste projet a été développé en sept mois seulement par l'équipe du Musée.

Les collections s'exposent au Musée

Le Musée de la civilisation a proposé au cours de la dernière année une immersion dans ses collections. Cela constitue sans nul doute une année record avec 3 200 objets en vedette dans six expositions différentes.

Première manifestation soulignant le 30^e anniversaire de l'institution en 2018, *Sortir de sa réserve. 400 objets d'émotion* met en lumière de façon inédite sa matière première et démystifie le collectionnement d'un musée de société. Les costumes des personnages télévisés *Sol et Gobelet* y côtoient notamment une toile de Joseph Légaré illustrant le grand feu de Saint-Roch en 1845, un bison des bois naturalisé ou le gibet de la Corriveau. Les conservateurs se prononcent avec passion sur leurs ultimes coups de cœur. Les visiteurs ne sont pas en reste : ils devront choisir quel objet contemporain, parmi les options présentées, sera intégré aux collections. Du foulard du maire de Québec, Régis Labeaume, au jeu vidéo *Assassin's Creed*, lequel l'emportera ?

Les collections supportent également de belle façon la trame de l'exposition *De trappeurs à entrepreneurs. 4 siècles de commerce à Québec* racontant le passé et le présent économiques de la capitale. 80 % des 250 objets présentés proviennent des collections du Musée. Avec *Dallaire. De l'idée à l'objet*, le design allie harmonieusement le plaisir des sens et la technique. Quatre ans après l'importante donation d'objets et d'archives du designer industriel Michel Dallaire, l'exposition explore la démarche de ce concepteur de génie. Avec cette exposition, le Musée met en lumière le métier trop peu connu de designer industriel.

Un profond sentiment d'humanité émane des collections. Celles-ci rendent compte des milieux de vie, du quotidien, du travail, des savoirs et savoir-faire, des loisirs, des aspirations, des accomplissements et des relations au monde des occupants du territoire québécois. Conservateurs et archivistes l'ont magnifiquement exprimé dans un échange public lors de l'inauguration de *Sortir de sa réserve. 400 objets d'émotion*.



Mise en valeur de donations récentes



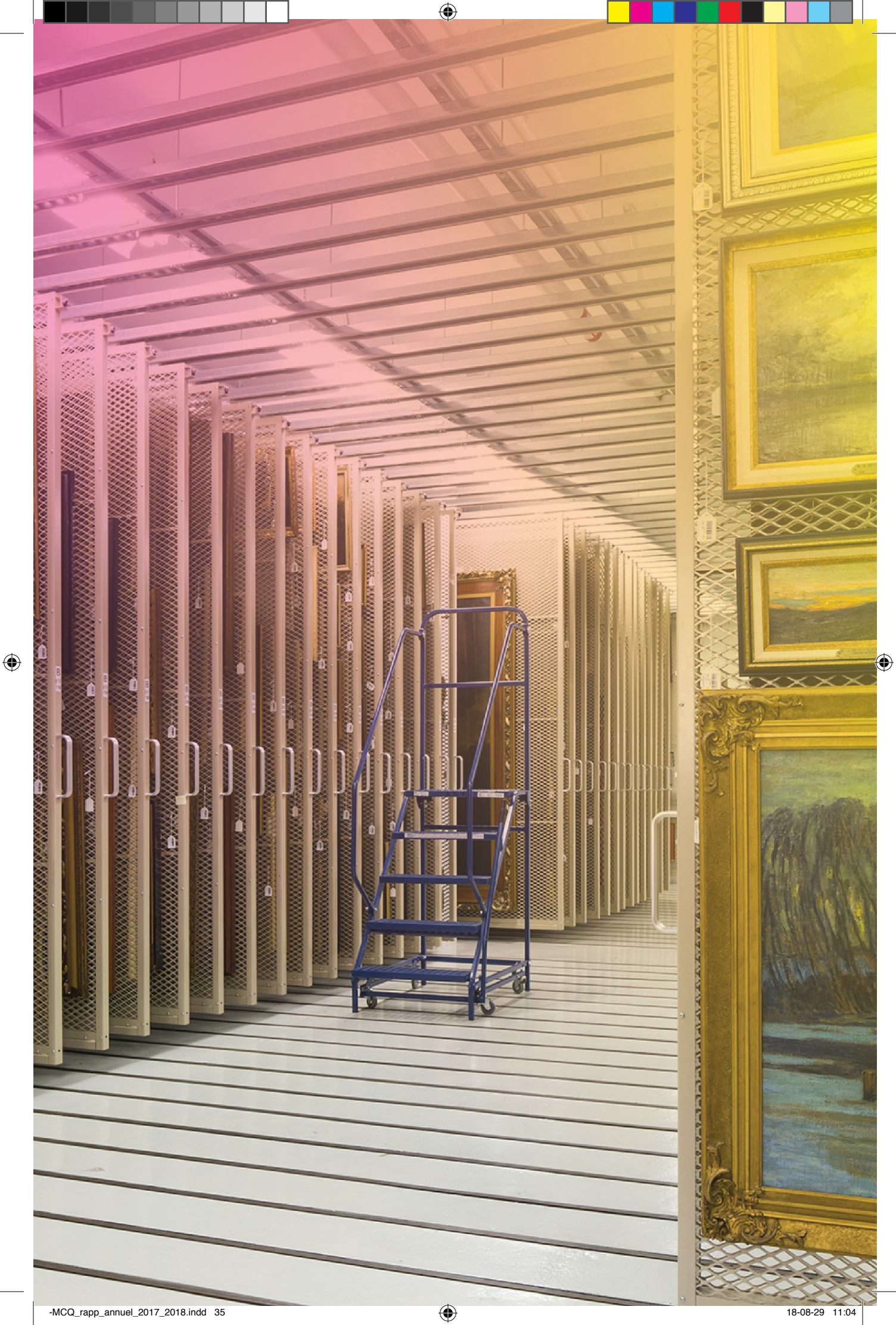
Avec la nouvelle mouture de son exposition permanente *Le temps des Québécois*, le Musée a souligné l'entrée officielle au sein des collections des objets provenant de la donation de la succession d'André Fortin, alias *Dédé*. Lors d'un événement de presse, le temps de deux chansons, la guitare électrique Fender Telecaster et la batterie de l'artiste ont repris vie grâce à Jimmy Bourgoing, ancien batteur du groupe *Les Colocs*, et au jeune guitariste Joey Robin Hachey. Plusieurs autres donations récentes alimentent le parcours de l'exposition avec des objets et des œuvres provenant notamment des dons de Janine Carreau, de la Société Radio-Canada et des Sœurs de la Charité de Québec.



Enfin, deux donations d'importance ont été mises en valeur, à savoir la collection ethnologique d'Annie Cantin et de Pierre Cantin et la collection d'art populaire de Bernard Genest, respectivement dans les expositions *Bibis, cloches et escarpins*. *Regard sur la donation Annie-Cantin-et-Pierre-Cantin* et *Un monde peuplé d'animaux*.

Collection des livres anciens du Séminaire de Québec

La collection des livres anciens du Séminaire de Québec a fait l'objet d'une mise en valeur pérenne, un chapitre entier lui étant consacré dans l'ouvrage collectif dirigé par Claude Corbo, *Bibliothèques québécoises remarquables*, lancé en octobre 2017 à la Grande Bibliothèque à Montréal.



LA DIVERSITÉ ET LA MOBILISATION AVEC LES MILIEUX SOCIAUX, CULTURELS, ÉDUCATIFS ET AUTOCHTONES



Bien ancré dans la communauté culturelle de Québec, le Musée de la civilisation participe activement chaque année à plusieurs événements témoignant de la vitalité culturelle de la ville et de l'engagement du Musée à la promouvoir : Festival d'opéra de Québec, Québec en toutes lettres, Festival Québec BD, Rendez-vous ès TRAD, Fêtes de la Nouvelle-France, l'International des musiques sacrées de Québec, et combien d'autres.

Le Musée comme agora

Le Musée accueille, par ailleurs, un nombre croissant de spectacles, de rencontres et de concerts d'organismes culturels (Antitube, Les poètes de l'Amérique française, Concerts Couperin, Tempêtes et Passion, l'Ensemble Anonymus, Rhizome, OSQ, etc.) et contribue à dynamiser le milieu artistique, cinématographique, littéraire et patrimonial de Québec.

Les milieux sociaux et communautaires ne sont pas en reste, puisque le Musée offre régulièrement ses espaces à des organismes ou associations pour la tenue d'événements, afin de mettre en valeur la diversité culturelle et sociale de Québec et de sensibiliser les visiteurs aux enjeux qu'ils défendent. Par exemple : la Nuit de l'Excellence Afro-Antillaise, Gang de roue (troupe de ballet en fauteuil roulant), Centre R.I.R.E 2000 (intégration socioculturelle des communautés culturelles).

Le Musée, en tant qu'agora et espace citoyen, développe et reçoit des projets qui mettent en lumière de grandes questions de société, notamment pour les jeunes clientèles.

Dans ce contexte, était accueilli, en juin 2017, l'événement *Si j'étais premier ministre*, au cours duquel des élèves de l'école secondaire Cardinal-Roy sont venus présenter leur vision du changement en regard des grands enjeux sociaux, environnementaux ou politiques qui animent le monde contemporain. L'école primaire Sacré-Cœur de Québec a, quant à elle, reçu la visite d'une conservatrice qui présentait un coffret de la collection du Musée servant d'élément déclencheur pour la création littéraire des enfants. Cette activité était menée par le centre de création Rhizome (Québec), en collaboration avec l'organisme Contes des Estuaires Nantes/Québec. Cela figurera parmi les premiers projets accueillis par le laboratoire d'innovation numérique du Musée, inauguré au début du mois d'avril 2018.

Finalement, un projet pilote été mis en place afin de faciliter et d'améliorer, au cours de 2018, l'accès au Musée pour les écoles situées en milieux défavorisés.

Connaissance des cultures autochtones

Le Musée de la civilisation est également très engagé auprès des communautés autochtones puisqu'il présente diverses activités avec le Cercle Kisis, le Wapikoni mobile et l'Office national du film du Canada (ONF). Il réalise plusieurs activités scolaires de sensibilisation et d'apprentissage sur les cultures autochtones du Québec pour des groupes de la petite enfance et des classes du préscolaire, ainsi que pour l'ensemble des niveaux du primaire et du secondaire.

Des visites commentées de l'exposition *C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit du XXI^e siècle*, mettant l'accent sur la valorisation de l'histoire et des cultures autochtones, ont été préparées spécifiquement pour les étudiants de niveau collégial et universitaire, les groupes communautaires et touristiques, ainsi que le grand public. Plus de 6000 visiteurs ont pris part à ces activités.

UNE PRÉSENCE AFFIRMÉE AUX PLANS RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL



Le développement de projets avec le concours d'institutions muséales québécoises et canadiennes demeure un objectif incontournable pour le Musée de la civilisation, dans une perspective de complémentarité et en regard du partage et du renforcement des expertises en matière muséale. De surcroît, la circulation de projets reposant sur la mise en valeur des collections nationales permet à la population québécoise, voire canadienne, de découvrir les productions muséographiques d'ici et d'ailleurs.

Une action nationale active

Expositions en tournée

La tournée de l'exposition *Mémoires de village*, avec sa sélection d'œuvres de la peintre populaire Thérèse Sauvageau s'est arrêtée au Moulin La Lorraine à Lac-Etchemin et à la Villa Bagatelle à Québec. Plusieurs prêts de longue durée se poursuivent, notamment au lieu historique national du Canada Sir-Étienne-Paschal-Taché de Montmagny et à la Maison Chapais de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie.

L'exposition *Le Québec et le monde: 50 ans d'action internationale*, conçue et réalisée par le Musée de la civilisation en collaboration avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) soulignait les 50 ans de déploiement de l'action internationale du Québec sur la scène internationale. Après sa présentation au Musée, le ministère a décidé de la rendre itinérante, afin que les autres régions du Québec puissent également la découvrir dans un format modifié. Une tournée s'amorce au Québec avec des présentations prévues à Sherbrooke, Rimouski et Montréal.

Expertise et partenariat

Le Musée collabore par ailleurs avec le Fairmont Le Château Frontenac dans le cadre d'une présentation thématique célébrant le 125^e anniversaire de l'hôtel, en 2018.

Une exposition de documents provenant du fonds des livres rares et anciens du Séminaire de Québec a rappelé le 350^e anniversaire de l'enseignement de la théologie au Canada souligné par la Faculté de théologie de l'Université Laval lors d'un événement tenu à l'Hôtel de Ville de Québec.

Le Musée a effectué un prêt de service auprès de l'équipe de l'expérience du visiteur de l'Assemblée nationale du Québec afin de la conseiller dans la réflexion, la conception et la réalisation de nouveaux produits éducatifs. Une observation *in situ* des activités scolaires du Musée par les employés de l'Assemblée nationale a également permis d'enrichir cet apport d'expertise.

Réalisée avec la collaboration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec, l'exposition *De trappeurs à entrepreneurs. 4 siècles de commerce à Québec* illustre avec éloquence un bel exemple de partenariat avec l'institution. Le parcours de l'exposition présente en effet des témoignages de plusieurs entrepreneurs québécois qui ont accepté de raconter l'histoire de leur entreprise, dont Simons, Groupe Guilbault, Pneus Ratté et Laliberté pour enrichir le contenu de l'exposition.

Une présence internationale renforcée

Le Musée mise sur la circulation des collections nationales, sur sa participation à des événements d'envergure ainsi que sur sa présence au sein d'organisations internationales pour renforcer ses pôles de diffusion et développer des partenariats. L'engagement au niveau international permet à la population du monde de découvrir les réalisations muséographiques et l'expertise d'ici, et aux Québécois de découvrir les sociétés d'ailleurs.

Des objets à la portée du plus grand nombre... les collections prennent la route

48 prêts courants pour **1110** objets

Les collections du Musée de la civilisation sont actuellement mises en valeur dans une soixantaine d'institutions québécoises et canadiennes. Des toiles de grands maîtres européens de la collection du Séminaire de Québec ont fait l'objet d'un prêt majeur au Musée national des beaux-arts du Québec, puis au Musée des Beaux-Arts de Rennes, en France, dans le cadre de l'exposition internationale *Le fabuleux destin des tableaux des abbés Desjardins*.

Une sélection des étincelantes voitures hippomobiles de la donation Paul-Bienvenu est demeurée à l'affiche au Musée canadien de l'histoire à Gatineau avec la présentation de l'exposition *Tirées par les chevaux!* De plus, trois voitures additionnelles ont pris la route de La Sarre à l'occasion du 100^e anniversaire de la ville.

Reconnaissance nationale par Unesco Canada



Inscrit depuis 2007 au prestigieux Registre de la Mémoire du monde de l'UNESCO, le Fonds d'archives du Séminaire de Québec (1623-1800) est également reconnu depuis mars 2018 par le nouveau Registre de la Mémoire du monde du Canada qui met en valeur le patrimoine documentaire canadien le plus significatif.

Co-production avec la France

Après sa présentation au Musée, La Cité des sciences et de l'industrie à Paris a mandaté le Musée pour coordonner le démontage et le transfert de propriété de l'exposition *Comme chiens et chats* dans le cadre de la future tournée de celle-ci en sol canadien et américain. Ces opérations ainsi que la logistique de la mise en tournée ont permis de consolider des rapports de travail avec ce partenaire français. Les deux institutions souhaitent vivement renouveler l'expérience d'une co-production franco-canadienne sur un sujet thématique populaire.

En première nord-américaine : les Micro-Folies



Une entente signée en mars 2018 officialisait l'adhésion du Musée de la civilisation au réseau des Micro-Folies, un concept développé par le Parc de La Villette, en France. Le Musée est devenu le premier musée nord-américain à accéder au contenu numérique d'institutions françaises et à diffuser en retour des objets de ses riches collections via ce vaste réseau, contribuant ainsi au rayonnement outre-mer de la culture québécoise. Cette entente internationale s'inscrit dans la volonté du Musée de développer des partenariats avec des institutions reconnues pour leur expertise, d'effectuer une mise en valeur des collections et de participer à la mise en place d'un regroupement de musées innovants en muséologie numérique à travers la francophonie. Le concept de Micro-Folie sera intégré à la programmation du *M*Lab, le laboratoire numérique du Musée de la civilisation.

Développement et partage des savoirs

Dans le cadre de l'élaboration de l'exposition *Ici Londres*, des rencontres et des échanges préparatoires ont été réalisés avec des représentants de grands musées anglais, collaborateurs ou prêteurs de l'exposition: le Victoria and Albert Museum, la Tate Gallery, le Museum of London, le Design Museum, le London Transport Museum, le British Council Collection, Arts Council Collection et le Museum of Liverpool.

En décembre dernier, une équipe a rencontré celle du musée des Confluences à Lyon pour une semaine de travail dans le cadre de l'exposition *Venenum, un monde empoisonné*. L'objectif était d'analyser les différentes composantes de l'exposition (artefacts, mobilier, interactifs, activités de médiation) pour une éventuelle présentation à Québec. L'évaluation a été très positive et l'exposition sera présentée au Musée au printemps 2019.

Visiteurs de prestige

Le Musée de la civilisation a accueilli durant l'année plusieurs dignitaires, visiteurs de marque ou collègues représentant des milieux muséaux, artistiques, politiques ou scientifiques :



- Le Premier ministre du Québec, Philippe Couillard, lors de l'exposition *Hergé à Québec*
- La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Marie Monpetit
- La Première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne
- La spécialiste Canada pour le ministère des Relations extérieures de la République de Cuba, Lisandra Astiasaran Arias

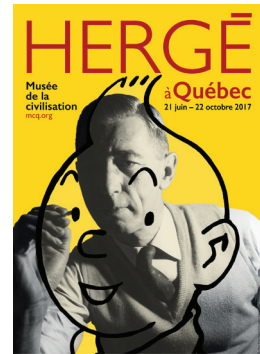
Prix

Le Musée de la civilisation a été le récipiendaire de prix et distinctions en 2017-2018 dont :



25x la révolte!

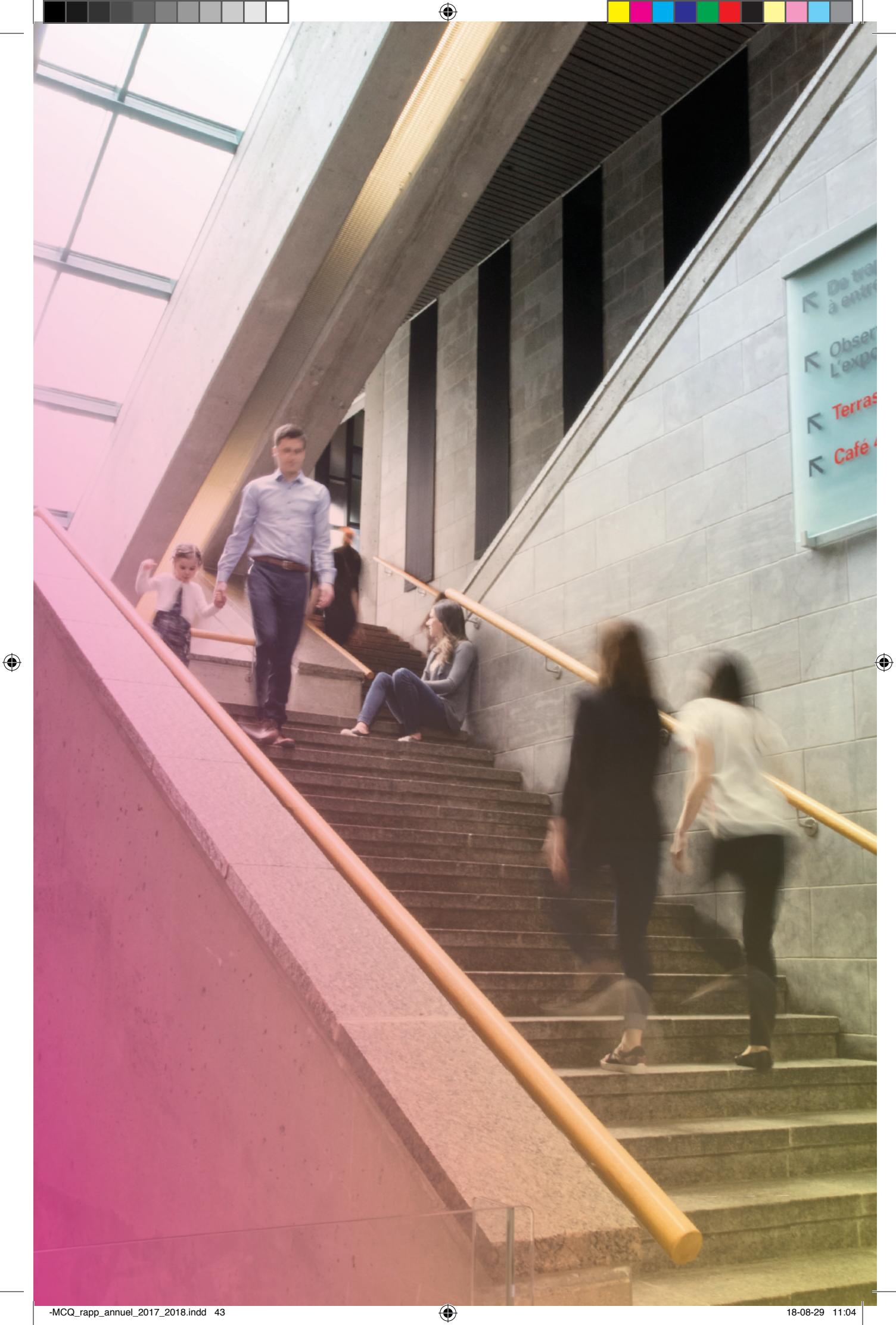
- *Prix Télé-Québec - Coup de cœur du jury*, de la Société des musées du Québec



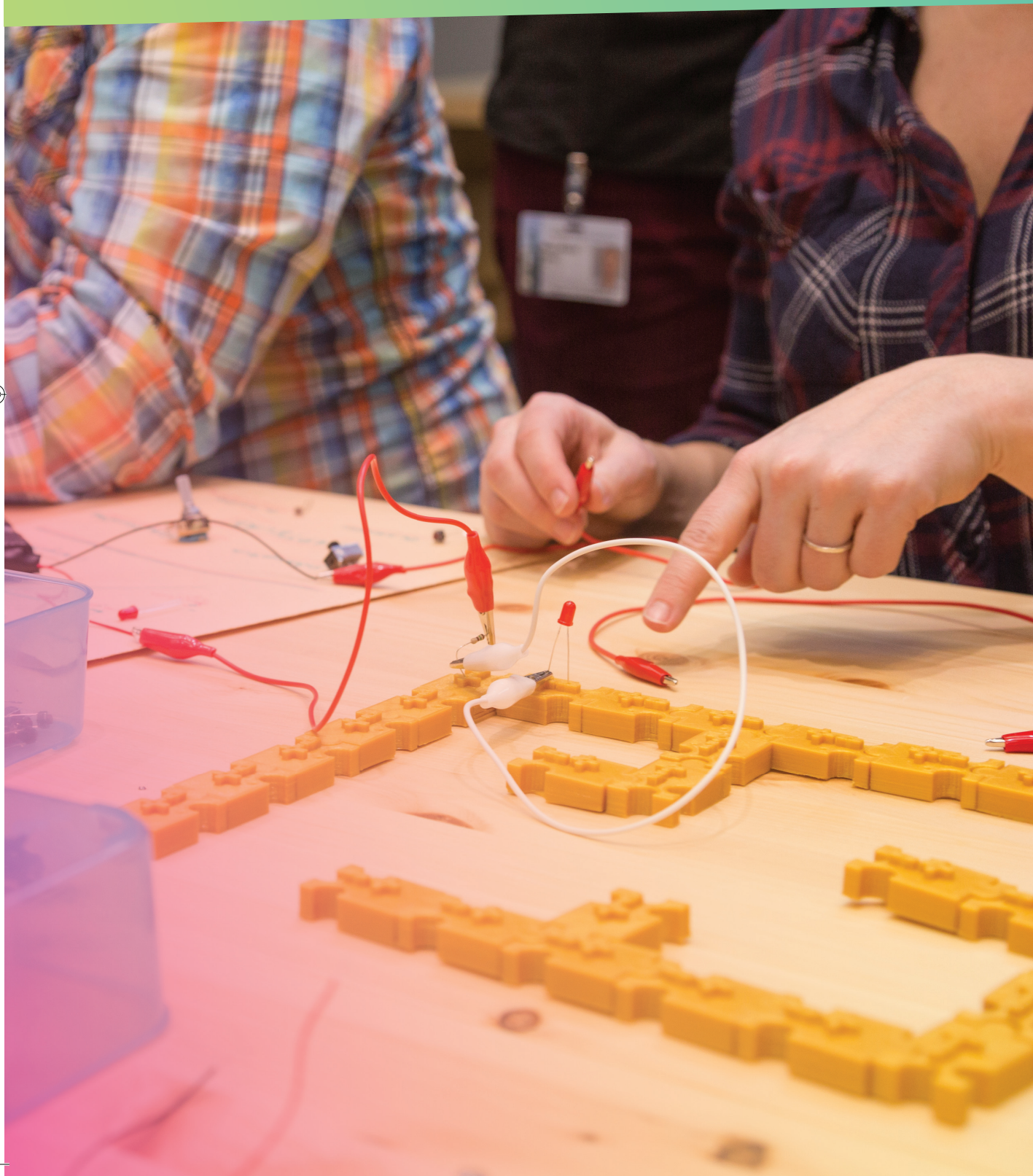
© Succession Robert Kayaert / SOCAN (2018)

Hergé à Québec

- *Prix Médias catégorie Performance en communication*
- Stéphane La Roche, directeur général du Musée de la civilisation, nommé *Lauréat Le Soleil-Radio-Canada* (7 janvier 2018) pour le succès phénoménal de l'exposition *Hergé à Québec*
- *Lauréat du Prix de l'industrie touristique de l'année* lors du Gala des Fidèles



LA COLLABORATION AVEC LES MILIEUX DU SAVOIR



Lieu de savoir adapté au grand public, le Musée a développé au fil des ans de nombreux partenariats avec les milieux de la recherche afin de créer une zone de rencontre entre le milieu scientifique et ses visiteurs.

Décoder le monde

Dans cette perspective, la 3^e édition de *Décoder le monde*, a été présentée dans le cadre de la semaine numérique, en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec, l'Université Laval et le Centre de démonstration en sciences physiques du Cégep Garneau. Durant quatre jours et à travers quelque 30 activités, près de 90 intervenants ont croisé les regards scientifique, artistique et philosophique, mis à l'avant-scène la recherche actuelle, questionné les aspects scientifiques présents dans le quotidien, développé l'esprit critique, favorisé le dialogue et initié le participant aux questions éthiques. Les objectifs poursuivis par cet événement, sont en adéquation avec la mission citoyenne et scientifique du Musée.

Observer la science

Un partenariat est en cours avec le Centre de démonstration en sciences physiques (CDSP) du Cégep Garneau pour l'activité Sciences et culture.

Les élèves du 3^e cycle du primaire et du secondaire sont conviés à assister aux démonstrations scientifiques dans les locaux du CDSP et à se déplacer ensuite au Musée pour visiter *Observer. L'expo qui déroute* en compagnie d'un guide-animateur. Plus de 1100 participants ont déjà été accueillis pour cette activité.

Cerveau à la folie

La collaboration avec le milieu universitaire s'est traduite par l'apport de plusieurs chercheurs du Centre de recherche CERVO du CIUSS de la Capitale-Nationale pour la validation des contenus de l'exposition *Cerveau à la folie* ainsi que par la programmation d'une série de six conférences publiques animées par des chercheurs, professeurs et spécialistes du cerveau.

Créativité universitaire exposée

Certains événements sont présentés de manière récurrente depuis plusieurs années, telles l'expositions des finissants en design graphique de l'École de design de l'Université Laval et de l'École d'architecture de ladite université.

Université d'été

Le Musée de la civilisation a accueilli la 6^e édition de l'Université d'été internationale CÉLAT-MCQ sous le thème *Numérique et mutations sociales: un patrimoine en devenir*. Étudiants, professeurs et professionnels, d'ici et d'ailleurs, devaient proposer un objet numérique qui pourrait être intégré aux collections.

Travaux pratiques d'universitaires

Outre l'accueil d'une boursière du FQRSC dans le cadre d'une formation doctorale qui a travaillé sur *Bibis, cloches et escarpins. Regard sur la donation Annie-Cantin-et-Pierre-Cantin*, des étudiants sous la direction de la professeure Aline Charles dans le cadre d'un cours du Département des sciences historiques de l'Université Laval, en ont conçu le parcours et rédigé les textes. De plus, le travail d'étudiants de la première cohorte du baccalauréat en design industriel de l'Université Laval a fait l'objet d'une présentation vidéo dans l'exposition *Dallaire. De l'idée à l'objet*. Leur projet de compositeur domestique avait été choisi par un jury présidé par le designer industriel Michel Dallaire.

Prix Roland-Arpin



Créé en 2001, le Prix Roland-Arpin souligne l'excellence de la formation des finissants et finissantes qui composent la relève et reflètent l'avenir de la profession muséale. En 2017, le prix a été décerné à Jared Smith, diplômé du DESS en muséologie de l'Université Laval, sous la direction du professeur Philippe Dubé. Sa thèse, intitulée *The Increasing complexity of Heritage Performance: Better connecting publics to context ou La performance comme stratégie de mise en public pour mieux rendre compte de la complexité patrimoniale*, propose une approche interactive pour la diffusion de récits historiques auprès des publics.

L'ENGAGEMENT AVEC LES MILIEUX ÉCONOMIQUE ET PHILANTHROPIQUE



Créée en 1991, la Fondation du Musée de la civilisation offre un important soutien financier à l'institution et participe ainsi à son rayonnement national et international. Pour atteindre ces objectifs, l'organisation philanthropique travaille étroitement avec le milieu des affaires et avec des individus désireux de soutenir la mission du Musée.

La Fondation compte sur la participation d'un conseil d'administration de 10 membres regroupant des gestionnaires d'expérience qui s'emploient à gérer ses actifs et à déployer les moyens nécessaires pour en garantir l'essor. La Fondation cible parmi ses objectifs celui de renforcer le rôle social et éducatif joué par le Musée de la civilisation au sein de la société, en contribuant financièrement à ses projets éducatifs. Elle œuvre ainsi à développer et déployer un réseau de soutien et d'influence fort avec les donateurs, les mécènes et le partenariat d'affaires. Ses revenus sont générés par des activités-bénéfice originales et souvent à caractère ludique, une campagne annuelle de sollicitation et son Grand Banquet annuel qui demeure sa principale source de financement.

Membres du CA de la Fondation

- **Président**
Claude Choquette,
FCPA, FCA
- **Vice-président**
Nicolas Racine
- **Trésorier** Hugo Côté
- Patrick Aubin
- Michel Biron
- Dominique Brown
- Vincent Cliche
- Julie Suzanne Doyon
- Richard Fecteau
- France Rodrigue

Le Grand Banquet 2017 : un succès historique

Événement annuel toujours très attendu, le Grand Banquet qui s'est déroulé le 20 octobre, a franchi un nouveau sommet en amassant une somme de 339 000 \$ de bénéfice net. L'édition 2017 de cet événement incontournable dans le paysage philanthropique de la région de Québec était sous la présidence d'honneur de Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins tandis que Bell agissait comme le présentateur de l'événement.



Pâques pour tout le monde, goûter au plaisir de donner

La première édition du Brunch de Pâques de la Fondation du Musée de la civilisation fut un énorme succès à tous les égards : 420 convives, dont près de 150 personnes provenant de milieux moins favorisés, comblés par les généreuses attentions et des organisateurs ravis de la somme amassée, soit 35 000 \$. Cette activité a été rendue possible grâce à Chocolats Favoris et Desjardins, en collaboration avec Distribution L.J.Déry, Paral Distribution, Barry Callebaut, Cossette et Rouge FM.



Précédemment, avait lieu l'événement *Champagne et produits de l'érable*, organisé par Julie Suzanne Doyon, administratrice très active au sein des conseils d'administration du Musée et de sa Fondation. Une magnifique journée qui a permis d'amasser plus de 32 000 \$ de revenus nets.



Une journée VIP au Musée. Tout un monde pour 25 \$

Pour une seconde année lors de la relâche scolaire, la Fondation s'est distinguée en ouvrant toutes grandes les portes du Musée à une centaine d'enfants provenant de milieux plus vulnérables pour une journée VIP. En plus du transport, d'un lunch au Café 47, d'un cadeau souvenir et d'un accompagnement avec un guide-animateur, ces enfants ont bénéficié d'un accès privilégié aux différentes activités concoctées autour de l'exposition *Cerveau à la folie*. Afin de rendre le Musée accessible à ces enfants, un appel a été fait, par le biais de la plateforme La Ruche, pour une démarche de financement participatif auprès de jeunes ambassadeurs, âgés de 20 à 40 ans, souhaitant s'investir par un simple don de 25\$. En moins de 30 jours, la campagne a dépassé son objectif de 45%.

Les enfants ont été sélectionnés par des organismes communautaires reconnus : Centre Famille Haute-Ville, Centre de pédiatrie sociale de Québec, Joujouthèque Basse-Ville, Maison des jeunes de Vanier et Local communautaire Claude-Martin, à Vanier.

Une activité de financement originale : L'Arrondi

Depuis novembre 2017, il est possible pour tout visiteur ou client effectuant une transaction à la Boutique, à la billetterie ou sur le site internet du Musée de faire un don à la Fondation en arrondissant le montant de sa transaction. Ce moyen s'ajoute aux boîtes de dons présentes aux portes et au vestiaire du Musée.

Première activité- bénéfice à Montréal



Cette première activité-bénéfice tenue à Montréal au centre d'exposition 1700 La Poste au profit de la Fondation rendait hommage au designer industriel Michel Dallaire. Ce cocktail dînatoire a réuni 250 personnes sous la coprésidence d'honneur d'Isabelle de Mévius, directrice générale et artistique du 1700 La Poste et de Michel Dallaire, président et chef de la direction de Groupe Dallaire inc. Grâce au soutien des membres du comité de financement, le profit net de 65 000 \$ a dépassé l'objectif fixé.



LA COMPLICITÉ PAR DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES



Le numérique au Musée, une action visant l'efficacité et la convivialité

L'engagement numérique du Musée de la civilisation vise à la fois le public qui visite le Musée, celui qui le fréquente en ligne et les employés de l'institution. Les projets numériques de 2017-2018 se déploient donc transversalement dans l'ensemble de l'organisation.

Expositions

Plusieurs expositions comportent des volets interactifs: *Sortir de sa réserve: 400 objets d'émotion*, *De trappeurs à entrepreneurs. 4 siècles de commerce à Québec*, ainsi que *Dallaire. De l'idée à l'objet*.

En préparation de *Mon sosie a 2000 ans* qui ouvrira en octobre 2018, l'appel de recherche de visages contemporains s'est terminé en mai 2017 avec plus de 110 000 contributions numériques soumises par le public. Les visages sélectionnés et immortalisés par l'artiste photographe québécois François Brunelle seront présentés dans l'exposition. Un album Flickr présente les bustes des antiquités gréco-romaines et portraits funéraires égyptiens qui seront jumelés par reconnaissance faciale à leurs sosies contemporains. L'exposition est réalisée en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Genève et de la Fondation Gandur pour l'Art.

Résidences d'artistes

Les résidences d'artistes ont également ponctué l'année avec l'exploration des collections en ligne, d'une part, comme *Regards sur les collections*, rendue possible grâce à une collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), et d'autre part, en allant à la rencontre d'entreprises numériques de Québec avec *F5: l'art se connecte*, réalisée par le centre d'artistes La Chambre blanche.

Numérique, robotique et intelligence artificielle

L'événement *Décoder le monde 2017* s'est penché sur la recherche scientifique québécoise dans les domaines de la robotique et de l'intelligence artificielle. L'École d'été internationale CÉLAT-MCQ a, pour sa part, invité les étudiants à s'interroger sur le patrimoine numérique québécois.

Web

La stratégie socionumérique de marketing de contenu a veillé à la diffusion d'une soixantaine de capsules vidéos sur le Web et les médias sociaux, en plus de la mise en valeur des collections et des activités du Musée. Uniquement sur Facebook, près de 8 millions de visionnements à l'échelle mondiale ont été enregistrés pour ces contenus.

Fika numérique



À l'interne, les rencontres *Fika numérique* permettant l'appropriation des cultures numériques se sont poursuivies.

Portail des collections

Inscrit dans la foulée du Plan culturel numérique du Québec, le site *Les Collections en ligne* a été lancé en novembre 2017, donnant ainsi accès à la totalité des collections du Musée, grâce à quelque 500 000 enregistrements. Cette plateforme conviviale permet aux utilisateurs de créer en ligne leurs propres albums thématiques et même de les partager et les échanger sur les réseaux sociaux. Déjà, plus de 20 000 personnes ont consulté 73 000 pages du site Web. Le catalogage des archives audiovisuelles du Musée a été entrepris en vue d'une numérisation des entrevues, conférences, débats et performances depuis les débuts du Musée en 1988.

Affichage dynamique dans le hall et au Café 47



Afin d'offrir un meilleur service aux visiteurs du Musée de la civilisation, un écran avec affichage dynamique a été installé derrière la billetterie dans le hall et au Café 47. Le visiteur peut donc voir en temps réel l'horaire des prochaines visites guidées, les expositions en cours, la tarification en vigueur ainsi que d'autres informations pertinentes.

Billetterie et Boutique



En 2017-2018, a débuté le grand projet concernant la solution informatique de gestion de la billetterie et de la Boutique. Ce projet a pour objectif de simplifier et d'améliorer l'expérience du visiteur en lui offrant la possibilité de faire des transactions en ligne sur des bornes *in situ* ou au comptoir de la billetterie et de la Boutique. Le déploiement de la nouvelle solution est prévu pour mars 2019.

Amélioration des infrastructures informatiques

Le Musée de la civilisation a continué, en 2017-2018, à investir dans ses infrastructures informatiques selon le plan de remplacement de ces dernières. Au cours de l'année, les serveurs ont été renouvelés et sont désormais gérés avec une nouvelle approche d'hyper-convergence pour plus d'efficacité. En maintenant des infrastructures informatiques efficaces, le Musée continue d'offrir des plateformes numériques performantes.

Grands réseaux sociaux numériques



Au cours de l'exercice 2017-2018, le Musée a abordé deux importants défis que constituent la découvrabilité, soit le potentiel pour un contenu, un produit ou un service de capter l'attention d'un internaute, et la fragmentation des communautés en ligne dans les grands réseaux sociaux numériques. La mise en œuvre de la Stratégie socionumérique de marketing de contenu adoptée à la fin de l'exercice précédent transforme ces deux défis en une occasion d'accroître les conversions, tout en maintenant l'objectif d'éducation et de médiation culturelle. La stratégie cherche à produire un effet de convergence (chaque expérience ou produit médiatique diffusée renvoie aux autres), et favorise la circulation entre les différents canaux du Musée, tant en ligne qu'*in situ*. Elle mise également sur des partenariats avec d'autres institutions culturelles de renom pour attirer le public cible vers des expériences et produits numériques, et sortir des canaux de diffusion de plus en plus coûteux comme Facebook et Youtube. Enfin, la stratégie se déploie dans l'ensemble des expériences et des produits numériques.

Site Internet

En choisissant de privilégier une approche axée sur le client, le Musée de la civilisation propose au grand public un site Internet toujours mieux organisé, pertinent et convivial. Ainsi, la mise en place de formats respectant les fondements du Web sémantique vise une amélioration notable du partage et du référencement des contenus ainsi qu'une meilleure navigation dans le site.

Réseaux sociaux et partenariats

Désireux de rejoindre la vaste audience des utilisateurs de réseaux sociaux, le Musée alimente quotidiennement les médias socionumériques majeurs (Facebook, Youtube, Twitter, SoundCloud) et y diffuse des expériences et des produits numériques originaux qui font écho à ses multiples activités. En outre, des partenariats de visibilité sont conclus avec des partenaires naturels de l'institution qui disposent de leurs propres canaux de communication, comme La Fabrique culturelle, mise sur pied par Télé-Québec.

Fréquentation du site

Le site Internet du Musée a reçu plus de 525 000 visiteurs, pour plus de 2 000 000 de pages vues, des augmentations respectives de 18,5% et 22% par rapport à l'an dernier. S'y ajoute, pour le premier semestre en ligne du portail des collections, la venue de 20 000 visiteurs, pour plus de 70 000 pages consultées.

Facebook



Abonnés
28 500 abonnés, soit une augmentation de 14 %.

Portée
9 000 000

Engagement

Augmentation de 11,5% de la moyenne quotidienne des marques d'engagement.

Contenus

1 million de vues de vidéos soit une augmentation de 31 %.

Accroissement de 300% du temps de consultation des expériences et produits numériques.

Twitter



Abonnés
14 000

Portée
650 000

Bilan des réalisations numériques 2017-2018

Réalisation	Description (volet numérique)
Décoder le monde: Robots et intelligence artificielle	Événement mettant en valeur la recherche scientifique québécoise dans le domaine de la robotique et de l'intelligence artificielle.
Soirée F5	Événement porté par La Chambre blanche, mettant en valeur des artistes numériques de Québec.
F5: Part se connecte	Exposition résultant de quatre résidences d'artistes effectuées au sein d'entreprises numériques de Québec; Capsules vidéo avec les duos artistes-entreprises.
Regards sur les collections	Deux résidences d'artistes en art numérique en lien avec la collection nationale. Guillaume Champion, Guillaume Côté et Lucie Leroux: <i>Empreintes</i> Natacha Clitandre: <i>Autobiographies par collections</i> Capsules vidéo avec les artistes.
Numérique et mutations sociales: un patrimoine en devenir	École d'été internationale du CÉLAT-Musée de la civilisation. Choix d'un objet numérique à présenter dans l'exposition <i>Sortir de sa réserve. 400 objets d'émotion</i> : la vidéo du Willy Waller, produite par les <i>Têtes à claques</i> .
Collections en ligne	Site Web diffusant l'ensemble des collections nationales, sous une licence d'utilisation <i>Creative commons</i> .
Hergé à Québec	Capsules vidéo de personnalités québécoises de divers secteurs (journalisme, arts, politique, médias, etc.) abordant l'influence d'Hergé dans leur vie.
Dallaire. De l'idée à l'objet	Vélo interactif présent dans l'exposition; Capsule vidéo avec le designer Michel Dallaire.
De trappeur à entrepreneur. 4 siècles de commerce à Québec	Table interactive présente dans l'exposition; Capsules vidéo sur l'histoire du commerce à Québec
Sortir de sa réserve, 400 objets d'émotion	Exposition interactive où les visiteurs déclenchent des contenus au fil de leur découverte des objets.
MLab Creaform	Préparation d'un laboratoire numérique. Ouverture en avril 2018.
Application mobile	Préparation d'une nouvelle application mobile institutionnelle comportant un volet relationnel et un autre expérientiel au Musée. Lancement prévu en mai 2018.
Dossier employé	Logiciel de gestion du dossier des employés et du temps de travail.
Archives audiovisuelles	Catalogage en vue de la numérisation des entrevues, conférences, débats, performances et vidéos produits par le Musée.
Affichage dynamique	Implantation dans le hall et au Café 47.
Point de vente - billetterie	Préparation d'un nouveau système de vente en ligne et au Musée.
Fika numérique	Développement des compétences numériques.
Facebook	Plus de 9 millions de visionnements.

L'OPTIMISATION EN MATIÈRE DE RESSOURCES



Le parc immobilier



Le parc immobilier du Musée de la civilisation nécessite annuellement des travaux de réfection et d'entretien, afin d'assurer son intégrité et sa pérennité. Le ministère de la Culture et des Communications contribue, par le programme de maintien des actifs, à la planification et à la réalisation des travaux majeurs.

Afin de prévoir les budgets nécessaires à de tels travaux et de pouvoir les planifier, le Musée a dressé un bilan de l'état des bâtiments placés sous sa responsabilité selon un plan quinquennal.

En 2017-2018, le Musée de la civilisation a procédé à la réfection d'une partie de la toiture sous les tours d'eau et remplacé la porte intérieure du débarcadère.

Au Musée de l'Amérique francophone, les travaux de réparation de la toiture du Pavillon d'accueil sont maintenant complétés. L'ascenseur du Pavillon Jérôme-Demers a subi une révision complète du système hydraulique tandis que les toilettes publiques de la Chapelle ont fait l'objet de rénovations.

Conformément à son programme d'économie d'énergie, le Musée a poursuivi l'implantation de l'éclairage au LED dans les différents bâtiments du complexe muséal.

L'ENGAGEMENT ET LA RECONNAISSANCE DU PERSONNEL



Ressources humaines

Au 31 mars 2018, le Musée de la civilisation comptait 138 employés réguliers et 85 employés occasionnels, pour un total de 223 employés.

Le marché du travail au Québec, et plus particulièrement à Québec, est effervescent à un point où il y a rareté de main-d'œuvre. N'échappant pas à cette réalité, un exercice de planification des effectifs a été entrepris permettant de dresser un portrait des éventuels départs à la retraite ainsi que d'identifier le potentiel émergent des employés du Musée. Dans une approche d'amélioration continue, le programme d'évaluation misant sur l'appréciation des contributions s'est enrichi d'un formulaire simplifié.

Le Musée a signé, en novembre 2017, une nouvelle convention collective avec le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ). Le nouveau contrat de travail avec les fonctionnaires viendra à échéance le 31 mars 2020. Un nouveau logiciel de gestion de la paie et des ressources humaines a été déployé au cours de la dernière année.

Finalement, bien que le Musée voit ses collaborateurs des premières heures quitter progressivement pour la retraite, il intègre aussi de nouvelles ressources qui acceptent de relever le défi de contribuer à pérenniser l'excellent travail de leurs prédécesseurs. Cette transition est soulignée avec les témoignages d'une employée ayant quitté à la retraite cette année et d'une autre ayant joint les rangs de l'équipe.

Témoignage de Pierrette Lafond

Responsable des services de documentation et d'édition, de 1990 à 2017

C'est un beau privilège d'avoir fait carrière dans l'une des grandes institutions culturelles du Québec. Une fois retraitée, le lien subsiste encore par la fierté d'avoir œuvré dans un milieu dynamique permettant l'exercice de sa créativité, la prise d'initiatives, et où le mot routine n'existe pas! C'est la certitude de n'avoir jamais cessé d'apprendre et la chance d'avoir été en contact avec des objets patrimoniaux. C'est ressentir une appartenance nourrie par une participation à des projets uniques, les complicités nouées avec des collègues aux expertises stimulantes et des rencontres inoubliables avec des collaborateurs de partout sur la planète. C'est le sentiment d'avoir apporté, au final, une contribution qui fait sens et qui, je le souhaite, aura permis d'enrichir l'expérience muséale de nos visiteurs, leur permettant d'en savoir toujours un peu plus...

Témoignage d'Ana Helena Campos

Guide-animatrice, de mai 2017 à ce jour

Cela fait environ 4 ans que j'ai déménagé au Québec du Brésil et cela fait 4 ans que je suis une admiratrice du Musée de la civilisation. J'ai toujours été très intéressée envers l'histoire et la culture, mais la diversité et l'approche interactive du Musée m'ont beaucoup attirée. Alors, quand j'ai su qu'il y avait un poste de guide-animatrice au Musée, j'ai décidé de postuler immédiatement. J'apprécie énormément mon travail au Musée qui me permet de travailler avec un public diversifié. Lors de mes visites commentées pour l'exposition Hergé à Québec, mes groupes variaient entre les visiteurs plus âgés qui se souvenaient d'avoir acheté Tintin pour leurs enfants, jusqu'aux plus jeunes qui l'ont découvert à l'école. De plus, l'équipe est vraiment accueillante et professionnelle. Je me sens honorée de pouvoir travailler pour une si admirable institution.

L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PROCESSUS DANS L'ESPRIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le développement durable

Le Musée a réalisé, en 2017-2018, de nombreuses actions qui mettent de l'avant les principes de développement durable et concourent à concrétiser la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Le Musée a tout d'abord mis en place plusieurs nouvelles pratiques écoresponsables, notamment avec l'adoption d'une nouvelle technologie favorisant les réunions sans papier ou encore l'implantation de la téléphonie IP et de systèmes de vidéoconférence et de téléconférence sur tous les sites de son complexe, contribuant à privilégier la communication virtuelle plutôt que les déplacements.

La mise en ligne de la totalité des collections du Musée est un bel exemple d'une action témoignant de l'intégration du développement durable dans les manières de faire et les décisions de l'organisation. En plus de contribuer à la protection du patrimoine culturel, cette nouvelle base de données permet aux citoyens d'accéder à une source extrêmement riche de contenus culturels autrement difficilement accessibles. Elle est aussi l'occasion de créer de nouvelles dynamiques d'échanges virtuels, de favoriser la sensibilisation, l'implication et le soutien du public dans les activités du Musée. Elle a d'ailleurs été mise à profit dans l'exposition *Sortir de sa réserve. 400 objets d'émotion*, puisque les visiteurs sont invités à participer et à s'engager en se prononçant sur des acquisitions futures, à créer leurs propres albums de collection et à sélectionner leurs coups de cœur parmi les objets de collection.

Le Musée poursuit par ailleurs le développement de partenariats et le partage de son expertise. La prochaine université d'été organisée conjointement avec le CELAT aura lieu sur le thème *Collections muséales et médiations numériques*. Elle permettra aux étudiants de véritablement transposer dans la pratique d'explorer et d'expérimenter, voire de remodeler les orientations de collectionnement du Musée avec professeurs et conservateurs.

Le Musée maintient ses efforts pour inscrire la culture dans les réseaux internationaux, notamment la Francophonie. Le projet phare en la matière a évidemment été la présentation de l'exposition *Hergé à Québec*, fruit d'une collaboration avec les partenaires belges.

Gestion intégrée des documents administratifs

Les opérations de mise à niveau de la gestion des documents administratifs, tant papier que numériques, se poursuivent à un rythme soutenu, afin de répondre aux exigences administratives et légales.

Depuis deux ans, le Musée mène une opération majeure de déclasserment impliquant l'ensemble des directions du Musée. Cette opération juxtaposée à une autre opération d'archivage des dossiers administratifs a permis à ce jour de déclasser 150 boîtes de documents papier.

Le Musée s'est aussi engagé dans le reclassement et le déclasserment des documents administratifs numériques. L'implantation progressive des arborescences numériques, poursuivie dans plusieurs directions, a permis de reclasser de très nombreux dossiers numériques, mais surtout de standardiser la gestion de ce type de dossiers. L'archivage des archives sonores et audiovisuelles administratives a permis d'archiver et de cataloguer près de 900 enregistrements numériques.

LES COMMUNICATIONS ET LA MISE EN MARCHÉ



Stratégie de communication : diversité, originalité et impact

La communication autour de la programmation du Musée de la civilisation constitue toujours un axe essentiel de diffusion. Au cours de l'année 2017-2018, l'objectif principal était de mettre en évidence l'exposition vedette *Hergé à Québec* par le biais d'un affichage original d'une campagne publicitaire d'impact jumelés à des partenariats innovants. Cela sans négliger les autres éléments forts de la programmation dont les expositions *Cerveau à la folie* et *Dallaire. De l'idée à l'objet* et des événements culturels et éducatifs tels Noël et la relâche.

Les campagnes publicitaires et promotionnelles de l'exposition vedette ont été emblématiques de cette recherche d'originalité, tant pour les formats que sur la production et diffusion de contenus. Elles ont été diffusées lors des différents étapes de consommation du visiteur (découverte, recherche, planification, réalisation de l'expérience et partage/bouche à oreille).

L'année 2017 a également marqué le début du déploiement d'une stratégie de diffusion de contenus numériques en lien avec de nombreux sujets portant sur les expositions, la programmation événementielle, le développement et la diffusion des collections ou l'actualité institutionnelle du Musée. Cette stratégie vise à augmenter la visibilité de l'institution par des contenus pertinents et ainsi assurer le positionnement de chef de file du Musée de la civilisation sur la scène muséale au Québec.

Clientèle cibles et marchés visés

Des efforts de mise en marché soutenus ont été consentis pour conquérir d'importantes parts de marchés intra-Québec auprès de la clientèle famille 25-44 ans et chez les 55 ans et plus ainsi qu'auprès des clientèles américaines, canadiennes et internationales ainsi qu'auprès des marchés limitrophes. Des offres promotionnelles hors-région ont été proposées sur des plateformes et des canaux efficaces, la sélection étant appuyée sur des études d'habitudes médiatiques des clientèles ciblées.

Moyens

Les campagnes publicitaires et les actions de promotion étaient constituées de moyens traditionnels (affiches, publicités télé et imprimées) tout en faisant la part belle aux nouvelles technologies et à la production de contenus exclusifs diffusés sur les réseaux sociaux. Par exemple, l'utilisation du mot-clic #hergeaquebec était stimulé par des autocollants à l'intérieur et à l'extérieur du Musée et par l'envoi de messages contenant des propos du capitaine Haddock (personnage bien connu de la bande dessinée *Tintin*) à tous les usagers des médias sociaux. Cela a soulevé l'enthousiasme des internautes et la prolifération de publications en lien avec l'exposition tout comme les entrevues inédites réalisées avec des personnalités publiques, artistiques et politiques influencées par Hergé et son œuvre regardées, en totalité ou en partie, pas moins de 450 000 fois.

Enfin, les publics à bord des bateaux de croisière à destination du Port de Québec ont été rejoints grâce à une campagne de micro-ciblage Facebook, renouvelée quotidiennement et présentant en 360° leur arrivée au Terminal des croisières et la « destination du Musée », en mettant l'accent sur l'exposition *Hergé à Québec*.

Une relance publicitaire énergique s'est amorcée dès l'annonce de la prolongation de l'exposition pour six semaines.

Des partenaires médias de poids

Dans ses efforts de mise en marché, le Musée s'est associé à des partenaires média pour accroître considérablement son impact. De ce nombre, Radio-Canada qui, grâce à une entente exclusive, a permis une bonification généreuse des diffusions de publicités sur le marché de Montréal et en région. De plus, Radio-Canada a offert au Musée une émission spéciale Hergé (*En supplémentaire au Musée*), diffusée sur CBVT-Québec le 26 juin et a créé une page Web *Tintin au Québec* agrégée des archives audios et télévisuelles des différents passages de Georges Remi et des émissions spéciales dédiées à son célèbre personnage. Le quotidien Le Soleil a également offert une généreuse bonification ainsi que la firme Newad par une campagne d'affichage numérique originale.

Des relayeurs touristiques de choix

Afin de promouvoir son offre globale, l'équipe du Musée est allée à la rencontre de tous les hôteliers de la région. S'il est essentiel pour le Musée d'arrimer ses efforts avec les partenaires touristiques majeurs (BIT, OTQ, ministère du Tourisme et autres), il l'est aussi de faire connaître son offre exceptionnelle auprès de tous les relayeurs de la grande région de Québec. Cette tournée a permis de présenter les différents incitatifs et de déployer le système de vente afin de s'assurer d'obtenir les meilleures retombées qui soient.

Des relations de presse toujours plus poussées

L'offre multiple du Musée de la civilisation génère des retombées de presse importantes, tant au niveau régional, national et qu'international. L'exposition *Hergé à Québec* a évidemment été au premier rang, suivie de près des expositions *Cerveau à la folie*, *Dallaire. De l'idée à l'objet*, *De trappeurs à entrepreneurs. 4 siècles de commerce à Québec* et *Mon sosie a 2 000 ans*. Toutes ces expositions ont eu force d'impact et largement contribué à faire rayonner l'institution.

Un affichage régional constant

Plus de 297 000 brochures diffusées partout en province

10 événements de presse spécifiques aux expositions

Une dizaine de concepts publicitaires pour la mise en valeur des expositions et de la programmation culturelle et éducative.

Plus de 50 communiqués de presse pour la globalité de la programmation

Café 47 et boutiques : des services essentiels à l'expérience muséale

Les revenus liés aux services de restauration et ceux des boutiques ont connu une véritable expansion en 2017-2018. Mises en évidence dans le hall du Musée et à la sortie de l'exposition vedette, la boutique satellite colorée et destinée à la vente de produits en lien avec *Hergé à Québec* a été des plus performantes. La Boutique du Musée, quant à elle, est devenue le plus grand espace au Canada pour les produits dérivés des *Aventures de Tintin*. Nombreux sont les visiteurs qui ont prolongé leur expérience en ramenant à la maison un souvenir du travail d'Hergé.

Par ailleurs, question de se plonger davantage dans la culture belge, le Café 47 offrait à son bistro et dans la cour intérieure, une expérience gustative inspirée des traditions culinaires de ce pays. Le tout agrémenté d'une ambiance sonore aux tonalités belges.

Une nouvelle tarification Grandes expositions

Pour la première fois depuis son ouverture, le Musée a mis en place une tarification spéciale dite *Grandes expositions* donnant accès à l'exposition vedette en plus des autres expositions du Musée. La réponse a été positive de la part du public et cette stratégie aura permis d'augmenter les revenus de billetterie de 30% par rapport à l'an dernier.



GOVERNANCE

Renseignements concernant le conseil d'administration
et les comités

Conseil d'administration

La Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux, entrée en vigueur le 8 janvier 2017, a modifié la composition du conseil d'administration ainsi que le nombre d'administrateurs. Alors qu'il était antérieurement formé de neuf membres nommés par le gouvernement du Québec, y siègent depuis le 4 juillet 2017, 13 membres, dont le directeur général du Musée.

Les nominations ont été effectuées en tenant compte du profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration du Musée, le 12 janvier 2017. La majorité des membres sont qualifiés comme administrateurs indépendants, au sens de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. La composition du conseil d'administration reflète la parité entre les hommes et les femmes. Y siègeait, au 31 mars 2018, deux membres âgés de moins de 35 ans. Les membres sont par ailleurs représentatifs de la société québécoise, étant issus de communautés variées.



Membres du conseil d'administration, au 31 mars 2018

Michel Dallaire



Président

Membre indépendant

Membre du comité
de vérification

56 ans - Québec

Nommé le 4 juillet 2017

Pour un mandat de 5 ans - 1^{er} mandat à titre de président

Membre depuis 2015

Michel Dallaire est président et chef de la direction de Groupe Dallaire inc.

Monsieur Dallaire siège sur plusieurs conseils d'administration de différents organismes, dont l'Institut de développement urbain du Québec (IDU), le Patro Roc-Amadour, le Programme de Portage relatif à la dépendance de la drogue inc., le Centre d'accueil le Programme de Portage inc., la Fondation Famille Jules-Dallaire et l'Institut Mallet.

Laurie B. Bouchard



Membre indépendant

Membre du comité de
gouvernance, d'éthique et
des ressources humaines

27 ans - Québec

Nommée le 4 juillet 2017

Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

Laurie B. Bouchard travaille chez TACT Intelligence-conseil comme conseillère depuis 2016. Durant ses études, elle a su acquérir une fine connaissance du milieu politique québécois et de l'appareil gouvernemental en occupant des emplois auprès de ministres du gouvernement du Québec et de députés provinciaux. Avant de rejoindre l'équipe de TACT, elle pratiquait comme avocate au sein d'un cabinet privé spécialisé en litige civil.

Membre du Barreau du Québec, M^e Bouchard est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval. À travers ses diverses implications politiques et sociales, elle a su développer un bon réseau de connaissances qui l'a amenée à se positionner comme une leader au sein de ces organismes.

Louis Bouchard



Membre non indépendant

74 ans - Québec

Nommé le 4 juillet 2017

Pour un mandat de 4 ans - 2^e mandat

Membre depuis 2012

Louis Bouchard, prêtre du Séminaire de Québec, a fait carrière dans le domaine de l'éducation, notamment comme directeur général du Petit Séminaire de Québec.

Il est président du conseil d'administration de la Société des établissements du monde du Baccalauréat International et de la francophonie (SÉBIQ), membre et secrétaire du conseil d'administration du collège Notre-Dame-de-Lourdes, membre du conseil d'administration du Séminaire de Québec, membre du conseil de fabrique de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec et membre du conseil d'administration de la Fondation Parent-Garneau.

Julie Suzanne Doyon

Vice-présidente

Membre indépendant

Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

50 ans - Lévis

Nommée le 4 juillet 2017
Pour un mandat de 4 ans - 3^e mandat

Membre depuis 2009

Julie Suzanne Doyon est membre du Barreau du Québec depuis 1992. Elle est directrice générale de la société immobilière IMAFA depuis février 2007. Avant cette date, elle était associée au cabinet d'avocats Desjardins Ducharme Stein Monast, s.e.n.c.r.l.

Elle est également membre du conseil d'administration de la Fondation du Musée de la civilisation et membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis et du conseil d'administration de la société VIA. Elle a été pendant plusieurs années première vice-présidente de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux du Québec (AQESSS) et membre de plusieurs conseils d'administration dont celui de la Commission de la capitale nationale du Québec, du Centre communautaire juridique de Québec, du Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins dont elle a assumé la présidence de 2011 à 2015.

Madame Doyon s'implique aussi à titre de bénévole ou de présidente d'honneur auprès de nombreux autres organismes de la région comme la Fondation des maladies du cœur, la Maison des soins palliatifs du Littoral de Lévis, la Société canadienne de la sclérose en plaques de Chaudière-Appalaches, la maison d'hébergement Jonction Pour Elle.

Harold Dumur

Membre indépendant

Membre du comité de vérification

32 ans - Montréal

Nommé le 4 juillet 2017
Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

Harold Dumur a développé une expertise en gestion du développement d'environnements immersifs, soit la réalité virtuelle et augmentée. En 2011, il reçoit son baccalauréat en génie industriel de l'Université Laval avec mention pour son implication étudiante. Lors de cette graduation, il reçoit la bourse SNC-Lavalin pour le meilleur projet de génie. Il est membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Il a obtenu sa Certification Six Sigma Green Belt de l'Université McGill en novembre 2012. En 2014, il fonde la compagnie OVA qui développe des produits liés à la réalité virtuelle et à l'intelligence artificielle. Dès 2015, sa compagnie est sélectionnée par l'Accélérateur universitaire et bancaire HEC-Banque nationale. Il remporte aussi le prix de la meilleure « start-up » au sommet des jeunes entrepreneurs du G20 à Pékin en 2016. En 2017, il a présenté sa plateforme StellarX au Consumer Electronic Show de Las Vegas et au South by Southwest de Austin au Texas. Toujours en 2017, OVA est sélectionnée parmi le 3% des meilleurs startups au monde de réalité virtuelle selon HTC-Vive 2017.

Il est membre du cercle restreint du Maritime International Training Support Group (MITSG) géré par la US Navy.

Olga Farman



Membre indépendant
39 ans - Québec

Nommée le 4 juillet 2017 Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

Olga Farman est associée directrice du cabinet de Québec de Norton Rose Fullbright. En tant qu'avocate, elle exerce principalement dans les secteurs du droit des affaires, des sciences de la vie et de la gouvernance. En droit des affaires, M^e Farman exerce principalement dans les domaines reliés aux transactions contractuelles et corporatives. En ce qui concerne la gouvernance, elle est fréquemment appelée à constituer et organiser des consortiums, des fondations et des organisations à but non lucratif impliquant des partenariats publics-privés. Elle avise régulièrement les administrateurs et les dirigeants à titre de secrétaire corporative de plusieurs conseils d'administration.

Elle siège sur le conseil d'administration de la Société du Centre des congrès de Québec et de la Commission de la capitale nationale du Québec.

Marie-Josée Guérette



Membre indépendant
Présidente du comité de
planification stratégique
Membre du comité
de vérification
57 ans - Québec

Nommée le 4 juillet 2017 Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

Marie-Josée Guérette est diplômée de l'Université Laval en sciences politiques ainsi que de l'École Nationale d'Administration de Paris, où elle a obtenu un brevet d'études internationales en administration. Elle a occupé plusieurs postes d'importance au sein de différents ministères québécois, dont celui de sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux et plus récemment, celui de sous-ministre au ministère de la Famille et des Aînés. Elle a joint les rangs de La Capitale groupe financier à titre de vice-présidente aux communications et au marketing. Elle est devenue, en janvier 2012, vice-présidente exécutive aux affaires corporatives.

Madame Guérette est vice-présidente de la Fondation du Centre jeunesse de Québec, vice-présidente du Parc technologique du Québec métropolitain et membre du conseil d'administration du Déjeuner des médias.

Dominique Laflamme

Membre non indépendant

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

Membre du comité de planification stratégique

52 ans - St-Laurent, Ile d'Orléans

**Nommée le 4 juillet 2017
Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat**

Dominique Laflamme occupe, depuis février 2018, le poste de gestionnaire des opérations au LAB-École, un organisme sans but lucratif qui a pour mission de repenser l'environnement physique des écoles publiques afin de favoriser la réussite scolaire.

Diplômée de l'Université Laval en administration des affaires, elle a commencé sa carrière chez TD Canada Trust puis a été successivement chargée de cours en marketing hôtelier au collège Mérici et directrice de projet chez Desjardins Marketing Stratégique. Durant les 5 dernières années, elle a travaillé comme directrice générale auprès de Maison 1608. Depuis 2001, elle préside en parallèle le Musée du Fort qui relate l'histoire militaire de la ville de Québec.

Tout au long de sa carrière, Madame Laflamme s'est impliquée dans sa communauté en siégeant aux conseils d'administration de plusieurs organismes tels que la Fondation du Centre de la famille de Valcartier et en supportant bénévolement des causes comme les Œuvres de la Maison Dauphine et le Monastère des Augustines.

Stéphan La Roche

Directeur général

Membre non indépendant

Président du comité de développement des collections

50 ans - Québec

Nommé à titre de directeur général le 2 septembre 2015; entré en fonction le 13 octobre 2015.

Avocat de formation et gestionnaire culturel, Stéphan La Roche possède une vaste connaissance du milieu des arts et des lettres ainsi que des enjeux liés aussi bien à son développement qu'à son rayonnement. Dès son arrivée à la tête du Musée de la civilisation, il a misé sur les forces intrinsèques de l'institution tout en laissant une très large place aux idées nouvelles et à l'innovation. Cette ouverture d'esprit dotée d'une véritable passion pour la culture caractérise sa personnalité de gestionnaire forgée au fil des défis relevés au cours de sa carrière au sein de prestigieux organismes culturels dont le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Délégation générale du Québec à Paris et le Palais Montcalm.

Stéphan La Roche a été fait chevalier des Arts et des Lettres par le gouvernement français, en mai 2017.

David Mendel

Membre indépendant

Membre du comité de
planification stratégique

65 ans - Québec

Nommé le 4 juillet 2017
Pour un mandat de 3 ans - 1^{er} mandat

David Mendel est président des Visites Mendel. Résident du Vieux-Québec depuis 1976, il est très impliqué dans les aspects touchant la préservation de la ville. Il est également l'auteur de différents livres historiques sur la ville et sa région: *Québec, Ville du patrimoine mondial (2009)*; *Québec, Berceau de la Nouvelle-France (2012)*; *Le Séminaire de Québec, un héritage vivant (2013)*; *La Cathédrale Holy Trinity (2015)*.

Il siège sur les conseils d'administration de la Fondation de la Cathédrale Holy Trinity, à titre de président et comme membre au sein de la Fondation Jeffery Hale et du Pôle culturel des Ursulines.

Pascal Moffet

Président du comité
de vérification

Membre indépendant

47 ans - Québec

Nommé le 4 juillet 2017
Pour un mandat de 4 ans - 3^e mandat

Membre depuis 2009

Pascal Moffet est associé chez Mallette, société de comptables professionnels agréés. Au sein du département de gestion financière, il est responsable d'une équipe spécialisée en transaction d'entreprises et en planification de la relève.

Isabelle Picard

Membre non indépendant
41 ans – Longueuil

Nommée le 4 juillet 2017
Pour un mandat de 3 ans – 1^{er} mandat

Isabelle Picard est titulaire d'un baccalauréat en ethnologie/anthropologie avec mineure en études autochtones ainsi que d'un diplôme de deuxième cycle en muséologie, obtenus à l'Université Laval. Depuis vingt ans, madame Picard, elle-même Huronne-Wendat, tente par ses différentes actions professionnelles et personnelles, de mieux faire connaître les réalités des Premières Nations ainsi que les enjeux associés. Consultante depuis une décennie auprès d'organisations autochtones et allochtones dans les champs de la culture, de la santé, de l'éducation, de la philanthropie, de la politique ou autre, elle essaie constamment de faire une différence pour des rapports plus harmonieux entre Autochtones et Allochtones.

Depuis le printemps 2016, elle est notamment conseillère spéciale auprès de l'observatrice indépendante nommée dans le dossier des femmes autochtones de Val-d'Or. Elle a aussi été chargée de cours à l'Université St-Paul et à l'UQAM.

Nancy Florence Savard

Membre indépendant
Membre du comité de développement des collections
52 ans – Québec

Nommée le 4 juillet 2017
Pour un mandat de 3 ans – 1^{er} mandat

Nancy Florence Savard est une pionnière en télévision numérique et en animation assistée par ordinateur. Fondatrice et présidente de Productions 10^e ave, elle coproduit et réalise le premier long métrage d'animation 100 % canadien, présenté en salles, en 2013: *La légende de Sarila*. En 2014 récipiendaire de nombreux prix, elle reçoit le prix Hommage Diamant Birks comme réalisatrice, décerné aux femmes de l'année en cinéma. La même année, elle produit le premier long métrage d'animation fait 100 % à Québec, en français, *Le Coq de St-Victor*, distribué par Universal Studio dans 98 pays. À la relâche 2018, 10^e ave a lancé son 3^e long métrage d'animation que Nancy Florence Savard coréalise et produit, *Nelly et Simon: Mission Yéti*.

Engagée dans son milieu, Nancy Florence Savard a siégé 13 ans au conseil d'administration du Festival d'été de Québec. Elle est la présidente de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale et siège au conseil d'administration de l'Association québécoise de la production médiatique et est membre du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle.

Ont par ailleurs siégé au conseil d'administration, du 1^{er} avril au 3 juillet 2017, les membres suivants:

- Margaret F. Delisle, présidente
- Louis Bouchard
- Michel Dallaire (MDA Architectes)
- Michel Dallaire (Cominar)
- Julie Suzanne Doyon
- Paul Dupont-Hébert
- Araceli Fraga
- Audrey Gagnon
- Stéphan La Roche
- Pascal Moffet

Le conseil d'administration a tenu huit réunions au cours de l'exercice financier 2017-2018. En sus des affaires courantes, divers dossiers opérationnels et stratégiques ont été discutés, dont:

- la nomination des membres aux comités relevant du conseil d'administration;
- l'approbation des modifications à divers règlements et politiques dans le cadre du processus de mise à jour de l'ensemble du guide de gestion;
- l'adoption d'une politique générale de gestion des collections;
- l'approbation d'une cartographie des risques et du plan d'action en gestion des risques;
- l'approbation de la déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens;
- l'approbation du budget annuel, du régime d'emprunts et des états financiers;
- l'approbation des mesures visant l'équilibre budgétaire;
- l'approbation des tarifications générale et spéciale et des tarifs d'abonnements;
- l'approbation du rapport annuel d'activité;
- l'approbation de la programmation annuelle ainsi que de la planification triennale en ressources informationnelles et du bilan annuel en la matière;
- l'approbation de la mise à jour du plan d'action de développement durable 2015-2020;
- l'approbation des nominations à deux postes de direction;
- le suivi du processus de planification stratégique.

Une période de discussion à huis-clos pour les membres du conseil d'administration, à l'exclusion du directeur général, est par ailleurs prévue à la fin de chacune des réunions.

Compte tenu que la nomination de la majorité des membres du conseil d'administration n'a été faite qu'en juillet 2017, il a été convenu que le formulaire utilisé pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, effectuée à l'automne 2016, serait révisé afin de s'assurer qu'il prévoit l'ensemble des mandats précisés dans la nouvelle législation applicable et que ladite évaluation serait effectuée à compter de 2018-2019. Quant à l'évaluation des membres du conseil, les critères seront établis au cours de la prochaine année, afin qu'elle puisse être effectuée en mars 2019.

Un sondage auprès des membres du conseil d'administration concernant la formation continue de ces derniers a permis d'identifier leurs priorités. La démarche d'optimisation entreprise au Musée, les règles de gouvernance ainsi que le processus budgétaire ont fait l'objet de présentations spéciales aux membres au cours de la dernière année.

Grille de concordance entre le profil de compétences et d'expérience et la composition du conseil d'administration du Musée de la civilisation

Nom du membre	Fonction	Indépendant	CPA	Barreau	H	F	A	E	AU	Eco	Cult	Pat	Edu/Soc	J	C-N	A-R
Michel Dallaire	Président	X			X					X					X	
Julie S. Doyon	V-P / Rep. CMQ	X		X		X				X						Chaudière-Appalaches
Louis Bouchard	Rep. SME	NON			X								X		X	
Laurie B. Bouchard		X		X		X				X				X	X	
Harold Dumur		X			X					X				X		Montréal
Olga Farman		X		X		X		X		X						X
Marie-Josée Guérette		X				X				X						X
Dominique Laflamme		NON				X					X	X				X
Stéphan La Roche	DG	NON			X						X	X				X
David Mendel		X			X		X				X	X				X
Pascal Moffet		X	X		X					X						X
Isabelle Picard		NON				X			X				X			Montérégie
Nancy F. Savard		X				X					X					X

Légende:

CMQ	Communauté métropolitaine de Québec	Obligatoire
SME	Séminaire de Québec	Selon profil de compétences recherché
CPA	Membre de l'Ordre des comptables	Obligatoire
Barreau	Membre du Barreau	Atout
H	Homme	
F	Femme	Parité obligatoire
A	Anglophone	Atout
E	Communauté ethnoculturelle	Obligatoire
Au	Autochtone	Atout
Eco	Milieu économique	Selon profil de compétences recherché
Cult	Milieu culturel	Selon profil de compétences recherché
Pat	Milieu patrimonial	Selon profil de compétences recherché
Edu/Soc	Milieu éducatif et social	Selon profil de compétences recherché
J	Jeune de moins de 35 ans	Obligatoire
C-N	Vivant dans la Capitale-Nationale	
A-R	Vivant dans une autre région	Selon profil de compétences recherché

Comité de vérification

Le comité de vérification est composé uniquement de membres indépendants. Y siègent le président du conseil d'administration ainsi que trois autres membres du conseil. Un d'entre eux est membre de l'ordre professionnel des comptables et agit comme président du comité.

Membres du comité de vérification au 31 mars 2018

- Pascal Moffet, président
- Michel Dallaire
- Harold Dumur
- Marie-Josée Guérette

Ont par ailleurs siégé au comité de vérification, du 1^{er} avril au 3 juillet 2017, les membres suivants:

- Pascal Moffet, président
- Michel Dallaire
- Margaret F. Delisle
- Araceli Fraga

Le comité de vérification a tenu douze réunions au cours de l'exercice financier 2017-2018, dont six par conférence téléphonique pour l'approbation des contrats de plus de 75 000 \$.

Lors de chacune de ses réunions régulières, le comité de vérification s'intéresse à l'évolution de la situation financière et au suivi du plan d'action en gestion des risques adopté en juin 2017, lequel est mis à jour périodiquement.

Au cours de l'année, les dossiers suivants ont été étudiés:

- le plan de travail 2017-2018 du comité de vérification;
- la grille d'identification et d'analyse des risques stratégiques, opérationnels et financiers;
- le budget 2017-2018 et ses mises à jour;
- les états financiers 2016-2017 et le rapport du Vérificateur général;
- la nouvelle tarification spéciale pour les expositions vedettes;
- la tarification régulière 2018-2019;
- le nouvel abonnement corporatif;
- le plan d'audit pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;
- le budget initial 2018-2019;
- l'analyse visant la réduction des dépenses en matière de sécurité.

Au regard de la mise en place d'un plan visant l'utilisation optimale des ressources, un document préliminaire, précisant ce qui est actuellement en cours concernant les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, a été produit. Celui-ci sera complété par les actions additionnelles qui devraient être posées dans l'avenir à cet égard. Par ailleurs, les mécanismes de contrôle internes déjà en place sont en processus de révision et un plan annuel de vérification interne sera également proposé. Ces trois dossiers seront achevés au cours de l'année 2018-2019.

Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines est composé, à la majorité, de membres indépendants et est présidé par un membre indépendant. Y siègent trois membres du conseil.

Membres du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, au 31 mars 2018

- Julie Suzanne Doyon, présidente
- Laurie B. Bouchard
- Dominique Laflamme

Ont par ailleurs siégé au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, du 1^{er} avril au 3 juillet 2017, les membres suivants :

- Julie Suzanne Doyon, présidente
- Margaret F. Delisle
- Araceli Fraga

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines a tenu quatre réunions au cours de l'exercice financier 2017-2018, lesquelles ont porté sur les sujets suivants :

- le plan de travail 2017-2018 du comité ;
- le suivi du processus d'accueil des nouveaux membres du conseil ;
- le suivi du sondage effectué auprès des membres du conseil concernant le programme annuel de formation continue et l'élaboration de ce dernier ;
- l'organisation d'une formation sur la gouvernance et le suivi du sondage effectué auprès des membres du conseil après la tenue de celle-ci ;
- la révision des critères d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités ;
- l'élaboration des critères d'évaluation des membres du conseil ;
- la révision du code d'éthique et de déontologie des membres du conseil ;
- le processus d'évaluation du directeur général ;
- la réévaluation d'un poste de cadre.

La présidente du comité a par ailleurs siégé à deux reprises sur un comité de sélection afin de combler des postes de direction.

Comité de planification stratégique

Le comité de planification stratégique est composé de trois membres du conseil d'administration.

Membres du comité de planification stratégique, au 31 mars 2018

- Marie-Josée Guérette, présidente
- Dominique Laflamme
- David Mendel

Créé le 6 février 2018, le comité de planification stratégique a tenu sa première réunion le 13 mars 2018, la seule ayant eu lieu au cours de l'exercice financier 2017-2018. L'objectif de cette rencontre était de valider la démarche d'élaboration du plan stratégique 2018-2022, de convenir du rôle du comité dans l'accompagnement de la direction du Musée pour la réalisation des travaux, de partager le calendrier des principales étapes de la démarche, de présenter le mandat d'accompagnement confié à une firme externe dans le cadre de la réalisation du plan et de partager l'ensemble des documents à consulter afin d'établir un diagnostic organisationnel.

Assiduité des membres aux réunions du conseil d'administration et de ses comités

1 ^{er} avril au 3 juillet 2017	Conseil d'administration	Comité de vérification
Nombre de réunions	3	3
Louis Bouchard	3/3	
Michel Dallaire (MDA Architectes)	3/3	
Michel Dallaire (Groupe Dallaire)	1/3	3/3
Margaret F. Delisle	3/3	3/3
Julie Suzanne Doyon	2/3	
Paul Dupont-Hébert	1/3	
Araceli Fraga	3/3	3/3
Audrey Gagnon	0/3	
Stéphan La Roche	3/3	
Pascal Moffet	2/3	3/3

	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de planification stratégique
4 juillet au 15 septembre 2017 (2 postes vacants au CV)		1		
4 juillet 2017 au 31 mars 2018	5	8	4	1
Laurie B. Bouchard	5/5		4/4	
Louis Bouchard	5/5			
Michel Dallaire	5/5	8/9		
Julie Suzanne Doyon	4/5		4/4	
Harold Dumur	5/5	7/8		
Olga Farman	3/5			
Marie-Josée Guérette	5/5	6/8		1/1
Dominique Laflamme	4/5		4/4	1/1
Stéphan La Roche	5/5			
David Mendel	5/5			1/1
Pascal Moffet	5/5	9/9		
Isabelle Picard	4/5			
Nancy Florence Savard	4/5			

Comité de développement des collections

Le comité de développement des collections est composé du président du conseil d'administration ou d'une personne que celui-ci délègue, du directeur général du Musée, du directeur des collections, d'un autre directeur désigné par le directeur général ainsi que de cinq membres provenant des milieux de la recherche universitaire et de la pratique muséale désignés par le conseil d'administration.

Membres du comité de développement des collections au 31 mars 2018

- Stéphan La Roche, président
- Diane Bisson
- Dany Brown
- Geneviève de Blois
- Yvon Desloges
- Benoît Légaré
- Rénaud Lessard
- Sophie Limoges
- Nancy Florence Savard

*Au cours de l'exercice, madame Andrée Lemieux ainsi que messieurs Michel Dallaire et Francis Morin ont terminé leur mandat.

Le comité de développement des collections a tenu deux réunions au cours de l'exercice financier 2017-2018. Il a recommandé l'acquisition de neuf propositions et a soutenu deux avis d'intention d'acquisition dont les dossiers sont en cours d'examen.

Parmi les propositions approuvées, figurent des compléments à la collection de costumes de scène de François Barbeau avec les donations du Théâtre Denise-Pelletier, du Théâtre du Nouveau Monde, du Théâtre du Rideau vert et du Théâtre Jean-Duceppe ainsi que du mobilier ayant appartenu à sir Rodolphe Forget offert par les Petites franciscaines de Marie de Baie-Saint-Paul.

L'acquisition des accessoires et du décor de la pièce de théâtre *Broue*, offerts par les comédiens Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier, a fait l'objet d'un avis d'intention.

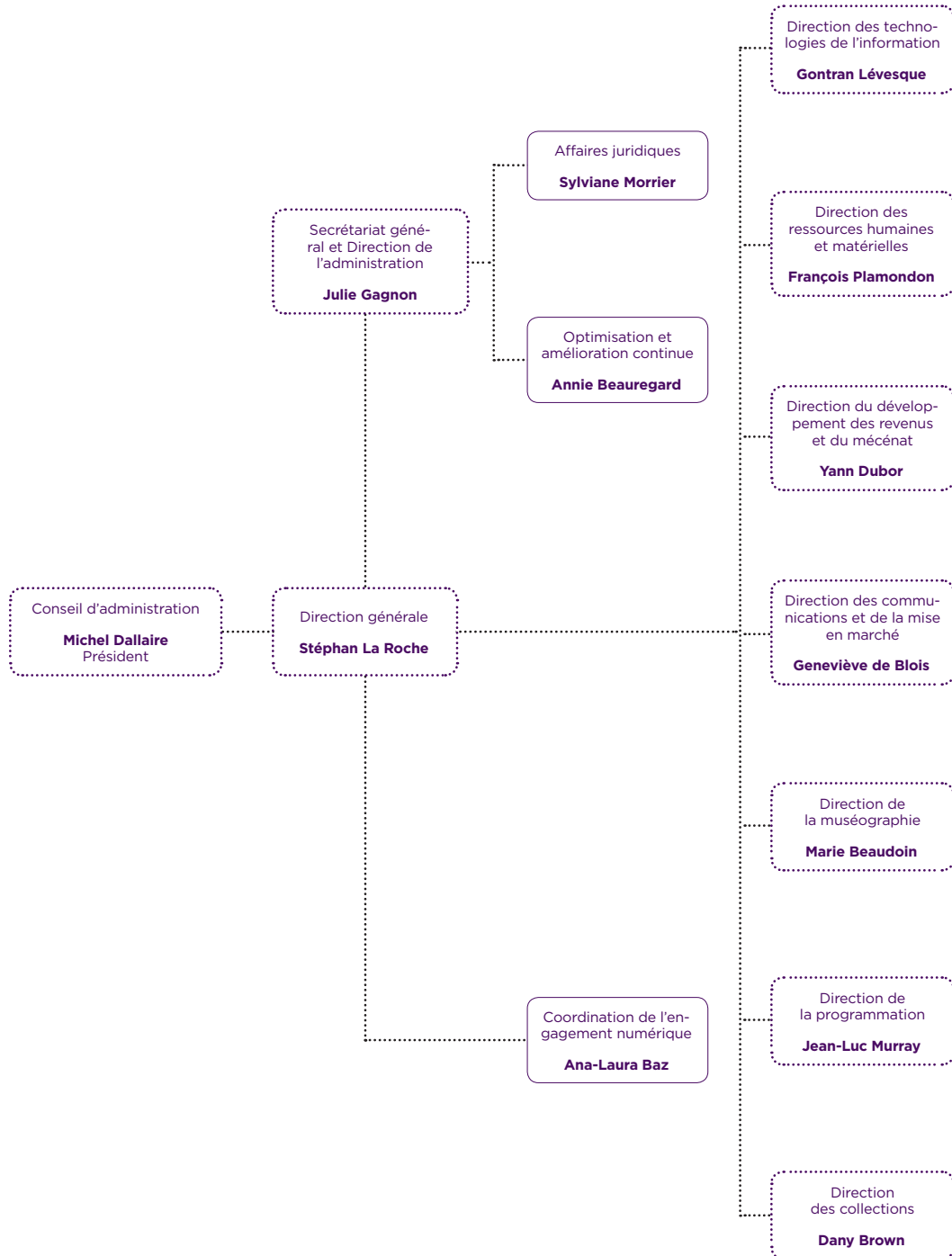
Par ailleurs, préalablement à son approbation, les membres du comité ont fait part de leurs avis et recommandations en regard de la Politique sur la gestion des collections.

Renseignements concernant la rémunération

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés, à l'exception du directeur général qui exerce ses fonctions à titre exclusif et à temps plein. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Organigramme

au 31 mars 2018



Situation financière du Musée

Fonds d'exploitation

Pour 2017-2018, la subvention accordée par le ministère de la Culture et des Communications pour le fonctionnement totalise 16 639 700 \$.

Le succès de la présentation de l'exposition *Hergé à Québec* a permis de générer des revenus de billetterie de 2 570 330 \$, de ventes aux boutiques de 1 058 338 \$ et d'abonnements de 180 323 \$, des records annuels absolus. Les commandites financières incluent une contribution de 1 000 000 \$, provenant de l'Entente de développement culturel ministère de la Culture et des Communications/ Ville de Québec, pour la réalisation de l'exposition *Hergé à Québec*. La contribution de la Fondation du Musée de la civilisation s'est élevée à 231 200 \$. Faisant suite à l'incendie du 15 septembre 2014, les produits incluent une indemnisation d'assurance additionnelle. Le total des produits en 2017-2018 était de 1 245 923 \$ de plus qu'en 2016-2017.

Dans les dépenses, par rapport à l'année précédente, la réévaluation de la provision pour congés de maladie et l'abolition de deux postes de direction en 2017 expliquent en grande partie l'importante diminution de 815 299 \$ en traitements. Des efforts pour le contrôle du coût de la programmation ont permis de générer des économies, effet remarqué principalement dans les locations avec une diminution de 340 007 \$. D'autres effets de ce contrôle du coût se retrouvent dans les fournitures, approvisionnements et énergie, catégorie dont les dépenses ont toutefois augmenté de 129 012 \$ en raison de la hausse du coût des ventes aux boutiques de 290 036 \$ en lien avec les ventes record. En prenant en compte un ajustement rétroactif à 2015-2016 du rôle d'évaluation de la Ville de Québec, la charge liée aux taxes municipales et scolaires en 2017-2018 a diminué de 563 157 \$ par rapport à 2016-2017.

Fonds des réserves

De l'excédent du Fonds d'exploitation de 1 800 348 \$, un montant de 1 350 000 \$ a été transféré au Fonds des réserves. Celui-ci totalise 2 025 000 \$ et inclut des montants de 1 000 000 \$ affectés à une réserve stratégique dédiée à la réalisation de projets prioritaires pour l'atteinte des objectifs du plan stratégique, de 750 000 \$ affectés à la réserve pour les expositions, de 250 000 \$ affectés à la réserve pour l'acquisition d'objets de collection et de 25 000 \$ pour l'auto assurance.

Fonds de maintien des actifs et Fonds des projets spéciaux

Les autres subventions du gouvernement du Québec servent au remboursement de la dette et au financement de projets spécifiques. Ces subventions sont de 1 570 557 \$ supérieures cette année à celles de l'année 2016-2017, principalement en raison de nouvelles dettes contractées en cours d'année, dont celle relative à d'importants travaux de maçonnerie terminés en 2016-2017, et qui ont exigé d'importants versements en capital et intérêts.

À la suite du redressement des soldes de l'actif net au 1^{er} avril 2013 en rapport avec l'application de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts, le Musée présente, au 31 mars 2018, un actif net de (15 983 695 \$), composé de (12 838 146 \$) investis en immobilisations, de 2 025 000 \$ affectés aux réserves, de (5 222 218 \$) non grevés d'affectations et de 51 669 \$ de gains de réévaluation cumulés.



LA BOUTIQUE
du Musée

TIRAGE
FONDATION

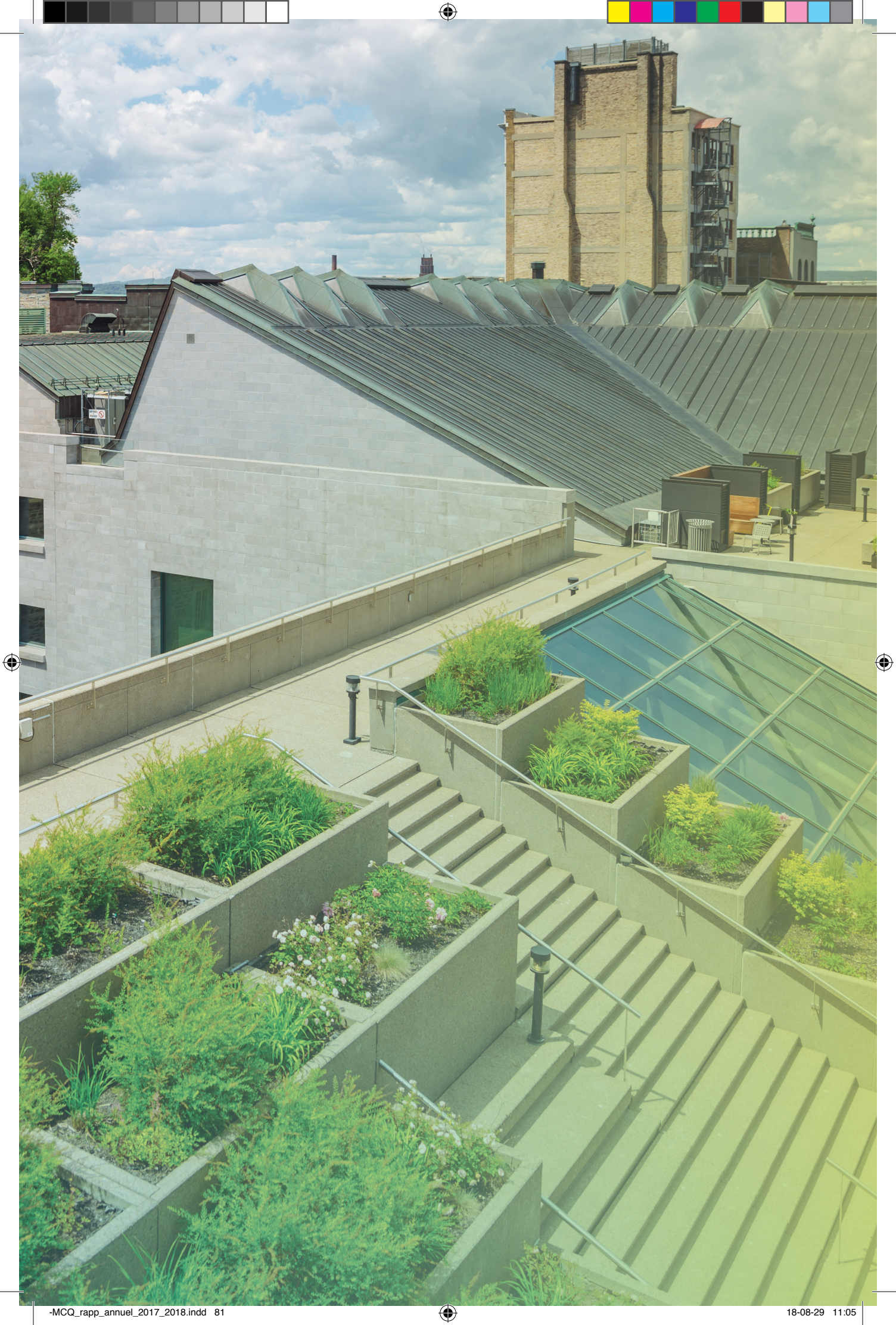
LIGNES
DE VIE

LA BOUTIQUE
du Musée

↙ Billetterie
↓ Information

ANNEXES





Personnel régulier

au 31 mars 2018

Direction générale

Directeur général
Stéphan La Roche

Adjointe à la direction générale
Dominique Forgues

Coordonnatrice de l'engagement numérique
Ana-Laura Baz

Secrétariat général et direction de l'administration

Secrétaire générale et directrice de l'administration
Julie Gagnon

Secrétaire générale adjointe et affaires juridiques
Sylviane Morrier

Secrétaire
Lorraine Guay

Agent de la gestion financière
Yanick Marchesseault

Agents-vérificateurs
Andrée Bélanger
Carmen Hattote
Sylvie Paquet
Pierre Proulx

Archiviste
Juliette Delrieu

Bibliothécairienne
Linda Bélanger

Coordonnatrices I Optimisation et amélioration continue
Annie Beauregard
Sophie Couture-Samson

Techniciennes en administration
Sylvie Bilodeau
Ann Jobidon

Direction des ressources humaines et matérielles

Directeur
François Plamondon

Adjointe administrative
Guylaine Bertrand-Couture

Secrétaire
Caroline Dabit-Roumier

Agent de l'approvisionnement
Jasmin Tessier

Aide-électricien
Francis Houde-Brunette

Chargée de projet
Marie-Chantal Pineau

Conseillère en gestion des ressources humaines
Héloïse Dostie

Électricien
Kaven Feeney

Magasinier
Pierre Bissonnette

Menuisier-ébéniste
Guy Sauro

Manutentionnaires
René Laverdière
Robert Légaré
Daniel Thériault

Ouvrier certifié d'entretien du bâtiment
René Couillard

Préposé au matériel et à la reprographie
Benoît Émili

Responsable de la gestion mécanique et électrique des bâtiments
Yvon Alain

Responsable de la sécurité
Richard Boulet

Responsable des services auxiliaires
Louis Tremblay

Techniciens en administration
Camille Labrie
Josée Panaroni

Direction des technologies de l'information

Directeur
Gontran Lévesque

Secrétaire
Denise Dumont

Analystes de l'informatique et des procédés administratifs
Bruno Bertelli
Roch Moreau

Techniciens en informatique
Yannick Despins
Esther Gagnon
Carole Laberge
Martin Lévesque

Direction des communications et de la mise en marché

Directrice
Geneviève de Blois

Secrétaires
Céline Simard
Nancy Trépanier

Agentes d'information
Agnès Dufour
Rebecca Salesse

Agente de développement
Samantha McKinley

Assistante-gérante à la boutique
Geneviève Soucy

Coordonnatrice des bénévoles
Carole Goulet

Gérante des boutiques et billetteries
Brenda Tuppert

Préposée principale aux renseignements
Marie Chartrain

Préposés aux renseignements
Henri Chalifour
Alina Chmielewska
Pierre Gosselin

Préposée à la billetterie et à la vente
Guylaine Cyr

Spécialiste en marketing numérique
Jean-Philippe Maxime Tittley

Technicienne en graphisme
Chantal Demers

Technicienne en information
Marie-Claude Mailhot

Direction de la muséographie

Directrice
Marie Beaudoin

Secrétaire
Denise Dumont

Designers
Elisabeth Moisan
Jeanne Poulin
Charles St-Gelais

Coordonnateur de la muséographie
Olivier Girard

Techniciens en muséologie
Luc St-Amand
Michel Tremblay

Technicien principal en audiovisuel
Pierre Poliquin

Techniciens en audiovisuel
Serge Brousseau
Mélicha Galipeau
André Julien
Louis Lamontagne

Technicien en éclairage
Julien Campion-Vallée

Direction de la programmation

Directeur
Jean-Luc Murray

Secrétaires
Nathaly Bergeron
Simon Cliche-Lamoureux
Céline Dionne
Marion Melaye
Faye Villeneuve

Adjoint à la réalisation
Herman Vachon

Adjoint à la coordination des guides-animateurs
Eric Boucher

Agente de recherche
Sylvie Thivierge

Chargée de recherche
Lucie Daignault

Chargées de projets d'exposition
Marie-Christine Bédard
Geneviève de Muys
Anick Dorion-Coupal
Catherine Gaumond
Anouk Gingras
Caroline Lantagne
Coline Niess

Chargés de projets de l'action culturelle
Milène Essertaize
Martin Le Blanc

Coordonnateur des guides-animateurs
Marc-André Paquet

Guides-animateurs
Lyne Bélanger
Anne Bernatchez
Micheline Bergeron
Carolyne Bolduc
Hélène Bourbeau
Denis Breton
Anne-Marie Gagnon
Marc Simard

Spécialistes en sciences de l'éducation
Nadine Davignon
France Gagnon
Sophie Giroux

Technicienne en administration
Caroline Dumas

Direction des collections

Directeur
Dany Brown

Secrétaires
Ariane Fréchette
Nassima Kebbas
Francine Lafrance

Agent de recherche
Jean Tanguay

Archiviste
Anne Laplante

Bibliotechniciens
Madeleine Faucher
Suzie Hudon
Adam Proulx

Conservateurs
Christian Denis
Vincent Giguère
Nicole Grenier
Philippe A. Hamel
Valérie Laforge
Sonia Mimeault
Sylvie Toupin

Responsable des droits d'auteur
Frédéric Bussièrès

Coordonnatrice de la planification et du soutien administratif
Danielle Rompré

Technicien en administration
Christian Lemire

Techniciens en muséologie
Roxanne Bellemare
Victor D'Aoust
Gaétan Gagné
Hélène Giguère
Isa Mailloux

Direction du développement des revenus et du mécénat

Directeur
Yann Dubor

Secrétaires
Louise Brousseau
Caroline Carrier
Marie-France Lévesque

Agente de développement
Annie Robitaille

Régisseurs
Alain Bazinet
Catherine Garneau
Isabelle Toth

Renseignements concernant la rémunération

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés du Musée de la civilisation inclut le salaire annuel de base ainsi que les primes d'assurance collective assumées par l'employeur.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés en 2017-2018

Directeur général	Stéphan La Roche	190 714 \$
Secrétaire générale et directrice de l'administration	Julie Gagnon	130 523 \$ ⁽¹⁾
Directeur des ressources humaines et matérielles	François Plamondon	122 023 \$
Directeur des collections	Dany Brown	118 767 \$
Directrice des communications et de la mise en marché	Geneviève de Blois	115 034 \$

(1) Incluant un sans solde de 70 heures. Le salaire annuel de Julie Gagnon est de 135 635 \$.

Partenaires financiers privés et publics 2017-2018

Aéroport international Jean-Lesage	Fondation du Musée de la civilisation	Secrétariat à la Capitale-Nationale du Québec
Association des musées canadiens	Hydro-Québec	Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec
Centre de recherche Cervo	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	Télé-Québec
Chambre de commerce et d'industrie de Québec	Ministère de la Culture et des Communications du Québec	Transat Tours Canada
Commission de la capitale nationale du Québec	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec	Université de Montréal
Dans un jardin	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec	Université du Québec à Montréal
Fête nationale du Québec	Musée canadien de l'histoire	Université du Québec en Outaouais
Fonds de recherche société et culture du Québec		Université Laval
		Ville de Québec

Partenaires en produits et services 2017-2018

Akufen	Centre de conservation de Québec	Google
Aruba/Micro Logic	Commission scolaire de la Capitale	<i>Le Soleil</i>
Paul Bienvenu	Fairmont Le Château Frontenac	Société Radio-Canada

Donateurs et partenaires de la Fondation du Musée de la civilisation 2017-2018

Le Musée de la civilisation exprime sa reconnaissance aux donateurs et partenaires de la Fondation qui, par leur soutien financier, contribuent au rayonnement de cette grande institution.

10 000 \$ et plus

Bell Canada
Caisse Desjardins de Lévis
Caisse Desjardins de Québec
Ernst & Young
Fondation Suzanne et Jean-Robert Leclerc
Fonds de placement immobilier Cominar
Groupe Dallaire
iA Groupe financier
La Capitale groupe financier
Marcotte, Gilles et Gemma Ampleman
Mouvement des caisses Desjardins
Séminaire de Québec

Teknion

5 000 \$ à 9 999 \$

Banque Nationale
Barry Callebault Canada
Caisse de dépôt et placement du Québec
Concetti Design
Employé-e-s du Musée de la civilisation
Fasken Martineau
Fonds de solidarité FTQ
HDG inc.
KPMG
La Roche, Stéphan
Power Corporation
Québecor
RBC Banque Royale
SSQ, Société immobilière inc.

1 000 \$ à 4 999 \$

Administration portuaire de Québec
Aéroport international Jean-Lesage de Québec
Anglocom
Banque Laurentienne
Bazinnet Taylor
Bienvenu, Paul
Blain, Robert
BMD Architectes
BMO Groupe financier
BMO Marchés des capitaux
Bourque, Vincent
Choquette, Claude

Choquette Corriveau

Comsoft Technologies

Corporation Fiera Capital

Davies Ward Philips & Vineberg

Desjardins Marché des capitaux

Distribution L.J. Déry

Distribution Paral

Dussault, Claude

EgR inc.

Emballages de la Capitale

Financière Banque Nationale

Financière Sun Life

Fondation Garaga

Fondation La Capitale groupe financier

Fondation Virginia Parker

Gaz Métro

Gestion Deloitte

Gestion privée Desjardins

GPL assurance inc.

Groupe Familiprix

Groupe Germain Hôtels

Groupe Santé Médisys

Imafa

La Coop fédérée

Lemay Michaud Architecture Design

Le Soleil

Mallette

Michel Dallaire design industriel inc.

Norton Rose Fulbright
Office du tourisme de Québec
Parmalat
Rainville, François
RBC Marchés des capitaux
Robert Lepage inc.
Sanimax San inc.
Sérigraphie concept
Terrasses du Vieux-Port
Transport Guilbault Itée
Valeurs mobilières Desjardins
Voyages Laurier du Vallon

500 \$ à 999 \$

Alfred Dallaire Memoria

Attraction

BCF Avocats d'affaires

Bell, Richard

Bourbeau, Claude

Brisson, Robin

Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix)

Chocolats Favoris

D'Amours, André

DGTech inc.

Doyon, Julie Suzanne

Eugène Allard Produits d'Emballage et d'Entretien

Fondation Dufresne et Gauthier

Fonderie Poitras

Gauvin, Claude

G. Doyon Cuisine

Gentec

GM Développement

Grondin, Michael
 Groupe Gecko Alliance
 Leclerc, Alain
 Les entreprises QuébecHab
 Maheu&Maheu
 McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
 MDA architectes
 Mobilier de bureau MBH
 Planifika
 Produlith
 Poulin, Marie-France
 Rouleau, Jean
 Rouleau, Jocelyne
 Rousseau Métal
 Simard, Claire
 SNC-Lavalin
 Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
 Sœurs de la Charité de Québec
 Stein Monast avocats
 Umbrella
 Université Laval
 Yaksa inc.

.....
499 \$ et moins

ACA Architecture
 Arnaud, Paul
 Art Mûr
 Aubé, Michel
 B. Bouchard, Laurie
 BainUltra
 Barsalou Lawson Rheault
 Beaumont, Jean-François
 Beauchesne, Colette
 Beaudet, Marie-Andrée
 Beaudoin, Pascal
 Bélanger, Annick
 Benoit, Robert
 Bergeron, Yves
 Bernier Beaudry avocats d'affaires
 Bigras, Claude
 Bilodeau, Claire
 Bilodeau, Véronique
 Biron, Michel
 Bisson associés, architectes
 Bisson, Marc-André
 Blanchet, Alain

Boily, Francine
 Boisclair, André
 Bouchard, Louis
 Bouchard, Martine
 Bouchard, Nicolas
 Boulanger, Benoît
 Boulanger, Louise
 Bourdon, Gertrude
 Boutin, Joëlle
 Bouvrette, Pierre
 Boyer, Lisette L.
 Brassard, Jean-Luc
 Brideau, Éric
 Brière-Leblanc, Olivier
 Brind'Amour, Yvon
 Caron, Diane
 Carrière, Annick-Patricia
 Charbonneau, Alain
 Chouinard, Pascal
 Choquette, Charles-Antoine
 Choquette, Pierre-Thomas
 Cirque du Soleil
 Clément, Louise
 Cliche, Bernard
 Cliche, Michelle
 Cliche, Vincent
 Cojocar, Marie-Christine
 Cormier, Marie-Huguette
 Cossette, Louis
 Côté, Hugo
 Couture, André
 Daoust, Jeannine
 Desbiens, Arnaud
 Després, Louis
 Devlin, Éric
 Dignard, Martine
 Dorion, Pierre
 Dozois, Monique
 Drouin, Micheline
 Dumas, Antoine
 Dumont, Geneviève
 Durand, Pénélope
 Dufour, Jean-François
 Duquette, Guy
 Engel & Volkers Montréal
 Étiquettes Profecta Labels inc.

Fallara, Francine
 Faucher, Jocelyn
 Fillion, Pierre
 Fondation Cervo
 Fondation du CHU de Québec
 Fondation Élan
 Forget, Maurice
 Fréchette, François
 Frigon, Michel
 Gagnon, Claude
 Gagnon, Pierre-Luc
 Gagnon, Martin Benoît, Phys Ing
 Galerie Noel Guyomarc'h
 Gélinas, Bryan
 Genio experts-conseils
 Geolocation
 Gestion de patrimoine TD
 Giroux, Michelle
 Gonzalez, Liliane
 Gosselin, Gill
 Groupe Canam
 Groupe Himagia
 Groupe Magnitude
 Groupe Régis Côté
 Groupe Serré
 Hill + Knowlton Stratégies
 Houde, Danielle
 Huard, Michel
 Hudon, Benoît
 Huot, Patrick
 Kiteme, Dru
 Kretschmer, Inge
 Jalbert, Monique
 Joyal, Serge
 Julien, Isabelle
 Lacroix, Daniel
 Laroche, Esther
 Laplante, Yan
 Lapointe, Anita
 Lavigne, Marie
 Lavoie, Ève
 Lavoie, Michel
 Lavoie, Nicole
 LeBlanc, Christiane
 LeBlanc, Jean
 Leclerc, André

Leduc, Francine	Morin, Francis	Pruneau, Jean-François
Leduc, Paule	Morrisset, Marc	Racine, Nicolas
Légaré, André	Mundy, Ann	Rancourt, Pauline
Légaré, Lorraine	Musée McCord Stewart	Raymond, Constance
Lemay, Jacques	Nguyen, Claudia	Rivard, Érick
Lemieux Nolet cpa	O'Leary, Gratia	Rodrigue, Guy
Les éditions esse	Optique Georges Laoun inc.	Rondeau, Marc
Les Investissements Moncalieri inc.	Osler Hoskin & Harcourt LLP	Rosemonde Communications inc.
Les Trois Producteurs	Otis, Annie	Roussel, Raymond
Levasseur, Adrien	OVA Gestion-Conseil	Roy, Jean
Madeleine, Lynn	Paré, Léo	Roy, Jean-R
Madgin, Alain	Pellerin, Alain	Saucier + Perrotte Architectes
Marquis, Simon	Pelletier, Sonia	Simard-Laflamme, Carole
Marsan, Jean-Claude	Perras, Claire	Speth, Rainier
Martin, Gabrielle	Perron, Jean	St-Jean, Hugo
Matelas Dauphin	Picard, Isabelle	St-Pierre, André
Ménard, Lucie	Picard, Richard	Succession Pierre Gauvreau
Ménard, Pierre-Luc	Pineau, Catherine	Taillefer, AlexandreTaschereau, François
Mercier, Gilles	Pineau, René	Theetge, Steffy
Meunier, Jacob	Pires, Perpetua	Thériault, Martin
Molleur, Jeanne	Plastica	Tremblay, Gabriel
Mony, Charles	Postras, Jean-Claude	Urquhart, Rob
Moreault, Louise	Porter, John	Van Draanen, Kees
Morin, Céline L.	Poulin, Madeleine	Vien, Julie-Anne
Morin, Claire	Protos inc.	Vortex Solution

Partenaires de biens et de services du Grand Banquet, édition 2017

47 ^e Parallèle, restaurant-traiteur	Fairmont Le Château Frontenac	Ouellet, Sophie
Ameublements Tanguay	Festival d'été de Québec	Prestige Groupe Média
Bijouterie Pénélope	Gauthier, Daniel	Ritz-Carlton Montréal
Boutet, François	Groupe Beauchamp	Rouge FM
Boutique l'Homme et la Femme de ma vie	Groupe Germain Hôtels	Société des alcools du Québec
Carreau, Janine	Groupe Magnitude	Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
Chocolats Favoris	Kelly, Karina	Société Radio-Canada
Club de golf Royal de Québec	La Capitale groupe financier	Transat
Cossette Communication	La Maison Simons	VIA Rail Canada
Création du zèbre	La Mangue Verte	Voyages Laurier Du Vallon
DX Design	Location Gervais	
Élysée Fleurs	Moncion, Claudine	

Tableau synoptique pour le rapport de gestion 2017-2018

Bilan du Plan triennal 2015-2018

Axes d'intervention	Objectifs	Résultats	Actions réalisées
Enjeu 1 : La convergence des cultures et des patrimoines comme catalyseur de connaissance			
Orientation : Rejoindre l'être humain dans toutes ses dimensions			
Le musée pour tous	Développer de nouveaux publics et accroître l'accessibilité	Cible dépassée	<p>Refonte et simplification de la programmation scolaire</p> <p>Présentation des expositions <i>Comme chiens et chats, Observer - L'expo qui déroute et Hergé à Québec</i></p> <p>Développement d'un programme d'accessibilité pour des jeunes de milieux défavorisés, appuyé d'un volet de campagne de financement via les réseaux sociaux</p>
La mobilisation avec les milieux sociaux et culturels	Déployer des projets qui engagent les communautés	Cible atteinte	Réalisation du projet <i>J'habite la ville</i> avec la Fondation Le quatrième mur
Les collections nationales à la portée de chacun	Réviser les axes de développement et les politiques d'acquisition et d'aliénation	Cible dépassée	<p>Développement du cadre de référence sur le design</p> <p>Définition du projet d'agrandissement du Centre national de conservation et d'étude des collections</p> <p>Réalisation de la politique sur la gestion des collections, incluant notamment les axes de développement des collections, la politique d'acquisition, la politique de prêt et d'emprunt de même que la politique d'aliénation</p> <p>Révision des seuils d'évaluation des collections pour la valeur marchande</p>
Orientation : Conjuguer identité et ouverture au monde			
La diversité culturelle et l'autochtonie	Favoriser la diversité des expressions culturelles dans les pratiques muséales	Cible dépassée	<p>Réalisation des activités d'action culturelle et éducative suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités en lien avec l'exposition <i>C'est notre histoire. Premières Nations et Inuits du XX^e siècle</i> • Festival de cinéma Vues d'Afrique • Événement <i>Décoder le monde</i> sur le thème de la nordicité • Festival des films européens • Activités en lien avec l'exposition <i>Lignes de vie</i> • Carnet d'accompagnement sur les aborigènes d'Australie pour le jeune public • Une série de conférences sur les grands mouvements sociaux en lien avec l'exposition <i>25 x la révolte!</i>
Enjeu 2 : Développer de nouvelles approches culturelles			

Orientation : Utiliser les richesses et l'expertise québécoises comme vecteur de rayonnement			
Une présence renforcée aux plans régional et national	Consolider les partenariats	Cible dépassée	Développement de projets avec le milieu des affaires et la Fondation, notamment le Grand Banquet, l'Hommage à Michel Dallaire et le Brunch de Pâques Développement d'une exposition avec un partenaire régional : collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec pour <i>De trappeurs à entrepreneurs</i> Développement d'expositions avec les musées en région : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mutations. Les métiers d'art au Québec depuis 1930</i> avec le Musée des maîtres et artisans du Québec • <i>Le cerveau, c'est génial</i> avec le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier
Une présence affirmée au plan international	Accroître l'implication de l'institution dans les réseaux internationaux	Cible dépassée	Réalisation de <i>workshop</i> avec des universités et des musées internationaux, en partenariat avec le SESC (Brésil) Présentation de l'exposition <i>Corps rebelles</i> au musée des Confluences à Lyon Réalisation d'expositions en partenariat : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Hergé à Québec</i> avec le Musée Hergé et Moulinsart, Belgique • <i>Comme chiens et chats</i> avec Universcience, France • <i>Résiliência</i> avec le Museu da Pessoa Sao Paulo, Brésil
Orientation : Renforcer un réseau d'influence et d'innovation avec les milieux du savoir, ainsi qu'avec le milieu économique et philanthropique			
La collaboration avec les milieux du savoir	Renforcer la position de l'institution comme pôle d'attraction auprès des secteurs universitaire et de l'éducation	Cible atteinte	Partenariat pour la réalisation d'universités d'été (CELAT, Univ. Laval) sur des thèmes liés à des enjeux muséaux Déploiement de projets avec les communautés : <ul style="list-style-type: none"> • Participation à titre de conférencier au congrès sur la muséologie autochtone (Museu Indio Vanuire, Brésil, 2015) • Projet de recherche « Voix, images, territoire » (UQAC) : collaboration à ce projet de recherche menant à la publication d'un ouvrage découlant des consultations menées dans le cadre de l'exposition <i>C'est notre histoire. Premières Nations et Inuit du XX^e siècle</i>.
L'engagement avec les milieux économique et philanthropique	Développer et déployer un réseau de soutien et d'influence fort avec les donateurs, les mécènes et le partenariat d'affaires	Cible dépassée	Réalisation de la campagne annuelle de financement auprès des employés et du milieu des affaires Obtention de commandites importantes pour <i>Hergé à Québec</i> et <i>De trappeurs à entrepreneurs</i> Réalisation du Marché de Noël 2017 Confirmation de plusieurs grandes donations Croissance importante du nombre d'abonnés durant l'année
Enjeu 3 : Le numérique comme levier de partage des biens culturels			
Orientation : Accentuer le dialogue avec les communautés			
La complicité avec les citoyens par des plateformes numériques	Augmenter la sensibilisation, l'implication et l'engagement du public	Cible atteinte	Ouverture du MLab Creaform Développement d'une stratégie numérique Développement d'une stratégie de marketing socio-numérique de contenu
L'éducation citoyenne auprès des jeunes	Soutenir des actions concertées visant à multiplier les expériences culturelles des jeunes des régions du Québec	Cible atteinte	Accueil de plus de 200 jeunes de niveaux primaire et secondaire des régions de Montréal et Québec dans le cadre de la Fête de la Francophonie Participation au programme éducatif « Découvrir la capitale nationale » Réalisation du site Internet de l'exposition <i>25x la révolte. La légende du monde futur</i>
Orientation : Accroître la diffusion des collections nationales			
L'accès des communautés aux collections nationales	Mettre en œuvre des mesures ciblées pour l'accès aux collections nationales	Cible dépassée	Réalisation du chantier de numérisation des collections Développement d'une base de données pour la gestion des collections Mise en ligne des collections (base de données sur le site Web et implantation d'une culture participative) Transfert des données concernant les collections sur les réseaux québécois et canadien sur le patrimoine (Infomuse et RCIP)

Enjeu 4: L'optimisation de l'organisation

Orientation: Favoriser un environnement propice à la performance de l'organisation

L'optimisation en matière des ressources	Optimiser la performance de l'organisation en matière de ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières	Cible dépassée	<p>Optimisation des processus d'intégration de la programmation, de gestion des équipements et d'accueil opérationnel des visiteurs</p> <p>Optimisation des processus opérationnels de l'équipe de la muséographie</p> <p>Implantation du logiciel de gestion de la paie et des ressources humaines</p> <p>Implantation du système de contrôle Médialon</p> <p>Bonification de l'affichage dynamique dans le hall</p> <p>Déploiement d'un système de préparation et de suivi budgétaire pour répondre aux besoins des unités administratives</p> <p>Réalisation de 40 % du classement et du traitement des dossiers et des documents institutionnels (GID)</p> <p>Optimisation des processus de services internes par le biais du logiciel Pivotal</p>
L'engagement et la reconnaissance du personnel	Développer des projets favorisant l'engagement et la reconnaissance du personnel	Cible atteinte	<p>Élaboration et adoption d'une politique de reconnaissance des employés</p> <p>Implantation d'un système d'évaluation des contributions</p>
L'amélioration continue des processus dans l'esprit du développement durable	Réaliser des actions en matière de développement durable et d'accessibilité universelle et évaluer les possibilités de services partagés entre les institutions muséales	Cible dépassée	<p>Réflexions approfondies et réalisation d'études de faisabilité en vue du développement d'un plan directeur de réaménagement des espaces publics</p> <p>Renforcement des services partagés avec des sociétés d'État, dont l'implantation de la téléphonie IP en collaboration avec le MNBAQ et l'appui au MNBAQ dans la gestion des photographies numériques</p> <p>Révision de la politique d'aliénation des biens meubles</p>

Exigences législatives et gouvernementales

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du Musée de la civilisation

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours du dernier exercice financier.

Préambule

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration souhaitent se doter de règles de conduite pour promouvoir, dans l'exercice de leurs fonctions, l'intégrité, l'impartialité et la transparence de même que pour préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du Musée de la civilisation ;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.02), par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30) ainsi que par la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, c. M-44) (ci-après désignés «lois et règlement applicables»);

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration désirent préciser les modalités d'application desdites dispositions législatives et réglementaires en tenant compte de la mission du Musée, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion et établir des paramètres additionnels qui lui sont propres;

ATTENDU QUE toutes les actions à privilégier et tous les gestes à éviter ne pouvant être énumérés, les principes et règles énoncés aux présentes doivent être adaptés aux circonstances où des questions d'éthique peuvent être soulevées, à la lumière de la mission d'intérêt public poursuivie par le Musée;

Le conseil d'administration adopte le présent code d'éthique et de déontologie.

I. Champ d'application et définitions

1. Le présent code s'applique à toute personne nommée en vertu de l'article 7 de la Loi sur les musées nationaux pour siéger au conseil d'administration du Musée.

À l'exclusion des articles 18 à 21, 28 et 42, il s'applique également à toute personne non membre du conseil d'administration nommée pour siéger à l'un des comités constitués par ce dernier aux termes des articles 22.4 et 22.5 de ladite loi ainsi qu'au secrétaire du conseil.

2. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

« administrateur » : tout membre du conseil d'administration du Musée de la civilisation ainsi que tout membre d'un comité constitué par ce dernier;

« conflit d'intérêts » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un membre pourrait être porté à favoriser une personne, y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié, au détriment d'une autre ainsi que toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement d'un administrateur; aux fins du présent code, le fait d'être membre de la Fondation du Musée ou de son conseil d'administration ne peut entraîner un conflit d'intérêts;

« conseil » : le conseil d'administration du Musée;

« contrat » : tout contrat, incluant un contrat projeté;

« contrôle » : détention directe ou indirecte, par une personne, de valeurs mobilières, y compris des parts sociales, conférant

plus de 50 % des droits de vote ou de participation, sans que ce droit dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des administrateurs d'une personne morale;

« entreprise » : toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois, cela ne comprend pas le Musée ni une association ou un regroupement sans but lucratif qui ne présente aucun lien financier avec le Musée ni d'incompatibilité avec les objets du Musée;

« information confidentielle » : toute information ayant trait au Musée ou toute information de nature stratégique qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un administrateur, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle le Musée participe;

« Musée » : le Musée de la civilisation

« personne liée » : toute personne ayant un lien avec un administrateur par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption; aux fins du présent code, sont également liés à l'administrateur l'enfant d'une personne ayant un lien avec lui par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, une personne à laquelle il est associé ou la société de personnes dont il est associé, une personne morale dont il détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, une personne morale qui est contrôlée par lui-même, par une personne liée au sens de la présente définition ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement, ainsi que toute personne qu'il pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou avec un tiers, de son statut, de son titre ou autre.

II. Devoirs généraux

Respect des principes et règles applicables

3. L'administrateur est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par les lois et règlement applicables ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur a le devoir de prendre connaissance du présent code, des lois et règlement applicables ainsi que des autres politiques, directives et procédures adoptées par le Musée, d'en promouvoir le respect et de s'y conformer.

En cas de doute, l'administrateur doit agir selon l'esprit des principes et règles applicables. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

L'administrateur qui représente le Musée ou qui, à la demande du Musée, exerce des fonctions d'administrateur dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Intégrité, impartialité et professionnalisme

4. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec honnêteté, indépendance, loyauté, prudence, diligence, équité, assiduité, efficacité et bonne foi.

L'administrateur ne doit rechercher que les intérêts du Musée, à l'exclusion de son propre intérêt ou de celui d'un tiers, et prendre ses décisions indépendamment de toute considération incompatible avec ceux-ci, notamment toute considération partisane.

5. L'administrateur doit agir avec loyauté lorsqu'il émet, sur les réseaux sociaux, des opinions personnelles sur le Musée. L'administrateur doit avoir le souci de ne pas discréditer le Musée et ses employés, ni de nuire à son image ou à ses activités.
6. L'administrateur doit entretenir, à l'égard de toute personne avec laquelle il collabore dans l'exercice de ses fonctions, des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

Compétence et expérience

7. Dans le cadre de son mandat, l'administrateur doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes et son expérience de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs du Musée et la bonne administration des biens que ce dernier possède comme mandataire de l'État.

L'administrateur doit maintenir à jour ses connaissances et exercer un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt du Musée.

8. L'administrateur doit consacrer le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au conseil et à ses comités.
9. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, respecter la mission du Musée et se tenir bien informé sur ses activités.

III. Obligations particulières

Biens et activités personnelles

10. L'administrateur doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les ressources ou les biens du Musée avec les siens. Il ne peut utiliser indûment ou sans autorisation préalable les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines du Musée à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le Musée.
11. L'administrateur ne doit pas entrer en concurrence avec le Musée, et ce, à l'égard de toute activité institutionnelle.
12. L'administrateur ne doit pas associer le Musée, de près ou de loin, à une démarche personnelle, notamment une démarche touchant des activités de collection.

Cadeaux et autres avantages

13. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une personne liée ou un tiers. Il ne peut conserver, à l'occasion ou en considération de sa charge, aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État. Aux fins du présent article, ne sauraient être considérés comme des cadeaux ou des avantages indus les laissez-passer annuels, les réductions aux boutiques du Musée et sur les coûts de location de locaux du Musée pour des activités privées ainsi que les publications du Musée offerts aux administrateurs.

14. L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le conseil peut être appelé à prendre.

15. L'administrateur ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le Musée, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

Confidentialité de l'information

16. L'administrateur se doit de respecter les restrictions et de prendre les mesures visant à protéger la confidentialité des informations écrites auxquelles il a accès. Il ne doit communiquer de l'information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître.
17. L'administrateur est tenu à la discrétion quant à toute information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Il doit, en outre, préserver la confidentialité des délibérations du conseil ou de ses comités, des positions défendues par ses membres, des votes de ces derniers et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.

Activités politiques

18. L'administrateur doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
19. Le président du conseil ou le directeur général du Musée qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif. Tout autre administrateur qui a une telle intention doit en informer le président du conseil.
20. Le président du conseil ou le directeur général du Musée qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.
21. L'administrateur, autre que le président du conseil ou le directeur général du Musée, qui est élu à une charge de député à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes du Canada, à une charge publique électorale à temps plein sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, ou à toute autre charge publique électorale à temps plein qui est susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve, doit se démettre immédiatement de ses fonctions d'administrateur.

Conflits d'intérêts

22. L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les devoirs et obligations liés à ses fonctions, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer celles-ci avec loyauté.

L'administrateur doit ainsi éviter le cas où lui ou une personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par le Musée ou de l'influence du pouvoir de décision de cet administrateur, en raison des fonctions qu'il occupe au sein du Musée.

23. Le directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Musée. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou en disposer avec diligence.
24. L'administrateur qui est membre du comité de vérification ne peut accepter du Musée des honoraires en contrepartie de consultations, de services-conseils ou de tout autre service semblable.

25. L'administrateur doit, sous peine de révocation, divulguer par écrit au président, ou dans le cas de ce dernier au directeur général, et à la secrétaire du conseil, qui en transmet copie au président du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, la nature et la valeur, le cas échéant, de son intérêt dans les cas suivants :

- lorsqu'il est partie à un contrat avec le Musée
- lorsqu'il a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise partie à un contrat avec le Musée ou est administrateur, dirigeant ou employé de cette entreprise
- lorsqu'il a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question soumise au conseil.

Il en est de même lorsque l'intérêt est détenu par une personne liée.

26. La divulgation doit être faite avant la réunion du conseil ou du comité de vérification au cours de laquelle la question ou le contrat sera à l'étude. Dans le cas où un contrat visé ne requiert pas l'approbation du comité de vérification ou du conseil d'administration, l'administrateur doit le divulguer dès qu'il en a connaissance. Il en est de même lorsque l'administrateur détient ou acquiert un intérêt dans un contrat déjà conclu.

27. L'administrateur ne peut prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il a un intérêt personnel et doit éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit se retirer lors de l'étude de la question et ce fait doit être consigné au procès-verbal de la réunion. Le conseil peut, avant qu'il se retire, lui poser toute question jugée nécessaire ou utile.

28. L'administrateur doit transmettre au président et à la secrétaire du conseil, dans les 30 jours de sa nomination et avant le 1^{er} avril de chaque année, une déclaration d'intérêts contenant les informations suivantes, laquelle est reproduite à l'annexe 2 :

- le nom de toute entreprise publique dont il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, y compris des parts sociales ;
- le nom de toute entreprise privée dont il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, y compris des parts sociales ;
- le nom de toute entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif ;
- le nom de son employeur et de la personne morale, de la société de personnes ou de l'entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur ; et,
- à l'exception de la Fondation du Musée, le nom de toute association ou toute entreprise œuvrant dans un domaine lié au Musée dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou une influence significative ainsi que les objectifs visés par cette association ou cette entreprise.

L'administrateur qui n'est concerné par aucune de ces dispositions doit remplir une déclaration à cet effet.

L'administrateur doit également produire une nouvelle déclaration dans les 30 jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations transmises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle. Elles sont cependant à la disposition du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines si cela est requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

29. L'administrateur doit dénoncer par écrit au président et à la secrétaire du conseil, qui en transmet copie au président du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, les droits qu'il peut faire valoir contre le Musée, en indiquant leur nature et, le cas échéant, leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

IV. Obligations après la fin des fonctions

30. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant l'information confidentielle ou l'influence acquises à l'occasion de l'exercice de ces fonctions. Il ne doit pas divulguer une telle information, ni donner des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Musée ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il a eu des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

31. Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Musée est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

V. Mécanismes d'application

32. Au moment de son entrée en fonction, l'administrateur prend connaissance du présent code et se déclare lié par ses dispositions, en signant la déclaration reproduite à l'annexe 1. L'administrateur doit signer à nouveau cette déclaration à la suite de modifications importantes apportées au présent code ou lors de la révision de ce dernier à tous les deux ans.

En cas de doute sur l'interprétation ou l'application d'une disposition, il appartient à l'administrateur de consulter le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines afin que ce dernier lui donne un avis.

33. Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les membres du conseil.

34. Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines peut recommander au conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un administrateur d'une ou de plusieurs dispositions du présent code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte aux objectifs de ce dernier.

35. Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines doit :

- réviser aux deux ans le présent code et soumettre toute modification au conseil pour approbation ;
- s'assurer de transmettre l'information aux administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du présent code ;
- conseiller les administrateurs sur toute question relative à l'application du présent code, donner son avis et fournir son soutien au conseil d'administration ou à tout administrateur confronté à une situation qu'il estime poser problème ;
- traiter toute demande d'information relative au présent code ;
- recevoir et traiter les allégations de manquement au présent code qui lui sont soumises par écrit ou de sa propre initiative.

36. Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines peut consulter et faire appel à des conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

37. L'administrateur qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

Cette dénonciation doit être faite par écrit, de façon confidentielle, et devrait contenir l'information suivante :

- l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- la description de la violation ;
- la date ou la période de survenance de la violation ;
- une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

38. Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs, à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

39. Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un administrateur, le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.

40. Le secrétaire du conseil assiste le président du conseil et le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines dans leurs travaux concernant l'application du présent code.

Il maintient à jour le registre des déclarations d'adhésion au présent code et les déclarations d'intérêts. Il conserve par ailleurs les divulgations de conflits d'intérêts des administrateurs, ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. Il prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de ces documents.

VI. Processus disciplinaire

41. Le président du conseil est l'autorité compétente pour l'application du présent code à l'égard du secrétaire du conseil et des personnes non membres du conseil d'administration nommées pour siéger à l'un des comités constitués par le conseil d'administration aux termes des articles 22.4 et 22.5 de la Loi sur les musées nationaux.

42. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour l'application du présent code à l'égard du président du conseil et des administrateurs.

43. L'autorité compétente fait part à l'administrateur des manquements qui lui sont reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les 7 jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

44. Dans le cas d'une contravention à l'article 23, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.

45. Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'administrateur à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.

46. Sur conclusion que l'administrateur a contrevenu aux lois ou règlements applicables ou au présent code, une sanction lui est imposée par l'autorité compétente, laquelle doit être écrite et motivée.

La sanction qui peut être imposée est la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé à l'article 42, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'administrateur public pour une période d'au plus 30 jours.

47. L'administrateur doit rendre compte des profits qu'il a réalisés ou de l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent code et les remettre au Musée.

VII. Entrée en vigueur

48. Le présent code est entré en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration, le 22 mai 2018, et remplace le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration adopté le 24 septembre 1998 et modifié le 9 décembre 1998.

Principes d'éthique et règles de déontologie applicables aux employés

1. Préambule

En tant que société d'État, le Musée de la civilisation, ci-après MCQ, gère des fonds publics et des biens qui lui sont confiés par le gouvernement. Par conséquent, les pratiques en vigueur au MCQ et les comportements de toutes les personnes engagées dans la réalisation de sa mission doivent assurer des services de haute qualité et justifier la confiance des partenaires et du public.

Le présent document traite des principes et des règles devant guider la conduite de ces personnes dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, qu'elles soient des employés réguliers ou occasionnels. Leurs agissements doivent s'inspirer de valeurs telles la compétence, l'impartialité, la loyauté et le respect afin de préserver et de renforcer la confiance dans l'intégrité du MCQ et des personnes qui y travaillent.

On ne peut cependant énoncer toutes les actions à privilégier, ni énumérer tous les gestes à éviter. Le présent document constitue un guide de référence précisant, en termes généraux, les principes d'éthique et les règles de déontologie que chaque personne doit appliquer dans sa conduite professionnelle.

Ces principes et ces règles doivent être adaptés aux circonstances où des questions d'éthique peuvent être soulevées, à la lumière de la mission d'intérêt public poursuivie par le MCQ et partagée par les personnes qui en assurent la mise en œuvre. L'éthique fait appel au jugement de celles-ci et à leur sens des responsabilités et, lorsque la situation l'exige, l'esprit qui se dégage des principes et des règles applicables doit être pris en considération.

2. Respect de la philosophe et des règles institutionnelles

- 2.1 L'employé respecte la mission, les orientations du MCQ ainsi que l'ensemble de ses politiques et procédures.
- 2.2 L'employé qui représente le MCQ dans l'exercice de ses fonctions doit faire preuve de réserve dans la manifestation de ses opinions.
- 2.3 L'employé ne doit pas occuper un autre emploi rémunéré ni accepter un mandat pour des activités professionnelles extérieures qui soient contradictoires avec les intérêts du MCQ.
- 2.4 L'employé a l'obligation de se conformer à la réglementation à laquelle est assujéti le MCQ ainsi qu'aux procédures et aux normes établies par ce dernier.
- 2.5 L'employé se réfère aux politiques adoptées par le MCQ quand il s'agit de prendre des décisions ou de formuler des recommandations professionnelles.
- 2.6 L'employé respecte tout code de déontologie propre à son groupe professionnel ou à son secteur d'activités, le cas échéant.

3. Éthique professionnelle

3.1 Compétence

- 3.1.1 L'employé travaille de façon consciencieuse et a l'obligation fondamentale de fournir une prestation de travail d'une qualité à laquelle le MCQ est en droit de s'attendre de la part d'une personne compétente.
- 3.1.2 Par une mise à jour de ses connaissances, l'employé doit s'assurer de maintenir les compétences nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions.
- 3.1.3 L'employé reconnaît les limites de son champ d'expertise et respecte celui de ses collègues.

- 3.1.4 L'employé s'abstient d'exprimer un avis professionnel s'il n'a pas une connaissance suffisante des faits, des données ou des autres éléments pertinents.

3.2 Confidentialité

- 3.2.1 L'employé est tenu à la discrétion concernant ce dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et doit, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des informations qui ne sont pas destinées à être communiquées au public. En cas de doute quant au caractère confidentiel d'une information, l'employé doit se référer à son supérieur hiérarchique ou à la conseillère juridique.
- 3.2.2 L'employé ne peut utiliser pour son avantage personnel ou au profit de tiers les renseignements privilégiés obtenus dans le cadre de son travail.
- 3.2.3 L'employé à qui des renseignements nominatifs ont été confiés s'assure que la personne concernée est pleinement informée de l'utilisation de ces renseignements.
- 3.2.4 L'employé ne fait pas usage de renseignements confidentiels obtenus dans l'exercice de ses fonctions au préjudice de la personne qui les lui a communiqués.

4. Responsabilités individuelles

4.1 Intégrité

- 4.1.1 L'employé s'acquitte avec intégrité de ses responsabilités envers le MCQ, les collègues, les collaborateurs, les partenaires et le public.
- 4.1.2 L'employé doit éviter de se placer dans une situation qui peut donner lieu à un conflit d'intérêts, lequel peut être à caractère financier, à caractère moral, à caractère personnel ou à caractère professionnel. Au-delà d'un conflit réel, pour qu'il y ait conflit d'intérêts, il suffit qu'il y ait apparence de conflit.
- 4.1.3 L'employé placé dans une situation où il se croit susceptible d'être en conflit d'intérêts doit en informer immédiatement son directeur afin que celui-ci détermine les mesures à prendre.
- 4.1.4 L'employé ne doit pas entrer en concurrence avec le MCQ, et ce, à l'égard de toute activité institutionnelle.
- 4.1.5 L'employé ne peut solliciter, pour lui-même ou pour toute autre personne, ou accepter tout cadeau, marque d'hospitalité, faveur ou avantage qui pourraient être offerts du fait de la fonction qu'il exerce, autres que ceux d'une valeur modeste et qui sont d'usage de recevoir. Au-delà d'une telle valeur ou en dehors des usages, l'employé doit en faire part à son directeur et rapport en sera fait au conseil d'administration du MCQ.
- 4.1.6 L'employé ne peut accorder, directement ou indirectement, un cadeau, marque d'hospitalité, faveur ou avantage, autres que ceux d'une valeur modeste et qui sont d'usage d'offrir.
- 4.1.7 L'employé ne favorise pas de façon intéressée un fournisseur de biens ou de services.
- 4.1.8 L'employé respecte l'intégrité de ses collègues.

4.2 Impartialité

- 4.2.1 L'employé doit sauvegarder en tout temps son indépendance professionnelle et exercer son jugement avec indépendance, sans céder à des pressions qui ne sont pas légitimes ou pertinentes. L'employé demeure objectif lorsqu'il formule un avis professionnel.
- 4.2.2 L'employé agit avec impartialité dans l'accomplissement de ses fonctions. Il veille à ce qu'aucune influence extérieure ne vienne interférer dans ses décisions et évite tout comportement susceptible d'affecter la confiance du public.
- 4.2.3 L'employé évite toute forme de discrimination fondée sur une des causes spécifiées dans la Charte des droits et libertés de la personne, notamment l'âge, le sexe, la race, la couleur, l'origine ethnique ou culturelle, l'orientation sexuelle, la religion ou les convictions politiques d'une personne.

4.3 Honnêteté

- 4.3.1 L'employé discerne l'occasion où il agit en son nom personnel de celle où il agit pour le compte du MCQ.
- 4.3.2 L'employé doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens du MCQ avec les siens. Il ne peut détourner ou utiliser les biens du MCQ à son profit ou au profit d'un tiers.
- 4.3.3 L'employé ne peut utiliser de façon inappropriée les biens et les ressources humaines, financières, matérielles ou informationnelles du MCQ, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles autorisées par ceux-ci.
- 4.3.4 L'employé n'exploite pas l'autorité que lui donne sa position à des fins personnelles.
- 4.3.5 L'employé ne profite pas de la réputation et du nom du MCQ pour son avantage personnel ou celui d'une autre personne.

5. Relations avec les collègues et les interlocuteurs externes

- 5.1 L'employé entretient avec ses collègues, ses supérieurs et ses subalternes des relations qui obéissent aux exigences de la courtoisie et du respect des personnes. Il se comporte de la même façon avec ses interlocuteurs externes.
- 5.2 L'employé doit fournir ses services avec efficacité et diligence dans le cadre de ses relations de travail, tant au MCQ qu'à l'extérieur de ce dernier.
- 5.3 L'employé favorise la coopération avec ses collègues et avec ceux des autres institutions.
- 5.4 L'employé appelé à collaborer avec un collègue préserve son indépendance professionnelle et celle de celui-ci.
- 5.5 L'employé reconnaît la propriété intellectuelle des travaux réalisés par un collègue ou par plusieurs collègues en collaboration.

6. Utilisation des réseaux sociaux

Il est impératif d'agir avec loyauté et diligence lorsque des opinions personnelles sur le MCQ sont émises par un employé sur les réseaux sociaux.

De telles opinions peuvent être émises en ayant le souci de ne pas discréditer le MCQ et ses employés, ni de nuire à son image ou à ses activités. Cette obligation de loyauté dépasse le cadre des heures de travail et tout utilisateur des réseaux sociaux est responsable du contenu qu'il publie.

Toute demande d'information formelle qui transige par les réseaux sociaux doit être transmise à la Direction des communications et de la mise en marché, afin que les porte-paroles de l'organisation ou les employés spécifiquement autorisés à répondre dans le cadre de leurs fonctions puissent donner suite à de telles demandes.

7. Mécanisme d'application

7.1 Mandat

- 7.1.1 Au moment de l'entrée en vigueur de la présente politique, tous les employés, en recevant une copie. Tout nouvel employé en reçoit copie au moment de son entrée en fonction et signe l'accusé de réception.
- 7.1.2 En cas de doute sur l'interprétation de la présente politique, toute personne concernée pourra en référer à son directeur, à la conseillère juridique ou à la Direction des ressources humaines et matérielles.

7.2 Après-mandat

- 7.2.1 L'employé qui détient de l'information non disponible au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le MCQ ne peut, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à ces questions, ni en traiter avec les personnes qui y sont impliquées sans y être autorisé par le MCQ.
- 7.2.2 L'employé qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci en utilisant l'influence acquise à l'occasion de l'exercice de ces fonctions.

8. Mise en application

Sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, le conseil d'administration approuve et adopte la présente politique ainsi que ses mises à jour.

La Direction des ressources humaines et matérielles a la responsabilité de la mise en œuvre de cette politique.

La présente politique ainsi que toute modification de cette dernière entrent en vigueur lors de leur approbation par le conseil d'administration.

Emploi et qualité de la langue française dans l'administration

La Politique linguistique du Musée de la civilisation est actuellement en processus de révision, afin d'harmoniser avec sa mission et ses caractéristiques propres les dispositions de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. Aux fins de la révision et de la mise en œuvre de sa

politique linguistique, le Musée a créé un comité permanent. La direction générale est responsable de veiller au respect et à l'application de la Charte de la langue française et de la Politique linguistique du Musée.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, le Musée de la civilisation diffuse sur son site Internet divers documents visant à accroître la transparence de son fonctionnement et de ses activités.

Au cours de l'année 2017-2018, le Musée a reçu cinq demandes d'accès à l'information, lesquelles ont été traitées dans les délais prévus par la loi et concernaient :

- les budgets et dépenses en promotion, marketing et publicité pour les années financières 2012-2013 à 2016-2017 ;

- divers rapports produits dans le cadre de la planification et de la gestion des projets et réalisations en ressources informationnelles ;
- les revenus et dépenses pour l'exposition *Hergé à Québec* ;
- l'effectif total et le nombre de femmes par catégorie d'emploi en 2012 et en 2017 ainsi que le maximum de l'échelle salariale pour chaque emploi en 2017 ;
- une requête pour acceptation de mesures différentes auprès de la Régie du bâtiment du Québec relativement à l'installation d'un système de paratonnerre à dispositif d'amorçage.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de compte 2017-2018 :

Article 25 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou communications par point
1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22	S/O
3. Divulgations fondées	S/O
4. Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	S/O
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	S/O
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	S/O
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	S/O
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	S/O
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	S/O
5. Communications de renseignements effectués en application du premier alinéa de l'article 23	S/O

Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services

L'application des mesures prévues à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été renouvelée par le Conseil du trésor pour l'année financière 2017-2018.

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

Catégories d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposés (Total des heures / 1 826,3)	Nombre d'employés et employés au 31 mars 2018
Personnel d'encadrement	15 878	-	15 878	9	9
Personnel professionnel	108 647	1 973	110 620	61	60
Personnel infirmier	-	-	-	-	-
Personnel enseignant	-	-	-	-	-
Personnel de bureau, technicien et assimilé	197 118	2 107	199 225	109	132
Agentes et agents de la paix	-	-	-	-	-
Agent de la Sûreté du Québec	-	-	-	-	-
Personnel ouvrier, personnel d'entretien et de service	21 065	552	21 617	12	14
Total en heures	342 708	4 632	347 340		
Total en ETC transposés (Total des heures / 1 826,3)	188	3	190		

La cible fixée par le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2017-2018 était de 357 605 heures.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018

	Nombre	Valeur
Contrats avec une personne physique	2	103 000 \$
Contrats avec un contractant autre qu'une personne physique	16	12 086 080 \$
Total	18	12 189 080 \$

Politique de financement des services publics

La Politique de financement des services publics, annoncée lors du dépôt du budget 2009-2010 du gouvernement du Québec, vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, le Musée a procédé à l'évaluation systématique des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, et a établi ensuite les niveaux de financement atteints.

À la lecture du tableau, il faut se rappeler que le Musée est financé principalement par les subventions reçues du ministère de la Culture et des Communications. À cet effet, le total des subventions du gouvernement du Québec représente 78 % de ses sources de financement totales. C'est donc dire que, de façon globale, le Musée s'autofinance à la hauteur de 22 % par des revenus provenant d'autres sources.

Les subventions ainsi reçues permettent au Musée de la civilisation de présenter à la population des expositions de grande qualité ainsi que des activités de médiation éducative et culturelle en lien avec ces expositions, à des tarifs abordables. La nature particulière des expositions présentées au Musée de la civilisation entraîne des coûts liés à la recherche, à la scénographie, à la muséographie et à des technologies interactives que l'on ne retrouve pas nécessairement dans tous les types de musées.

Il faut se rappeler finalement que les coûts des biens et services apparaissant au tableau incluent toutes les dépenses, qu'elles soient directes ou indirectes, lesquelles ont été réparties aux différentes sources de revenus de tarification perçus. Elles incluent donc, en plus des coûts directement en lien avec le revenu, une portion des coûts liés à l'entretien et au maintien des divers bâtiments faisant partie du complexe muséal, les coûts liés à l'administration ainsi que les dépenses de communication.

Période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus (\$)	Coûts des biens et services (\$)	Niveau de financement atteint (%)	Niveau de financement visé (%)	Écart (%)
Revenus provenant de la tarification								
Visite d'exposition • Billetterie • Abonnements • Vestiaire	Par comparaison	1 ^{er} avril 2017	Refixation annuelle	2 750 653	13 684 467	20%	15%	5%
Activités éducatives et culturelles	Coût	1 ^{er} avril 2017	Refixation annuelle	110 202	4 523 889	2%	3%	-1%
Location et diffusion d'expositions ⁽¹⁾	Coût	Selon les ententes	Refixation annuelle	39 600	296 998	13%	10%	3%
Boutiques	Valeur marchande	1 ^{er} avril 2017	Refixation annuelle	1 058 338	1 323 238	80%	75%	5%
Événements privés	Valeur marchande	1 ^{er} avril 2017	Refixation annuelle	423 048	463 310	91%	80%	11%
Locations - baux	Coût	Selon les baux	Refixation annuelle	22 828	312 993	7%	5%	2%
Services alimentaires	Coût	Selon le contrat	Refixation annuelle	67 859	272 528	25%	20%	5%
TOTAL				4 472 528	20 877 423			
Revenus provenant de la tarification auprès d'entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec ⁽²⁾				306 567	1 489 281			
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions du gouvernement du Québec				26 017 889				
Autres subventions pour projets spécifiques				32 700				
Ventes de produits et services n'entrant pas dans la tarification				153 715				
Intérêts sur l'encaisse				73 865				
Autres revenus n'entrant pas dans la tarification				92 591				
Commandites en échange de biens et services reçus				467 542				
Indemnisation d'assurance				14 348				
Coûts inhabituels non liés à la prestation de produits ou de services								
Dépenses liées aux subventions reçues pour des projets spécifiques					1 929 598			
Dépenses liées aux ventes de produits et services n'entrant pas dans la tarification					92 591			
Dépenses liées aux autres revenus n'entrant pas dans la tarification					153 715			
Échange de biens et services reçus					467 542			
Acquérir et conserver des artefacts, œuvres d'arts, documents d'archive et livres rares					3 342 287			
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles					79 116			
Revenus ayant servi à réduire les dépenses liées aux services tarifés								
Commandites financières				1 517 101	1 517 101			
Contributions - Fondation du Musée de la civilisation				231 200	231 200			
Concessions et autres locations				15 718	15 718			
Ventes de produits et services				1 723	1 723			
Autres				160 412	160 412			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES				33 557 899	30 357 707			

(1) Une part des coûts équivalente à celle des autres catégories est attribuée à la location et diffusion d'expositions, mais celle-ci étant une source de revenu très variable d'une année à l'autre, le niveau de financement diffère toujours de celui visé.

(2) Depuis 2015-2016, ce type de revenus est présenté distinctement. Cela a eu une incidence sur les niveaux de financement visé et atteint de certaines catégories.

Développement durable

En vertu de la Loi sur le développement durable, le Musée de la civilisation a adopté un Plan d'action de développement durable 2015-2020 (PADD), voici le bilan des activités réalisées au cours de l'exercice financier 2017-2018.

Consolider l'intégration du développement durable au sein de la culture organisationnelle

Cette orientation vise la réalisation d'actions qui invite le Musée à transformer ses manières de gérer ses activités, tout en s'assurant de la qualité au travail des personnes qui le font vivre.

Action	Réaliser des capsules de sensibilisation sur les actions concrètes au sein du Musée dans le journal interne Intercom et sur l'Intranet
Indicateurs	1. Réalisation de deux capsules par année 2. Capsules présentant des réalisations faites dans le cadre du PADD du Musée de la civilisation
Cibles	1. Deux capsules par année d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.4 Résultat recherché 17
Résultats	La capsule réalisée présentait l'un des résultats du projet d'optimisation du processus de gestion des équipements, soit la mise sur pied d'un logiciel de gestion des inventaires, qui permet de maximiser le réemploi de notre matériel. Cette communication, qui a sensibilisé l'ensemble du personnel à une réalisation faite dans le cadre du PADD de l'institution, a permis d'atteindre partiellement la cible fixée (1 action réalisée cette année sur 2 actions visées).
Action	Réaliser des projets à portée patrimoniale respectant des principes de développement durable
Indicateurs	1. Réalisation des quatre projets prévus 2. Synthèse des actions réalisées dans le cadre de ces projets et qui respectent des principes de développement durable
Cibles	1. Quatre projets d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.2 Activité incontournable 2 Objectifs 1 et 5 de l'Agenda de la culture
Résultats	En octobre 2017, le Musée a mis la totalité de ses collections en ligne, l'une des plus vastes bases de données au pays. Les citoyens ont ainsi accès à un riche patrimoine matériel et à tous les savoirs qui y sont rattachés. Le Musée a également procédé à la révision de sa politique de gestion des collections, qui inclut des principes directeurs pour l'optimisation des espaces de conservation. Ensemble, ces deux actions respectent trois principes de développement durable, soit l'accès au savoir, la protection du patrimoine culturel et finalement la participation et l'engagement des citoyens. Ces deux projets concourent à l'atteinte de la cible de quatre projets d'ici 2020, deux autres projets étant en cours de réalisation.
Action	Mettre en place des activités favorisant le bien-être physique des employés
Indicateurs	1. Réalisation d'une activité par année 2. Activité offerte par un professionnel de la santé ou de l'activité physique
Cibles	1. Une activité par année d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 5.1 Résultat recherché 42
Résultats	En tout, sept activités favorisant le bien-être physique des employés et offertes par des professionnels de la santé et de l'activité physique (jog-fit, yoga et musculation) ont été mises en place en 2017-2018 et plus d'une trentaine d'employés y ont participé. La cible fixée a été largement dépassée pour cette année.

Action	Veillez à la qualité de vie dans les espaces de travail
Indicateurs	1. Nombre d'activités mises en place
Cibles	1. Une activité d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 5.1
Résultats	Le Musée a procédé à un réaménagement majeur des espaces de bureaux de plusieurs de ses directions, retirant la majorité des cloisons qui séparaient les bureaux et réalisant de nombreux aménagements pour le travail collaboratif ou encore pour le travail réflexif (salles de silence). Ces changements ont augmenté considérablement la qualité des espaces de vie au travail, contribuant même à une meilleure collaboration entre les équipes. Par cette action, le Musée atteint la cible fixée.

Mettre en place des pratiques écoresponsables

En vue de minimiser son impact environnemental, le Musée revoit ses besoins, ses pratiques et ses habitudes de consommation pour réduire l'empreinte écologique de ses activités.

Action	Réaliser des projets favorisant l'amélioration des pratiques écoresponsables au sein de l'institution
Indicateurs	1. Réalisation de cinq projets
Cibles	1. Cinq projets d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.1 Résultat recherché 3 Activité incontournable 1 Domaines d'intervention 1 et 2
Résultats	Les réunions du comité de direction, du conseil d'administration du Musée et du conseil d'administration de la Fondation se réalisent maintenant sans papier grâce au partage de documents via une plateforme sécuritaire qui est accessible par le Web à tout endroit. Aussi, le Musée a complété l'implantation de la téléphonie IP et de systèmes de vidéoconférence et de téléconférence sur tous les sites de son complexe, réduisant le parc d'équipements nécessaires, mais surtout privilégiant la communication virtuelle plutôt que des déplacements. Ces deux actions portent à quatre le nombre de projets réalisés depuis 2015, une cible restant à atteindre d'ici 2020.

Action	Mettre en place des actions permettant de poursuivre les efforts en efficacité énergétique
Indicateurs	1. Réalisation de trois actions
Cibles	1. Trois actions d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 8.1 Résultat recherché 61
Résultats	Le Musée a procédé à l'ajout de valves sur les trois circuits du refroidisseur et à l'ajout d'une sonde de pression sur le réseau d'eau refroidie afin de moduler le débit des pompes selon les besoins de climatisation et ainsi économiser de l'énergie durant l'hiver et en mi-saison. Cette action vient s'ajouter à deux complétées dans les années passées et permet l'atteinte de la cible de trois actions qui devaient être réalisées avant 2020.

Action	Sensibiliser les employés à l'explosion de l'information numérique
Indicateurs	1. Réalisation d'une action par année d'ici le 31 mars 2020 2. Participation des employés aux actions réalisées
Cibles	Réaliser au moins une action par année d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.1 Résultat recherché 7 Activité incontournable 1 Domaine d'intervention 4
Résultats	Le Musée organise annuellement plusieurs « Fika » portant sur le numérique. Un de ceux-ci portait sur les dessous de Wikipédia au Québec et au Canada, explorant de quelle manière la communauté et les employés du Musée peuvent contribuer à la production et diffusion de contenus. La cible d'une action par année est atteinte.

S'engager avec les communautés

Avec l'arrivée des réseaux sociaux et du Web 2.0, de nouvelles dynamiques d'échanges émergent. Cette tendance à rendre les contenus culturels ouverts constitue un changement de paradigme profond. Cela amène le Musée à favoriser la sensibilisation, l'implication et le soutien du public dans ses activités.

Action	Réaliser des projets d'exposition faisant appel au numérique pour valoriser les collections
Indicateurs	1. Nombre de projets réalisés 2. Impact concret de la participation citoyenne dans chaque projet
Cibles	1. Trois projets d'exposition d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.5 Objectif 5 de l'Agenda de la culture
Résultats	Le volet numérique de l'exposition « Sortir de sa réserve », inaugurée en février 2018, offre aux visiteurs l'opportunité de se prononcer sur les acquisitions futures, par les objectifs contemporains présentés. Ils sont également invités à choisir leurs coups de cœur parmi les collections en ligne. Ce projet porte à trois le nombre de projets réalisés pour atteindre cette action et complète la cible qui était fixée.

Développer des partenariats et partager son expertise

Cette orientation encadre des actions qui visent à diffuser des connaissances aidant à mieux comprendre les sociétés d'ici et d'ailleurs, à mettre à profit l'expertise du Musée pour faire de la culture un levier économique et l'inscrire dans les réseaux locaux, nationaux et internationaux grâce à des projets et des événements culturels innovants.

Action	Présenter des expositions à caractère international en collaboration avec des institutions muséales de la Francophonie
Indicateurs	1. Présenter les deux expositions prévues en partenariat avec des musées francophones
Cibles	1. Présenter deux expositions d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.6 Résultats recherchés 18 et 19
Résultats	Le Musée a présenté l'exposition « Hergé », conçue et réalisée par le Musée Hergé, avec lequel un partenariat a été noué. Cette collaboration permet d'intégrer la culture et de concrétiser plusieurs des principes de développement durable dans un réseau international francophone. Cette exposition concourt à l'atteinte de la cible visée (2 expositions) d'ici 2020.
Action	Réaliser de projets dans le domaine de la santé et de projets avec les communautés culturelles ou vivant des difficultés sociales
Indicateurs	1. Nombre de projets avec les milieux économiques, culturels, sociaux et territoriaux réalisés
Cibles	1. Au moins 5 projets d'ici le 31 mars 2020
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 4.3 Résultat recherché 40
Résultats	Dans le cadre du Brunch de Pâques, au profit de la Fondation du Musée de la civilisation dont la mission est dédiée à l'accessibilité à la culture et à l'éducation, une activité a eu lieu au bénéfice de familles provenant de milieux défavorisés, qui ont pu vivre gratuitement à cette occasion une expérience muséale unique. Ce projet s'ajoute à plusieurs autres réalisés depuis 2015 et permet d'atteindre la cible fixée.

Action	Mettre en ligne les collections du Musée (GIPA II)
Indicateurs	1. Nombre de projets réalisés 2. Avoir des mesures Google Analytics indiquant une participation citoyenne au(x) projet(s) réalisé(s)
Cibles	1. Réaliser au moins un projet de participation citoyenne d'ici le 31 mars 2020 2. Développer des mesures via Google Analytics pour suivre la participation citoyenne au(x) projet(s) réalisé(s)
Liens et contributions gouvernementales	Objectif gouvernemental 1.5 Objectifs 1 et 5 de l'Agenda de la culture
Résultats	La mise en ligne des collections du Musée met les citoyens à contribution en les incitant à créer des albums thématiques de leur cru ou à signifier leurs coups de cœur parmi les albums déjà en place. Le suivi de cette participation, par le biais de plusieurs indicateurs, a été mis en place via Google Analytics et permettra le développement de projets encore plus adaptés et pertinents dans le futur. Les deux cibles visées ont été atteintes.

Retrait d'actions

Le Musée a procédé, en mars 2018, à la révision de son plan d'action de développement durable afin qu'il soit mieux adapté au contexte et à la vision organisationnels actuels pour la dernière période d'application, soit 2018-2020. Cet exercice a permis de clarifier le plan en identifiant des actions plus concrètes qui permettront au Musée de mieux cibler des activités et projets déterminants et dont les résultats seront mesurables pour l'atteinte des cibles fixées.

Action retirée	Raison
Mise en place de formations sur mesure par service ou direction en lien avec les pratiques écoresponsables	Les principes de développement durable sont traités dans plusieurs formations sur des sujets divers et transversaux, ne justifiant pas l'organisation de formations sur mesure par direction.
Adoption de mesures écoresponsables dans l'organisation d'événements privés et publics.	Non retenue comme une action du PADD révisé
Consolidation de partenariats avec des organismes écoresponsables.	Jugée trop vague et difficilement mesurable
Projets de recherche-action sur l'aménagement accessible des espaces publics et des expositions	Non retenue comme une action du PADD révisé
Mise en valeur des collections numérisées associées à la Francophonie, notamment celles désignées « Mémoire du monde » par l'UNESCO et, en particulier, celles associées à l'Amérique francophone	Action en partie intégrée dans les actions 11 et 19 du PADD révisé
Gestion des déchets lors des chantiers	Non retenue comme une action du PADD révisé
Engagement dans des tables de concertation qui portent sur des enjeux de société	Non retenue comme une action du PADD révisé
Consolidation de partenariats avec les milieux communautaires, éducatifs et du savoir pour favoriser la diversité des expressions culturelles	Jugée trop vague et difficilement mesurable

ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018





Rapport de la direction

Les états financiers du Musée de la civilisation (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

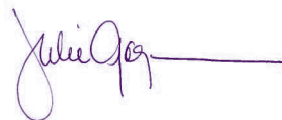
Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



STÉPHAN LA ROCHE
DIRECTEUR GÉNÉRAL



JULIE GAGNON
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE
DE L'ADMINISTRATION

QUÉBEC, LE 19 JUIN 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée de la civilisation, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non

dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Musée de la civilisation n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2018 et 2017, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Musée de la civilisation et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers du Musée de la civilisation respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

Augmentation (Diminution) estimée
En dollars

2018

	Fonds d'exploitation	Fonds de maintien des actifs	Fonds des projets spéciaux	Total
État de la situation financière				
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme)	521 628	5 237 401	1 416 232	7 175 261
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)	2 558 694	33 516 653	5 272 744	41 348 091
Apports reportés	3 075 175	20 920 904	5 610 382	29 606 461
Actifs nets	5 147	17 833 150	1 078 594	18 916 891
État des résultats				
Subventions du gouvernement du Québec	(12 707)	(955 430)	(456 231)	(1 424 368)
Excédent des produits sur les charges	(12 707)	(955 430)	(456 231)	(1 424 368)

Rapport de l'auditeur indépendant

suite

Augmentation (Diminution) estimée
En dollars

2017

	Fonds d'exploitation	Fonds de maintien des actifs	Fonds des projets spéciaux	Total
État de la situation financière				
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme)	523 276	3 980 072	1 607 332	6 110 680
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)	3 070 433	36 580 965	6 463 828	46 115 226
Apports reportés	3 575 855	21 772 457	6 536 335	31 884 647
Actifs nets	17 854	18 788 580	1 534 825	20 341 259
État des résultats				
Subventions du gouvernement du Québec	(12 707)	855 182	(380 630)	461 845
Insuffisance des produits sur les charges	12 707	(855 182)	380 630	(461 845)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée de la civilisation au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Musée de la civilisation au 31 mars 2018 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 3 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

POUR LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE
DU QUÉBEC,

Christine Roy, CPA auditrice, CA

CHRISTINE ROY, CPA AUDITRICE, CA
VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

QUÉBEC, LE 19 JUIN 2018

État des résultats

De l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018		2017			
	Fonds d'exploitation \$	Fonds des réserves \$	Fonds de maintien des actifs \$	Fonds des projets spéciaux \$	Total \$	Total \$
PRODUITS						
Subventions du gouvernement du Québec						
Fonctionnement	16 639 700	—	—	—	16 639 700	16 972 000
Autres (note 6)	1 489 650	—	6 160 397	1 728 142	9 378 189	7 869 811
Autres subventions pour projets spécifiques	32 700	—	—	—	32 700	76 205
Commandites financières (note 7)	1 575 351	—	—	—	1 575 351	468 972
Contributions - Fondation du Musée de la civilisation	231 200	—	—	—	231 200	979 451
Billetterie	2 570 330	—	—	—	2 570 330	1 754 857
Abonnements	180 323	—	—	—	180 323	103 529
Boutiques	1 058 338	—	—	—	1 058 338	476 996
Location d'expositions	39 600	—	—	—	39 600	129 106
Concessions et autres locations	731 296	—	—	—	731 296	751 747
Ventes de produits et services	302 511	—	—	—	302 511	346 229
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	73 865	—	—	—	73 865	27 906
Indemnisation d'assurance (note 5)	14 348	—	—	—	14 348	207 441
Autres	262 606	—	—	—	262 606	80 158
	25 201 818	—	6 160 397	1 728 142	33 090 357	30 244 408
Commandites en échange de biens et services reçus	467 542	—	—	—	467 542	497 011
	25 669 360	—	6 160 397	1 728 142	33 557 899	30 741 419
CHARGES						
Traitements et avantages sociaux	11 426 445	—	787 069	61 128	12 274 642	13 093 418
Services professionnels	3 192 126	—	126 708	225 002	3 543 836	3 476 204
Locations	68 137	—	51 348	2 091	121 576	460 907
Transport et communications	870 612	—	621	6 136	877 369	943 779
Fournitures, approvisionnements et énergie	2 240 585	—	23 455	214 522	2 478 562	2 168 245
Entretien et réparations	1 216 833	—	54 434	2 128	1 273 395	1 215 923
Charges administratives	287 389	—	98 521	7 020	392 930	684 718
Taxes municipales et scolaires	2 605 294	—	—	—	2 605 294	3 168 451
Acquisitions de collections	17 500	—	—	—	17 500	16 710
	21 924 921	—	1 142 156	518 027	23 585 104	25 228 355
Intérêts sur la dette à long terme	127 811	—	903 672	210 460	1 241 943	1 099 862
Amortissement des immobilisations corporelles	1 270 296	—	3 158 464	555 242	4 984 002	4 969 049
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	78 442	—	674	—	79 116	98 540
	1 476 549	—	4 062 810	765 702	6 305 061	6 167 451
Échange de biens et services reçus						
Services professionnels	374 692	—	—	—	374 692	434 611
Locations	16 000	—	—	—	16 000	16 000
Transport et communications	32 550	—	—	—	32 550	46 400
Fournitures et approvisionnements	44 300	—	—	—	44 300	—
	467 542	—	—	—	467 542	497 011
	23 869 012	—	5 204 966	1 283 729	30 357 707	31 892 817
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 800 348	—	955 431	444 413	3 200 192	(1 151 398)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

De l'exercice clos le 31 mars 2018

					2018	2017
	Fonds d'exploitation	Fonds des réserves	Fonds de maintien des actifs	Fonds des projets spéciaux	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	—	—	—	—	—	—
GAINS DE RÉÉVALUATION NON RÉALISÉS ATTRIBUABLES À L'ÉLÉMENT SUIVANT :						
Juste valeur - instruments financiers dérivés	51 669	—	—	—	51 669	—
GAINS DE RÉÉVALUATION NETS DE L'EXERCICE	51 669	—	—	—	51 669	—
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	51 669	—	—	—	51 669	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

De l'exercice clos le 31 mars 2018

					2018	2017
	Fonds d'exploitation	Fonds des réserves	Fonds de maintien des actifs	Fonds des projets spéciaux	Total	Total
	\$	(note 8)	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	22 651	675 000	(18 278 605)	(1 654 602)	(19 235 556)	(18 084 158)
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	1 800 348	—	955 431	444 413	3 200 192	(1 151 398)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	51 669	—	—	—	51 669	—
	1 874 668	675 000	(17 323 174)	(1 210 189)	(15 983 695)	(19 235 556)
Virements interfonds (note 8)	(1 369 708)	1 350 000	19 708	—	—	—
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	504 960	2 025 000	(17 303 466)	(1 210 189)	(15 983 695)	(19 235 556)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars 2018

2018 2017

	Fonds d'exploitation \$	Fonds des réserves \$	Fonds de maintien des actifs \$	Fonds des projets spéciaux \$	Total \$	Total \$
ACTIF						
À COURT TERME						
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 10)	725 182	—	1 449 422	403 185	2 577 789	597 745
Créances (note 11)	1 340 108	—	49 036	30 478	1 419 622	1 225 010
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 12)	—	—	43 302	—	43 302	357 541
Stocks - boutiques	115 993	—	—	—	115 993	107 688
Charges payées d'avance	696 358	—	3 386	—	699 744	768 824
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	51 669	—	—	—	51 669	—
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	582 702	2 025 000	9 000	1 000 000		
	3 512 012	2 025 000	1 554 146	1 433 663	4 908 119	3 056 808
Immobilisations corporelles (note 13)	20 028 695	—	21 595 209	8 435 933	50 059 837	51 865 126
	23 540 707	2 025 000	23 149 355	9 869 596	54 967 956	54 921 934
PASSIF						
À COURT TERME						
Emprunts bancaires (note 14)	—	—	5 925 000	—	5 925 000	17 999 093
Charges à payer et frais courus (note 15)	2 127 380	—	357 125	81 179	2 565 684	3 202 935
Intérêts courus	9 889	—	97 287	18 090	125 266	135 725
Provision pour vacances (note 16)	1 098 612	—	14 685	3 463	1 116 760	1 186 178
Apports reportés (note 17)	614 375	—	—	1 825 188	2 439 563	1 310 581
Revenus reportés	390 125	—	—	—	390 125	205 906
Versements sur la dette à long terme (note 18)	511 739	—	5 140 115	1 398 142	7 049 996	5 974 956
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	2 034 000	—	1 571 558	11 144		
	6 786 120	—	13 105 770	3 337 206	19 612 394	30 015 374
Provision pour congés de maladie (note 16)	2 381 334	—	—	—	2 381 334	2 642 898
Apports reportés (note 17)	11 329 555	—	910 055	2 549 742	14 789 352	14 456 181
Dette à long terme (note 18)	2 538 738	—	26 436 996	5 192 837	34 168 571	27 043 037
	23 035 747	—	40 452 821	11 079 785	70 951 651	74 157 490
ACTIF NET						
Investi en immobilisations	5 675 509	—	(17 303 466)	(1 210 189)	(12 838 146)	(14 122 877)
Affectations d'origine interne (note 9)	—	2 025 000	—	—	2 025 000	675 000
Non grevé d'affectations	(5 222 218)	—	—	—	(5 222 218)	(5 787 679)
Gains de réévaluation cumulés	51 669	—	—	—	51 669	—
	504 960	2 025 000	(17 303 466)	(1 210 189)	(15 983 695)	(19 235 556)
	23 540 707	2 025 000	23 149 355	9 869 596	54 967 956	54 921 934

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 23)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



MICHEL DALLAIRE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



PASCAL MOFFET, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	3 200 192	(1 151 398)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	41 951	31 135
Virement des apports reportés	(1 608 567)	(1 311 827)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 984 002	4 969 049
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	79 116	98 540
Intérêts capitalisés aux emprunts bancaires	2 097	13 176
	6 698 791	2 648 675
Variation des éléments d'actifs et de passifs liés aux activités de fonctionnement :		
Créances	(194 612)	59 612
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	314 239	1 712 989
Stocks - boutiques	(8 305)	28 450
Charges payées d'avance	69 080	(111 914)
Charges à payer et frais courus (note 21)	(347 827)	494 032
Intérêts courus	(10 459)	(36 358)
Provision pour vacances	(69 418)	(85 448)
Revenus reportés	184 219	(183 410)
Provision pour congés de maladie	(261 564)	4 755
	(324 647)	1 882 708
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	6 374 144	4 531 383
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations (note 21)	(3 547 253)	(4 467 160)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouveaux emprunts bancaires	3 677 654	4 799 084
Remboursement d'emprunts bancaires	(15 753 844)	(1 894 900)
Subventions ou contributions reçues	3 070 720	1 713 375
Nouvelle dette à long terme	15 753 844	1 894 900
Remboursement de la dette à long terme	(7 595 221)	(5 874 525)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(846 847)	637 934
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 980 044	702 157
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	597 745	(104 412)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 10)	2 577 789	597 745

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Au 31 mars 2018

1. Constitution et fonctions

Le Musée de la civilisation (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonction, en vue de contribuer au développement culturel du Québec, de faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation; notamment, les cultures matérielle et sociale des occupants du territoire québécois et celles qui les ont enrichies, d'assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civili-

sation et d'assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LRC, 1985, 5e suppl.), le Musée n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Vocation des fonds

Le **Fonds d'exploitation** présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes du Musée ainsi que les activités commerciales du Musée telles que l'exploitation des boutiques et du restaurant ainsi que la location d'expositions et de salles. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner ou hypothéquer un immeuble, ni louer un immeuble pour plus de deux ans.

En fin d'exercice, tout excédent des produits sur les charges de 50 000 \$ et moins peut être affecté en tout ou en partie à la réserve pour l'acquisition d'objets de collection du fonds des réserves. Tout excédent supérieur à cette somme de 50 000 \$ pourra être déposé dans la réserve stratégique ou dans la réserve pour les expositions. Une fois l'objectif de l'une ou l'autre des réserves atteint, le Musée pourra décider de déposer l'excédent provenant d'une année d'activités dans le Fonds d'exploitation, de bonifier la réserve de son choix, ou de transférer l'excédent de l'objectif d'une réserve vers la réserve de son choix.

Le **Fonds de maintien des actifs** présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien du gouvernement du Québec.

Le **Fonds des projets spéciaux** vise à regrouper divers projets dont le financement est assuré par des enveloppes spécifiques autorisées par le ministère de la Culture et des Communications.

Le **Fonds des réserves** regroupe les opérations des diverses réserves qui ont été constituées par décision du conseil d'administration à même les excédents du fonds d'exploitation. Ce fonds regroupe les réserves qui se retrouvaient aux états financiers du 31 mars 2017 en plus des montants transférés en fin d'exercice à partir du Fonds d'exploitation à la réserve pour les expositions (150 000 \$), à la réserve pour l'acquisition d'objets de collection (200 000 \$) et à la réserve stratégique (1 000 000 \$) conformément à la politique du Fonds d'exploitation.

Ces réserves sont :

- **Réserve pour auto assurance** qui sert à couvrir la franchise de 25 000 \$ stipulée au décret numéro 92-2007 du gouvernement du Québec;
- **Réserve pour les expositions** afin de faciliter le financement des expositions du Musée. Les sommes issues de ce fonds seront utilisées pour la réalisation d'expositions temporaires et, exceptionnellement, d'activités connexes;
- **Réserve pour l'acquisition d'objets de collection** qui vise à permettre l'acquisition d'objets de collection à la suite de la recommandation du comité de développement des collections;
- **Réserve stratégique** qui vise l'atteinte des objectifs du plan stratégique.

3. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans le chapitre SP 4200 et suivants.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transactions sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Le Musée a classé les instruments financiers dérivés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à recevoir et les salaires payés d'avance) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Principales méthodes comptables suite

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

Le Musée a recours à des instruments financiers dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises. La politique du Musée consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

La variation de la juste valeur de chaque instrument financier dérivé est comptabilisée à l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à leur décomptabilisation. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché aux instruments financiers dérivés est reclassé à l'état des résultats.

La détermination de la juste valeur a pour objet d'établir à quel montant les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimation acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre les différentes entités. La juste valeur se fonde sur la situation du marché à un moment précis et, de ce fait, ne reflète pas nécessairement la juste valeur future des instruments. Elle ne saurait être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Pour l'évaluation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur et le Musée les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une Bourse, d'une contrepartie, d'un courtier, d'un groupe sectoriel ou d'un service d'évaluation des cours ou d'un organisme de réglementation, et que ces cours reflètent les transactions réelles effectuées régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence. La juste valeur d'un actif financier négocié sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur, et celle d'un passif financier négocié sur un marché actif, le cours vendeur.

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier, pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur, est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques, les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires ainsi que des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte des données de marché observables.

Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires, ajusté pour refléter les différences entre les instruments évalués et les données de marché disponibles. Ce niveau comprend également les instruments dont l'évaluation repose sur des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte de données de marché observables, mais ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument évalué.

Constataion des produits

Apports

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont autorisées.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Prestation de services et ventes

Les produits de billetterie, locations d'exposition, concessions et autres locations ainsi que ventes de services sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits des boutiques et ventes de produits sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Musée consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible. Ce poste inclut également les placements facilement convertibles à court terme dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné qu'il n'est pas possible pour le Musée de disposer de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour vacances et congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

Pièces de collection

Les pièces de collection achetées sont imputées aux opérations alors que celles reçues par donation ne sont pas comptabilisées aux états financiers.

Stocks - boutiques

Les stocks des boutiques du Musée sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Apports reçus sous forme de biens et services

Le Musée reçoit gratuitement des biens et services, dont des services de restauration d'objets et d'œuvres d'art du ministère de la Culture et des Communications. Ces apports sont constatés aux états financiers à la juste valeur des services reçus lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Services rendus par les bénévoles

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et charges du Musée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou à la juste valeur marchande en date d'acquisition si elles sont reçues à titre gratuit. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisses	40 ans
Ajouts et aménagements des bâtisses	10 ans
Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement de manutention, de rangement, de transformation et de production	10 ans
Équipement d'éclairage et de sonorisation	5 ans
Équipement d'activités commerciales	10 ans
Équipement informatique et audiovisuel et progiciels	3 et 7 ans
Documents numériques	3, 5 et 10 ans
Aménagement des salles d'expositions	5 à 13 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. Modifications comptables

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2017, le Musée a adopté les cinq nouvelles normes suivantes :

Norme	Adoption
SP 2200, Information relative aux apparentés	Prospective
SP 3210, Actifs	Prospective
SP 3320, Actifs éventuels	Prospective
SP 3380, Droits contractuels	Prospective
SP 3420, Opérations interentités	Prospective

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est

pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière du Musée. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

5. Indemnisation d'assurance

Un sinistre survenu au cours de l'exercice 2015 a engendré des pertes de revenus et des charges supplémentaires dont une portion fut compensée par une indemnisation d'assurance de 14 348 \$ pour l'exercice 2018 (2017 : 137 677 \$). Les charges supplémentaires associées à ce sinistre ont été comptabilisées au Fonds d'exploitation dans l'état des résultats. Aucune indemnisation d'assurance (2017 : 69 764 \$) n'a été accordée pour la reconstruction de la partie du Musée qui a subi des dommages lors de l'incendie. Un montant totalisant 14 348 \$ (2017 : 207 441 \$) a été comptabilisé aux résultats dans le Fonds d'exploitation à titre de produits d'indemnisation d'assurance.

Le recouvrement des frais liés au sinistre fait actuellement l'objet d'autres réclamations auprès de l'assureur du Musée. Les produits d'assurances comptabilisés pour l'exercice clos le 31 mars 2018 représentent uniquement les montants pour lesquels le Musée avait l'assurance raisonnable de recevoir les sommes.

6. Subventions du gouvernement du Québec – Autres

	2018	2017
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Projets spécifiques	250 200	258 805
Subventions concernant le financement d'immobilisations et d'autres charges	267 578	259 736
Remboursement des intérêts relatifs au financement des immobilisations	129 460	148 865
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations	842 412	884 423
	1 489 650	1 551 829
Fonds de maintien des actifs		
Subventions concernant le financement d'immobilisations et d'autres charges	5 157 929	3 577 569
Remboursement des intérêts relatifs au financement des immobilisations	1 002 468	1 168 713
	6 160 397	4 746 282
Fonds des projets spéciaux		
Projets spécifiques	556 960	316 537
Subventions concernant le financement d'immobilisations et d'autres charges	925 324	972 544
Remboursement des intérêts relatifs au financement des immobilisations	218 996	255 757
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations	26 862	26 862
	1 728 142	1 571 700
	9 378 189	7 869 811

7. Commandites financières

	2018	2017
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Commandites spécifiques obtenues pour la réalisation d'expositions et de projets spécifiques	1 517 101	379 472
Contributions du gouvernement du Québec pour la réalisation d'expositions	58 250	89 500
	1 575 351	468 972

8. Virements interfonds

En 2018, un montant de 1 350 000 \$ a été transféré du Fonds d'exploitation vers le Fonds des réserves en lien avec l'excédent des produits sur les charges de l'exercice et conformément à la politique du Fonds d'exploitation, et un montant de 19 708 \$ a été transféré du Fonds d'exploitation au Fonds de maintien des actifs en lien avec des immobi-

lisations transférées du Fonds de maintien des actifs au Fonds d'exploitation et disposées dans l'exercice. En 2017, un montant de 67 943 \$ a été transféré du Fonds des projets spéciaux au Fonds de maintien des actifs en lien avec des dépenses engagées dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec.

9. Actif net à la fin

Le fonds des réserves s'établit ainsi au 31 mars :	2018	2017
	\$	\$
Réserve pour auto assurance	25 000	25 000
Réserve pour les expositions	750 000	600 000
Réserve pour l'acquisition d'objets de collection	250 000	50 000
Réserve stratégique	1 000 000	—
	2 025 000	675 000

10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie porte intérêt quotidiennement au taux préférentiel moins 1,75 % ce qui représente, au 31 mars 2018, un taux de 1,70 % (2017 : 0,95 %).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Encaisse	2 577 789	597 745

11. Créances

	2018	2017
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Salaires payés d'avance	298 113	309 162
Subventions et commandites	195 345	493 165
Taxes foncières à recevoir	485 560	—
Taxes à la consommation à recevoir	165 229	128 757
Créances	145 952	144 092
Autres créances	49 909	20 978
	1 340 108	1 096 154
Fonds de maintien des actifs		
Taxes à recevoir	49 036	86 108
Créances	—	29 067
	49 036	115 175
Fonds des projets spéciaux		
Taxes à recevoir	30 478	13 681
	1 419 622	1 225 010

12. Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme se détaillent ainsi :

	2018	2017
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Subvention de fonctionnement	—	131 000
	—	131 000
Fonds de maintien des actifs		
Intérêts sur emprunts bancaires	43 302	226 541
	43 302	357 541

13. Immobilisations corporelles

Immobilisations globales du Musée	Amortissement		Net	Net
	Coût	cumulé		
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 480 722	—	2 480 722	2 480 722
Bâtisses	67 506 076	33 988 566	33 517 510	35 170 864
Ajouts et aménagements des bâtisses	26 822 834	21 497 106	5 325 728	5 953 958
Améliorations locatives	7 870 716	5 905 529	1 965 187	1 946 686
Mobilier et équipement	2 139 161	1 694 434	444 727	461 249
Équipement de manutention, de rangement, de transformation et de production	2 704 222	2 418 926	285 296	282 693
Équipement d'éclairage et de sonorisation	920 264	795 351	124 913	92 168
Équipement d'activités commerciales	261 379	166 394	94 985	117 746
Équipement informatique, audiovisuel et progiciels	12 215 569	8 890 673	3 324 896	3 269 802
Documents numériques	1 490 144	30 356	1 459 788	891 489
Aménagement des salles d'expositions	3 083 316	2 047 231	1 036 085	1 197 749
	127 494 403	77 434 566	50 059 837	51 865 126

Valeur nette par fonds	2018			
	Fonds d'exploitation	Fonds de maintien des actifs	Fonds des projets spéciaux	Total
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 480 722	—	—	2 480 722
Bâtisses	17 066 193	9 669 897	6 781 420	33 517 510
Ajouts et aménagements des bâtisses	14 074	5 088 759	222 895	5 325 728
Améliorations locatives	—	1 965 187	—	1 965 187
Mobilier et équipement	23 069	421 658	—	444 727
Équipement de manutention, de rangement, de transformation et de production	8 944	276 352	—	285 296
Équipement d'éclairage et de sonorisation	2 592	71 118	51 203	124 913
Équipement d'activités commerciales	375	94 610	—	94 985
Équipement informatique, audiovisuel et progiciels	67 845	3 206 494	50 557	3 324 896
Documents numériques	—	487 932	971 856	1 459 788
Aménagement des salles d'expositions	364 881	313 202	358 002	1 036 085
	20 028 695	21 595 209	8 435 933	50 059 837

Des immobilisations corporelles des catégories « équipement informatique, audiovisuel et progiciels », « documents numériques », « équipements d'éclairage et de sonorisation » et « aménagement des salles d'expositions » totalisant 1 492 453 \$ au 31 mars 2018 n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice.

Au 31 mars 2017, des immobilisations non-amorties d'un montant de 1 440 812 \$ faisaient partie des catégories « équipement informatique, audiovisuel et progiciels », « documents numériques » et « aménagement des salles d'expositions ».

14. Emprunts bancaires

Tous les emprunts bancaires du Musée sont garantis par le gouvernement du Québec et renouvelables à chaque année.

Les taux des emprunts bancaires, au 31 mars 2018, sont de 1,88 % et de 1,89 % l'an (2017 : 1,19 %).

Fonds d'exploitation

Le gouvernement du Québec a autorisé le Musée à contracter des emprunts temporaires relatifs à son fonctionnement pour un montant maximum de 2 000 000 \$ (2017 : 2 000 000 \$).

Le Musée a une entente d'emprunt, avec une institution financière, pour un maximum de 2 000 000 \$ au 31 mars 2018 (2017 : 2 000 000 \$). Aux 31 mars 2018 et 2017, aucun emprunt temporaire n'a cours.

Fonds de maintien des actifs

Le gouvernement du Québec a autorisé le Musée à emprunter un montant maximal de 9 355 933 \$ au 31 mars 2018 (2017 : 23 250 099 \$).

Le Musée a une entente d'emprunt, avec une institution financière, pour un maximum de 9 263 300 \$ au 31 mars 2018 (2017 : 23 250 099 \$). Au 31 mars 2018, le solde des emprunts temporaires est de 5 925 000 \$ (2017 : 17 899 093 \$).

Fonds des projets spéciaux

Le gouvernement du Québec a autorisé le Musée à emprunter un montant maximal de 686 800 \$ au 31 mars 2018 (2017 : 348 450 \$).

Le Musée a une entente d'emprunt, avec une institution financière, pour un maximum de 345 000 \$ au 31 mars 2018 (2017 : 348 450 \$). Au 31 mars 2018, il n'y a aucun solde d'emprunt temporaire (2017 : 100 000 \$).

15. Charges à payer et frais courus

	2018	2017
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Traitements à payer	597 000	610 321
Avantages sociaux à payer	218 340	125 413
Autres charges à payer et frais courus	1 312 040	1 441 783
	2 127 380	2 177 517
Fonds de maintien des actifs		
Traitements à payer	20 984	49 810
Avantages sociaux à payer	3 911	6 909
Autres charges à payer et frais courus	332 230	912 098
	357 125	968 817
Fonds des projets spéciaux		
Traitements à payer	3 762	12 656
Avantages sociaux à payer	696	1 640
Autres charges à payer et frais courus	76 721	42 305
	81 179	56 601
	2 565 684	3 202 935

16. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et incluent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2018, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,05 % à 10,97 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 15,03 % à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2018 (4,94 % au 1^{er} janvier 2017) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi le Musée verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017).

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élevaient à 893 723 \$ (2017 : 940 808 \$). Les obligations du Musée envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour vacances	2018		2017	
	Traitements \$	Avantages sociaux \$	Traitements \$	Avantages sociaux \$
Solde au début	980 315	205 863	1 068 593	203 033
Charge de l'exercice*	775 092	162 769	775 106	162 769
Prestations versées au cours de l'exercice	(816 950)	(190 329)	(863 384)	(159 939)
	938 457	178 303	980 315	205 863
Solde à la fin		1 116 760		1 186 178

Provision pour congés de maladie	2018		2017	
	Traitements \$	Avantages sociaux \$	Traitements \$	Avantages sociaux \$
Solde au début	2 166 310	476 588	2 180 285	457 858
Charge de l'exercice*	328 721	69 031	413 936	112 871
Prestations versées au cours de l'exercice	(544 889)	(114 427)	(427 911)	(94 141)
	1 950 142	431 192	2 166 310	476 588
Solde à la fin		2 381 334		2 642 898

*La charge totale de l'exercice est de 1 335 613 \$ en 2018 (2017 : 1 464 682 \$).

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par le Musée.

La convention collective 2015-2020 intervenue en juin 2016 au niveau des conditions salariales des fonctionnaires du gouvernement du Québec et l'entente de principe intervenue en mars 2018 au niveau des conditions salariales des professionnels du gouvernement du Québec ont modifié ce programme. Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable à la fin de l'année civile. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont

appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent à partir du 1^{er} avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Musée. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2018 :

	2018	2017
Taux d'indexation	Entre 2,50 % et 2,83 %	Entre 1,75 % et 2,83 %
Taux d'actualisation	Entre 2,10 % et 2,98 %	Entre 1,40 % et 3,41 %
Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	Entre 2 et 13 ans	Entre 3 et 22 ans

17. Apports reportés

Les apports reportés présentés à court terme se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de certaines expositions débutant ou se prolongeant au cours des exercices subséquents. Les variations survenues au solde présenté à court terme sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Solde au début	253 433	1 031 290
Montant reçu pour les exercices subséquents	544 075	157 733
Transfert des apports reportés	—	(844 585)
Virement des apports reportés	(183 133)	(91 005)
Solde à la fin	614 375	253 433
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	613 275	190 033
Autres apports reportés	1 100	63 400
	614 375	253 433
Fonds des projets spéciaux		
Solde au début	1 057 148	—
Montant reçu pour les exercices subséquents	1 324 200	522 100
Transfert des apports reportés	—	844 585
Virement des apports reportés	(556 160)	(309 537)
Solde à la fin	1 825 188	1 057 148
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	1 825 188	1 057 148
	2 439 563	1 310 581

Les apports reportés présentés à long terme comprennent des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien. Les variations survenues au solde présenté à long terme sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Solde au début	11 931 132	12 566 878
Montant reçu pour les exercices subséquents	240 835	248 677
Virement des apports reportés	(842 412)	(884 423)
Solde à la fin	11 329 555	11 931 132
Fonds de maintien des actifs		
Solde au début	664 382	479 234
Montant reçu pour les exercices subséquents	245 673	185 148
Solde à la fin	910 055	664 382
Fonds des projets spéciaux		
Solde au début	1 860 667	1 287 812
Montant reçu pour les exercices subséquents	715 937	599 717
Virement des apports reportés	(26 862)	(26 862)
Solde à la fin	2 549 742	1 860 667
	14 789 352	14 456 181

18. Dette à long terme

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec, incluant les coûts de transactions de 265 304 \$ (2017 : 204 945 \$).

		2018	2017
	Taux effectif	\$	\$
Fonds d'exploitation			
a) 3,792 % remboursable par versements annuels en capital de 511 739 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	3,930	3 050 477	3 558 890
		3 050 477	3 558 890
Versements échéant au cours du prochain exercice		(511 739)	(511 739)
		2 538 738	3 047 151
Fonds de maintien des actifs			
a) 4,937 % remboursable par versements annuels en capital de 320 659 \$, échéant le 16 juillet 2020	5,064	954 280	1 272 373
b) 4,379 % remboursable par versements annuels en capital de 83 658 \$, échue le 10 mai 2017	4,540	—	83 659
c) 1,724 % remboursable par versements annuels en capital de 103 783 \$, échue le 1 ^{er} décembre 2017	1,870	—	103 783
d) 4,087 % remboursable par versements annuels en capital de 105 780 \$, échéant le 3 décembre 2018	4,265	105 780	211 561
e) 4,087 % remboursable par versements annuels en capital de 115 488 \$, échéant le 3 décembre 2018	4,265	115 488	230 977
f) 4,235 % remboursable par versements semestriels en capital de 159 728 \$, échéant le 10 mai 2021	4,393	1 111 049	1 428 157
g) 2,961 % remboursable par versements annuels en capital de 347 945 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	3,106	2 073 055	2 418 564
h) 2,698 % remboursable par versements annuels en capital de 371 491 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2018	2,864	371 491	742 981
i) 2,336 % remboursable par versements annuels en capital de 105 923 \$, échue le 1 ^{er} octobre 2017	2,516	—	105 923
j) 3,271 % remboursable par versements annuels en capital de 807 503 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	3,411	5 615 782	6 418 034
k) 2,171 % remboursable par versements annuels en capital de 325 667 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2025	2,303	2 264 850	2 588 400
l) 2,544 % remboursable par versements annuels en capital de 507 469 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2025	2,694	3 529 190	4 033 360
m) 1,436 % remboursable par versements annuels en capital de 175 756 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2020	1,633	350 000	525 000
n) 2,573 % remboursable par versements annuels en capital de 91 504 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2027	2,714	818 182	909 091
o) 1,732 % remboursable par versements annuels en capital de 100 432 \$, échéant le 19 janvier 2022	1,883	400 000	500 000
p) 2,157 % remboursable par versements annuels en capital de 1 550 966 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2027	2,291	13 867 964	—
		31 577 111	21 571 863
Versements échéant au cours du prochain exercice		(5 140 115)	(3 882 512)
		26 436 996	17 689 351

		2018	2017
	Taux effectif	\$	\$
Fonds des projets spéciaux			
a) 4,087 % remboursable par versements annuels en capital de 219 839 \$, échéant le 3 décembre 2018	4,265	219 839	437 967
b) 2,961 % remboursable par versements annuels en capital de 706 955 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	3,106	4 212 036	4 914 044
c) 2,336 % remboursable par versements annuels en capital de 251 861 \$, échue le 1 ^{er} octobre 2017	2,516	—	251 861
d) 2,542 % remboursable par versements annuels en capital de 100 472 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	2,703	100 472	200 944
e) 2,171 % remboursable par versements annuels en capital de 222 257 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2025	2,303	1 545 692	1 766 504
f) 1,552 % remboursable par versements annuels en capital de 79 321 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2021	1,765	236 940	315 920
g) 1,971 % remboursable par versements annuels en capital de 69 298 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2022	2,170	276 000	—
		6 590 979	7 887 240
Versements échéant au cours du prochain exercice		(1 398 142)	(1 580 705)
		5 192 837	6 306 535
		34 168 571	27 043 037

Les versements en capital sur la dette à long terme sont acquittés annuellement ou semestriellement, et les intérêts semestriellement, à même les subventions du gouvernement du Québec prévues à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices et de ceux subséquents se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2019	7 049 996\$	1 081 441\$	8 131 437\$
2020	6 136 925	876 948	7 013 873
2021	5 961 169	703 060	6 664 229
2022	5 401 462	539 611	5 941 073
2023	5 072 005	395 455	5 467 460
2024 et suivants	11 862 314	510 651	12 372 965
	41 483 871\$	4 107 166\$	45 591 037\$

19. Opérations entre apparentés

Le Musée est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Musée. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du directeur-général du Musée.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

20. Collection

La période de transition s'est poursuivie en 2017-2018 au niveau des collections, notamment, par la refonte de son système de gestion intégré des données et par les travaux d'inventaire et de conservation préventive des archives. La refonte du système de gestion des collections a entraîné la réorganisation virtuelle des secteurs de collections et de documents d'archives et le chantier des archives a permis de comptabiliser des documents jusqu'à ce jour non inventoriés. Les documents d'archives ainsi que les livres catalogués du côté « objets » ont été transférés virtuellement dans leur département respectif (« archives » et « bibliothèque »). Dans le cadre du chantier de conservation, plusieurs documents non catalogués ont été enregistrés : documents textuels, manuscrits, cartes et plans, images pieuses, photographies, etc.

La collection du Musée est partagée entre trois grandes catégories : les objets, la bibliothèque et les archives. Elle compte, au 31 mars 2018, 226 621 objets (2017 : 226 170), 197 426 livres (2017 : 197 426) et environ 1,2 km linéaire d'archives (2017 : 1,2 km).

Le Musée délivre des reçus pour la plupart des pièces de collection reçues par donation. La valeur de ces pièces est validée par expertise et, pour certaines pièces, sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. La valeur cumulative des reçus émis depuis 1991 s'établit comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	23 444 265	20 538 631
Reçus émis	667 541	2 905 634
Solde à la fin	24 111 806	23 444 265

21. Flux de trésorerie

Les opérations non monétaires des activités d'exploitation, de financement et d'investissement se détaillent ainsi :

	2018	2017
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les charges à payer et frais courus	213 942	503 366

Les intérêts versés au Fonds de financement du gouvernement du Québec au cours de l'exercice s'élèvent à 1 210 457 \$ (2017 : 1 100 168 \$).

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 73 865 \$ (2017 : 27 906 \$).

22. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est minime en raison du type de clientèle visée, constituée en grande partie d'organismes du secteur public. Aux 31 mars 2018 et 2017, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour mauvaises créances.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des créances :

	2018	2017
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Moins de 30 jours	68 022	67 426
De 30 à 60 jours	28 826	23 025
De 61 à 90 jours	6 927	2 630
Plus de 90 jours	42 177	51 011
	145 952	144 092
Autres créances (moins de 30 jours)	245 254	514 143
	391 206	658 235
Fonds de maintien des actifs		
Autres créances (moins de 30 jours)	—	29 067
	—	29 067
	391 206	687 302

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Musée représente le risque qu'il ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. Le Musée considère qu'il gère efficacement son risque de liquidités, entre autres, par l'analyse périodique de sa situation budgétaire.

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se trouve à la note 18. L'échéance des autres passifs financiers (emprunts bancaires, charges à payer et frais courus, provision pour vacances et intérêts courus) est de moins d'un an en 2018 et en 2017.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les emprunts bancaires à taux variables exposent le Musée à un risque de flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt. Le Musée juge ce risque non significatif et il n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. L'exposition de la dette à long terme au taux d'intérêt est faible étant donné qu'elle n'est pas comptabilisée à la juste valeur et que le Musée prévoit la rembourser selon l'échéancier prévu.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue suite à des variations de taux de change. Le Musée cherche à réduire l'exposition au risque de change.

Au 31 mars 2018, le Musée détient des instruments financiers libellés en devise d'une valeur nominale de 500 203 \$ pour diminuer son risque de change. Ces instruments financiers consistent en des contrats de change à terme en livres Sterling (GBP) dont une partie vient à échéance dans l'année financière se terminant le 31 mars 2019. Le Musée a classé ces instruments financiers dérivés dans la hiérarchie de niveau 1 et a déterminé qu'une variation de 1% du taux de change nominal aurait un impact de réévaluation de 5 000 \$.

23. Droits et obligations contractuels

Des tiers se sont engagés par divers contrats à verser au cours des cinq prochains exercices une somme de 1 123 070 \$ (2017 : 1 222 517 \$) au Musée en lien avec la location d'espaces. Les encaissements prévus au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2019	224 614 \$
2020	224 614
2021	224 614
2022	224 614
2023	224 614

Le Musée est engagé par divers contrats échéant au cours des cinq prochains exercices à verser une somme de 12 137 913 \$ (2017 : 6 059 184 \$), qui se répartit principalement entre les travaux relatifs aux bâtiments et aux équipements pour un montant de 2 018 450 \$ (2017 : 4 376 843 \$) et les expositions et activités en préparation pour une somme de 10 119 463 \$ (2017 : 1 682 341 \$). Les paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2019	3 923 234 \$
2020	2 694 704
2021	2 308 077
2022	1 879 403
2023	1 332 495